U d'/ of Ottawa
39003001906477

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lafamilletascher00royp

Canadiana
A6

LA FAMILLE TASCHEREAU

2351

LA FAMILLE TASCHEREAU

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

PROPRIÉTÉ DES
EGLISE ST.
MONTREAL

Il y a dans chaque pays des familles privilégiées qui semblent destinées à marcher toujours à la tête de la société. Cette constance des honneurs s'attachant à un nom n'est pas le produit du hasard ; elle s'explique par une véritable mission que la Providence impose à certaines familles, comme à certains individus, et elle se justifie par la perpétuation du talent et de l'honneur.

A.-B. ROUTHIER

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

LEVIS

—

1901

Universitas
CANADIANA
Ottaviensis
LIBRARY ANNEX

TIRÉ A 200 EXEMPLAIRES

No. 108

Pierre Georges Roy

CS
90
.T38R
1901
ex2

IMPRIMERIE MERCANTILE
QUÉBEC

À

L'HONORABLE HENRI-ELZEAR TASCHEREAU,

JUGE DE LA COUR SUPRÊME,

CHEF DE LA FAMILLE TASCHEREAU AU CANADA,

CE LIVRE EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉ

PAR

L'AUTEUR

PRÉFACE

La civilisation de ce continent est fondée sur le travail et la prévoyance, sur le travail qui produit, sur la prévoyance qui accumule la production. Je ne sais pas flatter, j'aime trop mes compatriotes pour ne pas savoir leur dire la vérité. Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais elle devait déguiser les convictions de mon âme ! Il faut bien l'avouer, jusqu'ici nous avons manqué de ces deux qualités maîtresses. Il est rare parmi nous de trouver deux générations de travailleurs. Il est rare que le patrimoine acquis par le père ne soit pas dissipé par le fils. Voyez notre ancienne noblesse ; voyez le grand rôle qu'elle aurait pu jouer, avec son instruction et ses richesses : aujourd'hui éteinte, presque entièrement disparue. Il est des exceptions sans doute, il en est une notable entre toutes. Quel est, à votre sens, le plus beau nom de la race française en Canada ? Est-ce Papineau ? Est-ce Lafontaine ? Papineau et Lafontaine ont été comme des météores dans la nuit ; mais il y a parmi nous une illustration perpétuelle qui pour moi a encore plus d'éclat. Le plus beau nom de la race française en Canada, c'est le nom de cette noble famille dans laquelle le talent, le caractère, l'honneur, la force, le travail sont héréditaires ; qui, à toutes les

générations, depuis cent ans, a fourni des patriotes et des travailleurs dont l'empreinte a été marquée sur les hommes et les choses de leur temps ; qui, au début de ce siècle, avait l'honneur de compter un martyr de la liberté dans les prisons du gouverneur Craig ; qui a donné cinq juges à la magistrature, un archevêque à l'église du Canada, un cardinal à l'église universelle ! Saluons ce glorieux nom de Taschereau ! saluons-le avec respect, parce que ce nom est le symbole de ces vertus viriles qui seules font les grandes races et les grandes nations.

Je suis trop bien connu pour qu'il me faille rappeler que je suis un démocrate. J'appartiens à la rôture, mais je l'affirme avec la plus grande sincérité, c'est avec un regret toujours renaissant que je vois l'extinction graduelle de ces vieilles familles, autrefois si illustres. Quand je vais dans mon pays natal, et que je vois le domaine seigneurial en ruine, les bois coupés, les jardins rasés, le parc devenu pâturage, le manoir occupé par un excellent homme, mais décidément par trop utilitaire, je me sens pris d'un invincible sentiment de tristesse, je voudrais encore voir le manoir aux mains de ses anciens maîtres, dans l'état d'aisance et de splendeur qui caractérisait jadis leur train de maison. Nous sommes dans un âge et dans un pays démocratiques ; mais la démocratie idéale, la démocratie chrétienne telle qu'elle doit exister sur ce continent n'est pas fondée sur un sentiment vil ; elle n'envie à qui que ce soit ni la grandeur du nom, ni l'éclat du rang, ni la splendeur de la fortune. L'idéal de la démocratie est de répandre le bien-être plus universellement, plus profondément dans toutes les classes, et de mettre à la portée du plus humble ces dons du Créateur qui jadis étaient l'apanage exclusif des classes privilégiées.

Je ne veux pas prêcher l'égoïsme, mais permettez-moi de vous le rappeler, ô mes chers compatriotes : si

nous voulons être quelque chose, si nous voulons nous souvenir un peu du rôle que la France a joué en Europe, encore une fois permettez-moi de vous le rappeler, nous n'arriverons à rien que par le travail, l'énergie, la persévérance, l'économie, la frugalité ; et, avant toutes choses, il faut avoir la fierté de soi-même, et la fierté de la grande nation dont nous sommes les descendants. (1)

WILFRID LAURIER

(1) Discours prononcé le 23 août 1892, à l'occasion du jubilé sacerdotal du cardinal Taschereau et des noces d'or de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

LA FAMILLE TASCHEREAU

La famille Taschereau est originaire de la Touraine. Dès 1492 elle fut anoblie par l'élection à l'échevinat de Tours de Pierre Taschereau, marchand de draps de soie.

Son fils Jean, son petit-fils Michel et son arrière petit-fils Jean furent également échevins. Ce dernier épousa Marie Gallant, fille d'Aule Gallant, seigneur de Montonant et de Bazay, élu capitaine et échevin de Tours en 1589, et maire de cette ville en 1597.

Ce Jean Taschereau est le premier de la famille qui ajouta un nom de fief au sien : il prit la qualité de seigneur de Baudry. Il mourut en 1640.

La famille Taschereau s'est divisée en plusieurs branches: les Taschereau de Baudry, les Taschereau des Pictières, les Taschereau de la Carte, les Taschereau de Ballau, les Taschereau de Narbonne, les Taschereau de Bléré, les Taschereau de Saint-Libert, les Taschereau de Lignières ou Linières, etc, etc. (1)

Parmi les fonctionnaires et les dignitaires ecclésiastiques qu'elle a donnés à la Touraine on remarque :

Gabriel Taschereau, seigneur de Linières, conseiller du roi, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France au département de Touraine (1644).

---

(1) Onze communes, en France, portent le nom de Lignières ou Linières. Les Taschereau, croyons-nous, ont emprunté leur surnom de Linière à la commune de Linières, située à une trentaine de kilomètres de Tours.

Michel Taschereau, avocat au siège présidial de Tours, bailli de Marmoutier (1660).

Michel Taschereau, receveur des décimes à Tours et échevin de cette ville, mort avant 1684.

Jean Taschereau, seigneur de Baudry, conseiller du roi et son avocat au bailliage et siège présidial de Tours (1679-82), lieutenant-particulier de la même juridiction (1685).

Pierre Taschereau, seigneur des Pictières, conseiller du roi, receveur des décimes, échevin de cette ville (1685).

Michel Taschereau, seigneur de la Haze, secrétaire du roi à Tours (1686).

Michel-Jean-Baptiste Taschereau, conseiller du roi, trésorier-général au bureau des finances de Tours (1698).

Gabriel Taschereau, seigneur de Baudry, conseiller du roi, lieutenant-général de police, ancien et alternatif des villes, faubourgs, et banlieue de Tours, maire de cette ville en 1709, puis lieutenant-général de police de la ville de Paris, intendant des finances (1722), conseiller d'état (1740), mort le 22 avril 1755, âgé de 82 ans.

Michel-René Taschereau, conseiller du roi, trésorier-général de France à Tours, décédé en 1748.

Philippe Taschereau des Pictières, clerc-tonsuré, chanoine et prévôt de Saint-Martin de Tours, mort le 12 février 1748.

Jean Taschereau de Baudry, prêtre, chanoine prébendé puis doyen en dignité de Saint-Martin de Tours, maire de Tours en 1722, abbé de Fontaine-les-Blanches (1712-52), décédé le 11 octobre 1752.

Bertrand-César Taschereau de Linières, chanoine prébendé et trésorier en dignité de Saint-Martin de Tours (1752), abbé de Gastines (1725-65), décédé le 17 février 1765.

Jean-Joseph Taschereau, conseiller du roi, trésorier-général de France à Tours (1774).

Gilles-Louis Taschereau des Pictières, chanoine et prévôt de Léré en l'église de Saint-Martin de Tours, décédé le 5 novembre 1783.

Antoine Taschereau, lieutenant-particulier au bailliage

et siège présidial de Tours (par provisions du 20 juillet 1785), juge au tribunal criminel du département d'Indre et Loire, conseiller à la cour royale d'Orléans, mort le 7 janvier 1817.

Jules-Antoine Taschereau né à Tours le 28 frimaire, an X, secrétaire-général de la préfecture de la Seine et maître des requêtes (1830-31), député de l'arrondissement de Loches (1839), représentant d'Indre et Loire aux assemblées constituante et législative, administrateur général, directeur de la Bibliothèque impériale de Paris.

Michel Taschereau, seigneur de la Haze, secrétaire du roi (1686) portait, d'après l'abbé Gozet : *D'argent à trois roses de gueules, pointées de sinople.*

N. Taschereau, prêtre, curé d'Azaz-le-Rideau (vers 1698), et N. Taschereau, damoisel, portaient, d'après l'*Armorial général : D'argent à un chevron de sable accompagné de trois coquilles de même.*

Michel-Jean-Baptiste Taschereau, trésorier-général de France à Tours vers 1698, portait, d'après l'*Armorial général : D'argent à un rosier de trois branches, de sinople, sur une terrasse de même, chaque branche produisant une rose de gueules.*

Pierre Taschereau, vivant vers 1698, Jean Taschereau, Gabriel Taschereau et Jean Taschereau de Baudry portaient les armes qui précèdent, avec cette seule différence que les roses étaient boutonnées d'or.

N. Taschereau, veuve de N. Taschereau, échevin de Tours vers 1699, portait, d'après l'*Armorial général : D'azur à une étoile à huit raies, d'or ; au chef de même chargé de trois nèfles de sinople.*

Martha Bellegarde, femme de Pierre Taschereau, receveur des décimes à Tours, portait, d'après le même recueil : *De gueules à une cloche d'argent bataillée d'or.*

René Taschereau, greffier des rôles de la paroisse de la Chartres, portait, toujours d'après le même ouvrage : *Parti d'or et de gueules à une tasse de l'un en l'autre.*

Pierre Taschereau des Pictières, seigneur de la Carte et de Ballau, qui comparut à l'assemblée électorale de la noblesse de la Touraine, en 1789, portait, d'après M. Lambron

de Lignières : *D'argent, au rosier de sinople, fleuri de trois roses de gueules sur une terrasse de sinople ; écartelé de Cothereau qui est d'argent à trois lézards grimpants de sinople 2, 1.* Ces armes sont indiquées ainsi qu'il suit au nom de Taschereau, seigneur de Baudry, de Lignières, dans l'*Armorial* de Dubuisson : *Ecartelé au premier et dernier quartiers d'argent, à un rosier de trois roses de gueules, feuillé, et tigé de sinople, sur une terrasse de même, aux 2 et 3 d'argent à trois lézards de sinoples.* (1)

(1) Carré des Busserolles, *Armorial général de la Touraine.*

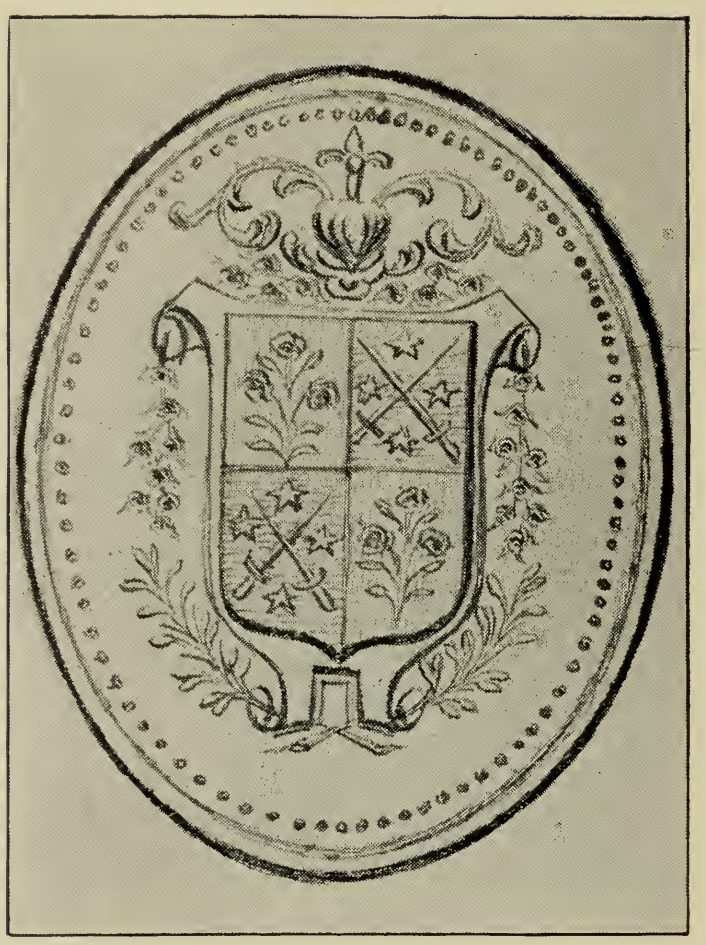

Armes de la famille Taschereau

THOMAS-JACQUES TASCHEREAU

Thomas-Jacques Taschereau, sieur de Sapaillé, le premier Taschereau qui vint s'établir au Canada, était fils de Christophe Taschereau, sieur de Sapaillé, conseiller du Roi, directeur de la monnaie et trésorier de la ville de Tours, et de Renée Boutin. Il était né le 26 août 1680 dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, ville et évêché de Tours. (1)

Le 23 novembre 1725, Claude-Thomas Dupuy était nommé intendant de la Nouvelle-France. Il amena Thomas-Jacques Taschereau en qualité de secrétaire. Ils arrivèrent à Québec avec le marquis de Beauharnois le 28 août 1726. Dupuy avait beaucoup d'estime pour son subordonné et le logea avec lui à l'Intendance.

Le caractère emporté de l'intendant Dupuy le mit bientôt aux prises avec le gouverneur et les principaux fonctionnaires de la colonie. Le 31 mai 1728, il était rappelé en France et partit de Québec quatre mois plus tard. Son secrétaire décida de se fixer définitivement au Canada.

En 1732, la charge de trésorier de la marine et des troupes ou plus exactement de commis des trésoriers-généraux étant devenue vacante, on la lui offrit. M. Taschereau hésita beaucoup avant de l'accepter. Cette charge requérait un financier de premier ordre, demandait beaucoup

(1) L'église de Saint-Pierre-le-Puellier n'existe plus. Elle était située à l'angle de la rue des Trois-Pucelles et de la rue de la Paix, à Tours.

de travail et les appointements n'étaient que de 2000 livres par année sur lesquelles il fallait payer deux commis, l'un à Québec, l'autre à Montréal. Il accepta cependant sur les instances de l'intendant Hocquart.

Le 1er avril 1735, il était nommé conseiller au Conseil Supérieur par le marquis de Beauharnois.

L'année suivante, avec son beau-père Joseph Fleury de la Gorgendière, agent de la compagnie des Indes, et son beau-frère Pierre-François Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie des troupes d'infanterie du détachement de la marine, M. Taschereau demandait au gouverneur M. de Beauharnois et à l'intendant Hocquart de leur accorder à chacun une concession en fief de trois lieues de front sur deux de profondeur à prendre des deux côtés de la rivière Chaudière, au bout de la profondeur de celles qui avaient déjà été concédées. Les trois concessions devaient être contiguës. MM. Taschereau, de la Gorgendière et de Vaudreuil s'engagaient à faire à leurs frais un grand chemin roulant et de charrette du bord du fleuve Saint-Laurent, à la Pointe-Lévy, jusqu'à l'islet aux Sapins, dans la rivière Chaudière, d'où devait commencer la première des trois concessions demandées. M M. de Beauharnois et Hocquart regardèrent cette proposition comme un moyen propre à faire établir promptement toute l'immense vallée de la Chaudière, et ils l'acceptèrent avec empressement.

Pour sa part, M. Taschereau eut trois lieues de front sur deux lieues de chaque côté de la rivière Chaudière, à commencer à l'islet aux Sapins en remontant. Dans cette concession sont comprises aujourd'hui la paroisse de Sainte-Marie en entier et parties des paroisses de Sainte-Marguerite, des Saints-Anges, de l'Enfant-Jésus, de Saint-Elzéar et de Saint-Sévérin.

En 1737, Thomas-Jacques Taschereau, François-Etienne Cugnet, premier conseiller au Conseil Supérieur, Pierre-François-Olivier de Vezain, Jacques Simonnet, maître de forges, et Ignace Gamelin, négociant de Montréal, formaient une société pour exploiter les forges Saint-Maurice.

Le 22 avril 1737, le roi de France accordait à la nouvelle société la permission de faire l'ouverture des mines de fer dans l'étendue de pays qui se trouve comprise depuis la seigneurie d'Yamachiche (incluse) jusqu'à la seigneurie du Cap de la Magdeleine (incluse) et de les faire fouler et travailler pendant l'espace de vingt années consécutives.

"La société mit son établissement sur un bon pied, et lorsqu'en 1739 un homme entendu, venu tout exprès de France, dirigea les travaux de cette grande exploitation métallurgique, on put dire que les forges Saint-Maurice faisaient honneur à la Nouvelle-France. Mais dans un jeune pays où les fortunes sont rares et mal assises, où les banques ne sont pas encore établies, il est bien rare que l'on puisse faire des déboursés considérables sans s'exposer à la ruine ; la Société des forges qui eût fait fortune dans le cas où elle eût pu braver les premières difficultés financières, se vit obligée de remettre sa charte au roi. Le 1er mai 1743, ordre fut donné de réunir les Forges au domaine royal. On fit fonctionner les forges Saint-Maurice, mais au nom et au profit du roi de France." (1)

Thomas-Jacques Taschereau mourut à Québec le 25 septembre 1749 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse. (2)

Il avait épousé, à Québec, le 17 janvier 1728, Marie-Claire, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, seigneur de Deschambault, et de Claire Joliet. Elle était la petite-fille de Louis Joliet, le découvreur du Mississipi. Au dire de l'abbé Daniel, Joseph Fleury de la Gorgendière et Claire Joliet eurent trente-deux enfants. Leurs filles épousèrent les meilleurs partis de la colonie : M M. Taschereau, de la Margue de Marin, et les deux frères Rigaud de Vaudreuil, dont l'un fut le dernier gouverneur français de la Nouvelle-France.

(1) L'abbé N. Caron, *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, p. 249.

(2) M. Taschereau habitait à Québec une maison située à peu près où est l'archevêché actuel.

Madame Taschereau mourut près d'un demi-siècle après son mari, le 19 février 1797, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge. Elle fut inhumée le 22 dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce. (1)

Du mariage de Thomas-Jacques Taschereau et de Marie Claire Fleury de la Gorgendière étaient nés quatorze enfants : I Thomas-Jacques ; II Anonyme ; III Marie ; IV Thomas-Victor ; V Louise-Gilles ; VI Charlotte ; VII Charlotte-Claire ; VIII Louis-Charles ; IX Louis- Joseph ; X Charles-Antoine ; XI Pierre-François ; XII Marie-Anne-Louise ; XIII Gabriel-Elzéar ; XIV Eulalie-Joseph.

I

THOMAS-JACQUES TASCHEREAU

Né à Québec le 10 février 1729.

Décédé à Québec le 23 du même mois. Inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse.

II

ANONYME

Né à Paris, France, le 8 décembre 1730.

Il ne vécut que trois mois et quelques jours, et fut inhumé dans un des cimetières de Paris.

III

MARIE TASCHEREAU

Née à Louisbourg, Ile Royale (aujourd'hui île du Cap Breton), le 4 août 1732. (2)

(1) "Le 22 février 1797, par nous curé de Ste-Marie, soussigné, a été inhumée dans l'église le corps de Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, *dame et fondatrice de cette paroisse*.....

VILLADE, Ptre."

(2) " Lesquels père, mère et parrain (Pierre-François de Rigaud de Vaudreuil) sont de relâche dans ce port dans le vaisseau du Roy le *Rubis*, destiné pour Québec ", dit l'acte de naissance.

Elle mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 9 décembre 1820 et fut inhumée dans l'église de la paroisse le 12.

IV

THOMAS-VICTOR TASCHEREAU

Né à Québec le 2 novembre 1733.

Décédé à Québec le 4 mars 1747. Inhumé le lendemain dans le cimetière de la paroisse.

V

LOUISE-GILLES TASCHEREAU

Née à Québec le 21 novembre 1734.

Décédée à Québec le 23 novembre 1734. Inhumée le même jour dans le cimetière de la paroisse.

VI

CHARLOTTE TASCHEREAU

Née à Québec le 21 janvier 1736.

Elle se maria, à Trois-Rivières, le 9 janvier 1752, à messire Hubert Couterot, enseigne en pied d'une compagnie du détachement de la marine, fils de messire Hubert Couterot, écuyer, de la bouche du roi, monseigneur le dauphin, de la reine, madame la dauphine, et de feue madame Marie-Anne de la Valoy.

M. Couterot était de la paroisse de Saint-Sévérin de Paris.

Après la cession du pays, il repassa en France avec sa femme et son enfant. Le roi récompensa les services du jeune officier en lui donnant le grade de capitaine et le titre de chevalier de Saint-Louis.

Madame Couterot mourut à Perrine, Vendomois, en septembre 1781.

M. Couterot mourut en septembre 1791.

Ils avaient eu quatre enfants : I Joseph-Hubert ; II Pierre-Hubert-François-Xavier ; III Zoé ; IV Anonyme.

I. Joseph-Hubert Couterot

Né à Trois-Rivières le 4 septembre 1755.
Décédé au même endroit le 19 novembre 1755.

II. Pierre-Hubert-François-Xavier Couterot

Né à Batiscan le 30 juillet 1761.

Il prit du service dans l'armée. Quelques années avant la mort de son père, il entra dans l'armée américaine en qualité d'officier d'artillerie.

III. Zoé Couterot

Née en France.
Elle épousa un M. Donday.

IV. Anonyme

Né et décédé en France.

VII

CHARLOTTE-CLAIRE TASCHEREAU

Née à Québec le 28 septembre 1737.

Décédée à Montréal le 24 janvier 1819. Inhumée à Montréal le 27.

VIII

LOUIS-CHARLES TASCHEREAU

Né à Québec le 7 juin 1739.
Il mourut le surlendemain.

IX

LOUIS-JOSEPH TASCHEREAU

Né à Québec le 28 juillet 1740.

A l'âge de treize ans il entra comme cadet dans les troupes de la marine. Il passa presque aussitôt à Saint-Domingue où il mourut en 1755.

X

CHARLES-ANTOINE TASCHEREAU

Né à Québec le 10 juin 1741.

Il fit les campagnes de 1758, 1759 et 1760 sous Montcalm et Lévis.

Il fut nommé enseigne d'artillerie en 1759 par le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général de la Nouvelle-France.

Le 1er février 1760, le Roi lui accordait le brevet d'enseigne d'artillerie à la compagnie de Lusigne.

En juin de la même année, il était nommé par le marquis de Vaudreuil commandant de l'artillerie de la ville de Trois-Rivières.

Il passa en France prisonnier de guerre à la reddition du pays en septembre 1760.

De 1763 à 1768, année de son retour en France, il fut sous-lieutenant au régiment de Forey-infanterie en garnison à l'île Saint-Domingue.

En 1772, il passa en Corse sous le commandement du comte de Marbœuf.

En 1781, il était de service sur l'escadre commandée par le comte de Grasse. Il se trouva dans les différents combats livrés par l'escadre. Il prit aussi part au blocus de Gloucester, Virginie, sous M. de Choisy, maréchal de camp de l'armée de Rochambeau.

Il ne put rejoindre ses drapeaux qu'en juin 1783 à Strasbourg.

L'année précédente, le roi lui avait accordé la croix de Saint-Louis mais elle ne put lui être envoyée, étant alors de service sur l'escadre du comte de Grasse. Il fut reçu chevalier de Saint-Louis par le marquis Caillelot de la Salle, lieutenant-général.

Le 6 août 1783, le Roi lui donnait une pension de 400 livres en récompense de ses services.

Il se retira du service en 1790.

Charles-Antoine Taschereau entretint un commerce de lettres très suivi avec ses frères et sœurs demeurés au Canada. Une de ses épîtres, adressée à la mère Saint-François-Xavier, sa sœur, et qui a été conservée, nous prouve qu'il n'avait pas perdu la foi de son enfance :

" Nos dangers sont passés, et nos consolations sont de nous retrouver. Mon frère vous dira en peu de mots les peines que nous avons eues pendant l'orage (la Révolution) ; mais le Seigneur que vous servez avec tant de zèle a écouté vos prières, nos jours ont été préservés ; que ce soit donc pour mieux le servir et nous attacher plus fortement à son souvenir ! A bien réfléchir, la révolution de France doit être regardée comme un châtiment de la part de Dieu. Si nous voulons bien nous rappeler que son peuple d'Israël fut emmené captif par le roi Nabuchodonosor à Babylone, que le roi Cyrus, après soixante-dix ans de captivité, le renvoya pour rétablir la cité et le temple de Jérusalem : nous y trouverons l'image du retour de l'Eglise en France. Il faut avoir été dans ces temps de calamité privé du culte le plus saint, avoir vu le paganisme remplacer la divinité, pour goûter le bonheur de la religion et s'y attacher fortement. Tel est le temps de l'idolâtrie que nous avons vu renaître ! réflexions qui occupent toutes mes pensées et sur lesquelles je médite de plus en plus."

Dans une autre lettre qu'il écrivait à son frère Gabriel-Elzéar en 1803, il nous fait une peinture bien sombre mais bien vraie de la Révolution :

" Je te ferais un volume si je voulais te tracer tous les maux que la Révolution nous a fait éprouver en tout genre et qui ont ensanglanté la France entière. Il suffira de te dire en peu de mots que nous nous tenions le plus souvent caché et entièrement ignoré ; encore étions-nous assez connu pour être porté sur des listes de proscriptions ; mon épouse ne pouvait sortir sans s'entendre menacer du glaive de la loi, tel était le méchant peuple qui exerçait alors la souveraineté. Juge de la vie que nous avons mené pendant l'anarchie et

qui nous faisait changer plus d'une fois de demeure pour nous soustraire aux emprisonnements auxquels nous avons heureusement échappés ; Paris était encore l'endroit le plus sûr au milieu de tant d'horreurs. Il n'était plus possible de songer à nous sauver en Canada, nos jours eussent été trop en danger. La Providence nous gardait dans nos désastres, nos souffrances et nos privations n'étaient rien, aussi nous nous consolions en silence du souvenir de la religion, que nous professions clandestinement, n'ayant plus la permission d'exercer librement le culte sans être arrêtés et emprisonnés. Les églises étaient fermées ou démolies, et les temples que la Providence gardait debout servaient de magasins. Dans cet état de choses Robespierre exerçait l'empire le plus cruel et le plus despote. La France entière tremblait sous son règne. Il osa même porter l'audace jusqu'à proscrire les têtes dans le sein de l'Assemblée législative dont il était membre. Les victimes étaient traînées en tombereaux en place de grève et les têtes étaient abattues sous le glaive. C'est ainsi que lui-même tomba sous le couteau dont il avait tant abusé. Bientôt après les portes des prisons s'ouvrirent, les malheureuses victimes sortirent de ces antres hideux où régnait la mort."

M. Charles-Antoine Taschereau mourut à Thiais, près Paris, le 15 juillet 1820.

Sa veuve, née Catherine Mahut, mourut au même endroit le 18 mars 1826. Il n'y eut pas d'enfants de ce mariage.

XI

PIERRE-FRANCOIS TASCHEREAU (1)

Né à Québec le 21 septembre 1742.
Il s'enrôla en 1759 pour défendre la patrie en danger.
La paix rétablie, il se mit dans le commerce.

(1) Surnommé de Linière.

Il épousa, à Montréal, le 23 novembre 1772, Marie-Anne-Charlotte, fille de Alexis Trottier dit Desaulniers et de Madeleine Audet de Bailleul.

Pierre-François Taschereau mourut à Montréal le 26 mars 1773, quatre mois après son mariage. Il fut inhumé le lendemain dans la chapelle Saint-Amable de l'église paroissiale.

La veuve Taschereau se remaria, à l'Assomption, le 7 septembre 1774, à Paul Hervieux, marchand. Elle eut huit enfants de ce second mariage. Hervieux mourut à Repentigny le 21 août 1799. Elle le suivit dans la tombe trois jours plus tard, le 24.

XII

MARIE-ANNE-LOUISE TASCHEREAU (1)

Née à Québec le 18 octobre 1743.

Sa plus tendre enfance fut confiée à la garde du cloître, puisque dès l'âge de cinq ans elle se trouvait aux classes du couvent des Ursulines de Québec. A peine âgée de quinze ans, Marie-Anne-Louise avait déjà franchi le seuil du cloître. Quoique pieuse, le monde et ses plaisirs eurent pour elle des attraits et jusqu'à l'âge de vingt ans, surent lui plaire. Assistant à la neuvaine de saint François-Xavier, à Montréal, en mars 1764, elle entendit le Père Jésuite LeFranc prêcher sur ces paroles : " Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme ? " Elle fut si touchée de ces paroles et des réflexions qui les accompagnaient, que, ne pouvant résister à la grâce qui la sollicitait, elle quitta le monde et se consacra à Dieu. Le 13 mai 1764, elle choisit le monastère des Ursulines de Québec pour son séjour jusqu'à l'éternité. Par reconnaissance pour le grand apôtre des

(1) L'acte de naissance porte Marianne.

Indes auquel elle se croyait redevable de cette faveur, elle prit le nom de Saint-François-Xavier.

Supérieure du Monastère de 1793 à 1799, de 1805 à 1811, et de 1815 à 1818, elle fit ressortir son talent pour le bon ordre et le gouvernement, et son amour pour les traditions primitives et la pratique de la sainte pauvreté. Le 12 août 1816, elle célébra le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

La mère Saint-François-Xavier mourut le 16 mars 1825, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, après avoir vécu soixante et un ans et dix mois dans le cloître. Mgr Plessis, qui devait la suivre de si près dans l'éternité, voulut dire la messe sur son corps et honorer de sa présence les obsèques de la chère et regrettée défunte.

" Une âme droite, ferme et généreuse, dit l'annaliste du monastère des Ursulines de Québec, un esprit éclairé, un cœur sensible, un jugement sain, une vertu éprouvée, une piété sincère, l'ont dans tous les temps de sa belle et longue vie rendue précieuse et très utile à la communauté, où elle a exercé pendant plus de trente-six ans les principales charges, ayant été en particulier quinze ans supérieure et quinze ans dépositaire." (1)

XIII

GABRIEL-ELZÉAR TASCHEREAU

Le continuateur de la lignée.

XIV

EULALIE-JOSEPH TASCHEREAU

Née à Québec le 3 avril 1747.

Décédée à Lorette le 29 mai suivant. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

(1) *Les Ursulines de Québec*, tome quatrième, pp. 648 et seq.

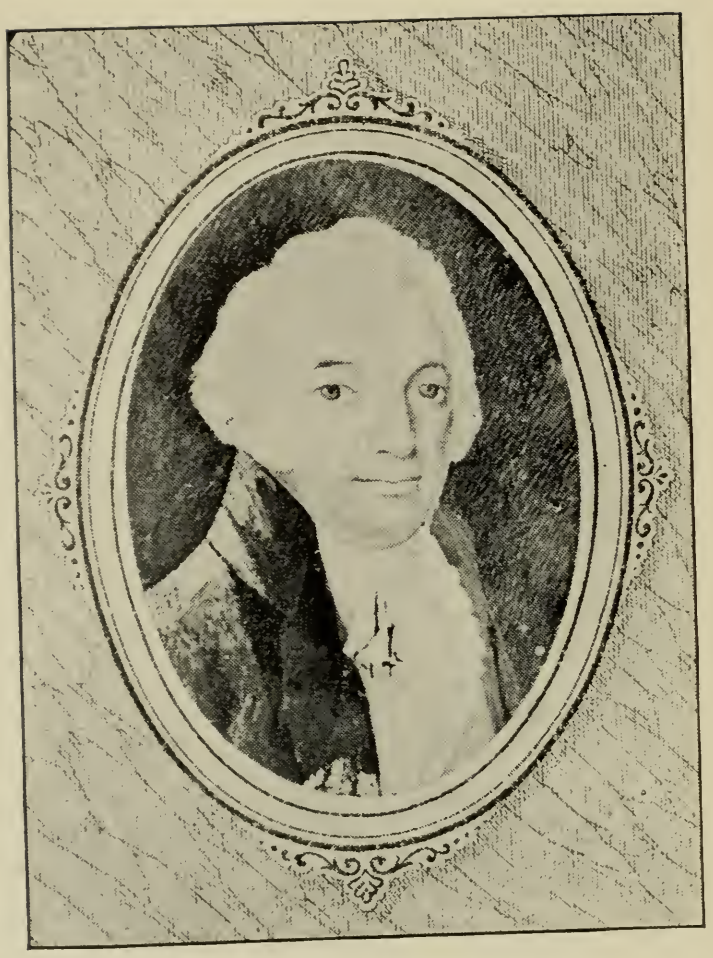

Hon. Gabriel-Elzéar Taschereau

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau

L'HON. GABRIEL-ELZEAR TASCHEREAU

Né à Québec le 27 mars 1745.

Quoique bien jeune lorsque Wolfe vint mettre le siège devant Québec, Gabriel-Elzéar Taschereau se battit vaillamment contre l'envahisseur.

A la cession du pays, ses intérêts étant au Canada—il avait hérité des seigneuries de la Nouvelle-Beauce ou de Sainte-Marie et de Joliet—, il jura fidélité aux nouveaux maîtres du sol.

En 1775, lorsque les Américains envahirent le Canada, il prouva que son serment de fidélité n'était pas un vain mot. Il se mit entièrement aux ordres du gouverneur Carleton. Il se trouva à l'affaire du Sault-au-Matelot, et fut un de ceux qui accompagnèrent l'armée du général Burgoyne. Carleton l'employa aussi comme paie-maître des troupes. Les Américains se vengèrent de sa fidélité en mettant ses seigneuries au pillage. Arnold et ses lieutenants, dans leur passage à travers la Beauce, non seulement ne se gênèrent pas de prendre dans les métairies du seigneur Taschereau tout ce qui leur était nécessaire pour se nourrir, mais ils firent vendre à l'encan, à leur profit naturellement, les objets qu'ils ne pouvaient emporter.

Les envahisseurs repoussés, M. Taschereau n'abandonna pas la milice car à sa mort il était encore colonel du deuxième bataillon des milices de la ville de Québec et des compagnies annexées.

Le 13 août 1776, Pierre Livius, docteur en droit, Guillaume Owen et Gabriel-Elzéar Taschereau étaient nommés pour former une cour de juridiction civile pour le district de Montréal afin de recevoir un état général des comptes, tant de ceux qui avaient souffert des dommages dans leurs biens par l'invasion des rebelles, que de ceux qui avaient été obligés de fournir de l'argent, des vivres ou d'autres effets aux dits rebelles.

Le 6 mars 1777, Gabriel-Elzéar Taschereau était fait juge des plaidoyers communs pour le district de Montréal, mais il donna bientôt sa démission pour aller résider à Québec.

Après la cession du Canada, sir Jeffery Amherst avait demandé à Georges III de lui concéder les biens des Jésuites. Avant de se rendre à cette demande, le roi d'Angleterre donna instruction à lord Dorchester d'instituer une commission pour rechercher s'il pouvait légalement donner ces biens à Amherst. Le 7 janvier 1788, Kenelm Chandler, Thomas Scott, John Coffin, Jean-Antoine Panet, George Lawe, James McGill, Quinson de Saint-Ours et Gabriel-Elzéar Taschereau étaient choisis par Dorchester pour former cette commission. M. Taschereau et ses confrères canadiens protestèrent avec énergie contre le rapport informe et partial de la majorité des commissaires.

Gabriel-Elzéar Taschereau eut l'honneur de siéger dans la première Chambre d'Assemblée établie par la constitution de 1791. Il fut élu, le 10 juillet 1792, député de Dorchester, et siégea jusqu'à la fin du Parlement, le 31 mai 1796. Le comté de Dorchester comprenait alors les collèges électoraux actuels de Dorchester, Beauce et Lévis.

Le 18 mars 1794, M. Taschereau succédait à l'honorable François-Marie Picotté de Belestre, en qualité de grand-voyer du district de Québec.

Quatre ans plus tard, en 1798, le gouverneur Prescott l'appelait au Conseil Législatif.

Enfin, le 9 janvier 1802, il était nommé surintendant des maisons de postes provinciales en remplacement de l'honorable Hugh Finlay, décédé.

L'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau mourut à son manoir, à Sainte-Marie de la Beauce, le 18 septembre 1809. Il fut inhumé le 20, dans l'église paroissiale, au milieu d'un concours immense de ses censitaires.

La *Gazette de Québec*, d'ordinaire peu prodigue d'éloges, disait de M. Taschereau au lendemain de ses funérailles: " Les vertus qui distinguaient ce citoyen vraiment respectable ne peuvent être énumérées dans une notice biographique ordinaire. Sa vie mériterait d'être connue, même dans ses détails les plus infimes. Qu'il nous suffise de remarquer qu'il a rempli les différentes charges qu'on lui a confiées avec un ordre et un discernement remarquables ; comme grand-voyer il contribua beaucoup au progrès de la Province et c'est grâce à lui si la Nouvelle-Beauce est devenue en peu d'années un établissement prospère. Personne ne fut plus zélée pour le service de son Roi. Il a hérité d'une seigneurie de peu de valeur ; ses talents et son industrie lui ont permis d'amasser une des fortunes les plus considérables du Canada.

" Il a vu venir la mort avec fermeté car sa conscience était pure et sans reproche ; sa mort a été celle du juste. Les larmes, les regrets, le chagrin véritable de sa famille sont les meilleures preuves de ses vertus domestiques."

L'annaliste du monastère des Ursulines de Québec renchérit sur la *Gazette de Québec*." Pour notre part, écrit-elle, nous devrons à jamais le regarder comme un de nos insignes bienfaiteurs. Touché de l'embarras où il voyait sa chère sœur (la mère Saint-François-Xavier) lorsqu'elle fut mise pour la première fois dépositaire, il s'offrit à démêler nos affaires et s'y appliqua avec un soin infatigable, n'épargnant ni veilles ni voyages. Il serait difficile de se former une juste idée des soins et des peines qu'il s'est donnés pour débrouiller nos titres et autres papiers ; il y employa tout

un hiver, ayant eu pour cela permission d'entrer chaque jour au dépôt. Il concéda nos terres et seigneuries qui nous donnent aujourd'hui plus de rentes que nous n'en retirions ci-devant de France. Et tous ces services inappréciables nous ont été rendus sans autre intérêt de sa part que de satisfaire les inclinations d'un cœur qui aimait à faire du bien et à obliger ; nous pouvons le regarder comme le restaurateur de nos affaires temporelles." (1)

L'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau avait épousé, à Québec, le 26 janvier 1773, Marie-Louise-Elisabeth, fille de Pierre Bazin, négociant et colonel des milices du gouvernement de Québec, et de Marie-Thérèse Fortier. Elle mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 12 mai 1783, et fut inhumée dans l'église le lendemain. Elle avait donné huit enfants à son mari : I Gabriel-Elzéar ; II Thomas-Pierre-Joseph ; III Marie-Louise ; IV Jean-Thomas ; V Charlotte-Claire ; VI Jean-Baptiste-Xavier ; VII Anonyme ; VIII Thérèse-Julie.

En secondes noces, à Beauport, le 3 novembre 1789, il épousa Louise-Françoise, fille de Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, Saint-Roch des Aulnaies, Gaudarville, Fossambault, Saint-Denis et autres lieux, et de Julie-Louise Liénard de Beaujeu. Madame Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 3 janvier 1841, à l'âge de 69 ans. Elle fut inhumée dans l'église le 7. De ce second mariage naquirent trois enfants : IX Antoine-Charles; X Georges-Louis ; XI Louise-Julie.

I

L'ABBÉ GABRIEL-ELZÉAR TASCHEREAU

Né à Québec le 23 octobre 1773.

Ordonné prêtre le 28 octobre 1796, il fut immédiatement envoyé vicaire à Trois-Rivières.

---

(1) *Les Ursulines de Québec*, tome quatrième, p. 658. Le *Canadien* du 23 septembre 1809 fait aussi l'éloge de M. Taschereau.

L'année suivante, il devenait curé à Sainte-Croix de Lotbinière.

En 1800, il était curé de Saint-Charles de Chambly.

Deux ans plus tard, son évêque lui confiait la cure de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le comté de Terrebonne.

En 1809, il prenait la direction de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli.

Ce fut sa dernière cure. Retiré à Sainte-Marie de la Beauce en 1813, il y mourut le 29 juillet 1822. Il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale, du côté de l'Evangile, le 1er août.

II

THOMAS-PIERRE-JOSEPH TASCHEREAU

Le continuateur de la branche aînée.

III

MARIE-LOUISE TASCHEREAU

Née à Québec le 30 juin 1777.

Elle se maria, à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 septembre 1804, à Jean-Baptiste-Olivier Perrault.

Jean-Baptiste-Olivier Perrault était né à Québec le 22 juillet 1773. Son père était un des principaux négociants de la capitale. Sa maison de commerce était située à la basse-ville, entre les rues Saint-Pierre et Sault-au-Matelot. La cession le ruina presque complètement. Il ne se découragea pas cependant. Il se remit aux affaires avec ardeur et lorsqu'il mourut, en 1775, sa veuve, Charlotte de Boucherville, continua son commerce, ce qui lui permit d'élever convenablement ses douze enfants.

Jean-Baptiste-Olivier Perrault embrassa la carrière du barreau. Il obtint sa commission d'avocat le 1er octobre 1799.

En 1808, le notaire Joseph Planté, député de Kent en même temps que greffier du papier-terrier et inspecteur-général du domaine du Roi, avait prononcé un très fort discours en faveur de l'exclusion des juges de la Chambre d'Assemblée. (1) Il s'attira ainsi l'ire de sir James-Henry Craig qui le destitua de sa position.

M. Planté, frappé de cette injustice, sollicita et obtint une audience de Craig lui-même, et il plaida sa cause avec tant de bonheur que le gouverneur reconnut son innocence, ajoutant néanmoins qu'il était trop tard, qu'il avait nommé Jean-Baptiste-Olivier Perrault pour le remplacer, que si, cependant, ce qui n'était guère probable, le nouveau greffier consentait à envoyer sa démission, il était prêt à le réintégrer dans sa position.

M. Perrault mis au fait de ce qui venait de se passer se rendit auprès du gouverneur. M. de Gaspé, dans ses *Mémoires*, nous apprend le résultat de cette entrevue.

—Excellence, lui dit-il, j'ai accepté avec reconnaissance la place dont vous m'avez gratifié, mais il me répugne de profiter du malheur d'autrui, et je prie Votre Excellence de vouloir bien accepter ma résignation.

Craig, touché d'un acte de générosité qui lui permettait de réparer une injustice, donna à M. Perrault les louanges qu'il méritait, et lui promit de l'en récompenser aussitôt que l'occasion s'en présenterait. (2)

Trois mois plus tard, le 28 septembre 1808, il le nommait avocat-général pour la province du Bas-Canada, avec la préaudience dans toutes les cours de Sa Majesté dans la Province, après le solliciteur-général.

Le 12 janvier 1812, l'avocat-général Perrault était appelé au Conseil Exécutif.

La même année, le 22 mai, il était fait juge de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, à la place du juge de Bonne qui prenait sa retraite.

---

(1) Le *Canadien* du 19 mars 1808 publie ce discours en entier.

(2) *Mémoires*, p. 345.

Hon. Jean-Baptiste-Olivier Perrault

Le 28 janvier 1818, il devenait Conseiller législatif.

Aux funérailles du duc de Richmond, à Québec, le 2 septembre 1819, l'honorable juge Perrault était un des porteurs des coins du drap.

Plus tard, pendant l'absence de l'honorable juge-en-chef Jonathan Sewell, président du Conseil législatif, le juge Perrault, par lettres patentes datées du 10 mars 1823, fut appelé à présider les délibérations de ce corps important.

Le juge Perrault mourut à Québec le 19 mars 1827, après une longue et pénible maladie de plusieurs années soufferte avec courage et résignation. Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce, près du banc seigneurial, le 22.

" L'honorable juge Perrault, écrit M. P.-B. Casgrain, dans sa belle *Vie de Joseph-François Perrault*, a laissé la réputation d'un magistrat digne, intègre et éclairé. Sa vie était exemplaire et rappelait les anciens modèles de la magistrature française. Il habitait la maison qui fut depuis connue sous le nom de *Kent House*, parce que le duc de Kent l'avait habitée. Il y vivait simplement, conservant les habitudes rangées d'économie qu'il avait apprises du bon vieux temps, dans sa famille, et qu'on n'avait pas honte alors de mettre en pratique. Ce qui, toutefois, ne l'empêchait pas de faire les honneurs de sa position et de tenir dignement son rang dans la société, mais, au contraire, l'aidait à en soutenir l'éclat." (1)

Marie-Louise Taschereau ne survécut que trois mois et quelques jours à son mari. Décédée à Québec, le 2 juillet 1827, elle fut inhumée le 5, dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce, sous le premier banc de la nef, du côté de l'épitre.

Du mariage de Jean-Baptiste-Olivier Perrault et de Marie-Louise Taschereau naquirent huit enfants, trois garçons et cinq filles : I Olivier-Joseph-Elzéar ; II Marie-Louise ; III Claire-Charlotte ; IV Jacques-Nicolas ; V Geor-

(1) *Vie de Joseph-François Perrault*, p. 19.

ges-Charles ; VI Julie ; VII Zoé-Charlotte ; VIII Suzanne-Ursule.

I. Olivier-Joseph-Elzéar Perrault de Linière

Né à Québec le 12 septembre 1805.

Il fut admis au barreau le 21 avril 1828.

Il épousa, à Longueuil, le 14 octobre 1833, Wilhelmine-Dudding, fille de Charles-Nicolas-Fortuné de Montenach, lieutenant au régiment de Meuron, et de Marie-Elisabeth Grant, et petite-fille de la baronne de Longueuil. M. Perrault de Linière mourut à Montréal le 21 janvier 1870 et fut inhumé dans l'église de Longueuil le 26.

La société perdit en lui un de ses membres les plus vertueux et les mieux accomplis. Modeste, charitable, le cœur et la main ouverts pour toutes les bonnes œuvres, il savait faire d'une fortune considérable deux parts, dont l'une, qui n'était pas la moindre, servait au soulagement des infortunes et à l'encouragement des entreprises utiles. Il passa toute sa vie à donner l'exemple du bien, et, dans nos jours d'égoïsme, c'est un grand titre de gloire, devant les consciences honnêtes, que d'avoir pu passer pour un modèle d'honnêteté, de douceur et de charité. (1)

De son mariage avec Wilhelmine-Dudding de Montenach naquirent cinq enfants :

1. Marie-Charlotte-Cordelia Perrault de Linière née à Montréal le 9 février 1836. Décédée à Longueuil le 10 juin 1837 et inhumée dans l'église de Longueuil.

2. Marie-Charles-Elzéar-Colborne Perrault de Linière né à Montréal le 31 mars 1838. Décédé à Montréal le 12 février 1841. Inhumé dans l'église de Longueuil.

3. Marie-Charles-Zina Perrault de Linière née à Montréal le 9 novembre 1841. Décédée au même endroit le 6 janvier 1849. Inhumée dans l'église de Longueuil.

(1) M. Bibaud nous apprend que M. Perrault de Linière avait un talent remarquable pour la peinture.

4. René-Marie-Albert Perrault de Linière né à Montréal le 8 juin 1844. Décédé à Montréal le 2 juillet 1849. Inhumé dans l'église de Longueuil.

5. Victoria-Harline-Marie Perrault de Linière née à Montréal le 8 juin 1844 ; mariée, à Montréal, le 9 juillet 1867, à Edward-Saint-George Smyth, capitaine au 30e régiment. M. Smyth décéda à Montréal le 9 mars 1872 et fut inhumé dans l'église de Longueuil. Madame Smyth est morte à Montréal le 28 avril 1900. Elle a été inhumée dans l'église de Longueuil.

Madame Perrault de Linière se remaria à Fribourg, en Suisse, le 4 septembre 1871, à l'honorable sénateur Thomas Ryan. Celui-ci mourut à Montréal le 25 mai 1889 et fut inhumé dans l'église de Longueuil. Madame Ryan est aussi décédée à Montréal le 19 février 1901 et a été inhumée dans l'église de Longueuil.

II. Marie-Louise Perrault

Née à Québec le 22 juillet 1807.

Elle se maria dans la chapelle Sainte-Anne ou du Domaine, à Sainte-Marie de la Beauce, le 1er octobre 1827, à Errol-Boyd Lindsay, notaire.

Elle mourut à Québec le 26 décembre 1837 et fut inhumée dans l'église des Ursulines de Québec le 30 du même mois.

De ce mariage naquirent six enfants :

1. Charles-Alexandre Lindsay né à Québec le 31 juillet 1830. Notaire. Marié, dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 23 septembre 1861, à Louise-Amélie, fille de l'honorable Henri-Elzéar Juchereau Duchesnay, sénateur, et de Julie Perrault. Pas d'enfants.

2. Clara Lindsay née à Québec le 18 avril 1832, mariée à Saint-Colomb de Sillery, le 11 juin 1861, à Robert-Shore-Milnes Bouchette, commissaire des douanes de Sa Majesté à Ottawa, veuf de Caroline-Anne Berthelot. Elle mourut à

Montréal le 11 mai 1893 et fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges. M. Bouchette était mort à Québec le 2 juin 1879, et avait été inhumé dans l'église de Saint-Colomb de Sillery. Enfants nés de leur mariage:

A. Robert-Errol Bouchette né à Québec le 2 juin 1862. Avocat et publiciste. Fonctionnaire au département du revenu de l'Intérieur, à Ottawa. Il a épousé, à Saint-Christophe d'Arthabaska, le 27 avril 1891, Marie-Julie-Hermine-Alice, fille de l'honorable Louis-Edouard Pacaud, conseiller législatif, et de Françoise Dumoulin. Enfants : *A.* Edouard-Errol Bouchette né à Québec le 19 février 1892. *B.* Alice-Clara-Aurélie-Eveline Bouchette née à Québec le 14 mai 1893, décédée à l'Islet le 12 juillet de la même année, et inhumée dans le cimetière de cette paroisse. *C.* Françoise-Zoé Bouchette née à Montréal le 3 mars 1895. *D.* Robert-Lindsay Bouchette né à Montréal le 23 août 1897.

B. Marie-Amélie-Clara-Adélaïde Bouchette née à Québec le 18 juillet 1864. Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 2 juin 1892, à William Brouage Chaussegros de Léry, avocat, seigneur de Saint-François de la Beauce. Enfants : *A.* Jean-Gaspard-Alexandre de Léry né à Saint-François de la Beauce le 16 mars 1893, décédé au même endroit le 1er août 1893. *B.* Marie-Claire-Charlotte de Léry née à Saint-François de la Beauce le 22 juillet 1894. *C.* Geneviève-Louise-Josephte de Léry née à Saint-François de la Beauce le 10 mars 1897.

C. Robert-Shore-Milnes Bouchette né à Ottawa le 18 juillet 1866. Il est teneur de livres chez Thomas May & cie, à Montréal. Il a épousé, à Montréal, le 12 novembre 1895, Evelyn-Anna-Mary, fille de James-Théophile Dillon et de Susan Agar. Enfants : *A.* Evelyn-Claire-Victoria Bouchette née à Montréal le 24 juillet 1897. *B.* Robert-Dillon de Montenach Bouchette né à Montréal le 11 juin 1900.

D. George-Victor-Joseph-Albert Bouchette né à Ottawa le 24 mai 1868. Décédé à Ottawa le 15 décembre 1870. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

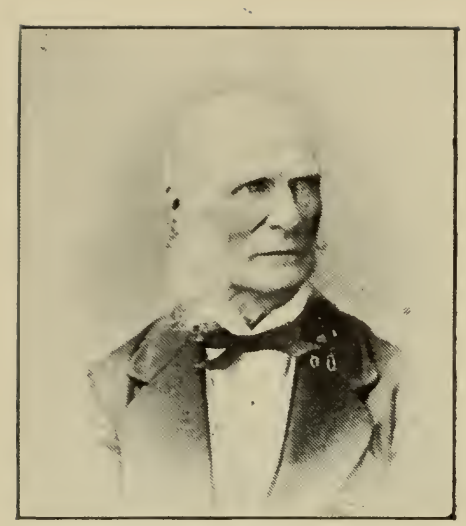

Errol-Boyd Lindsay

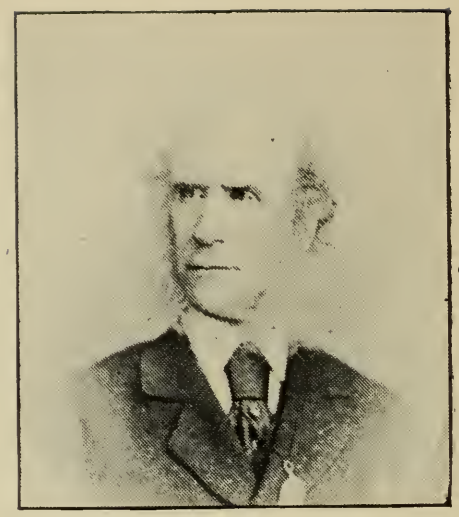

Robert-Shore-Milnes Bouchette

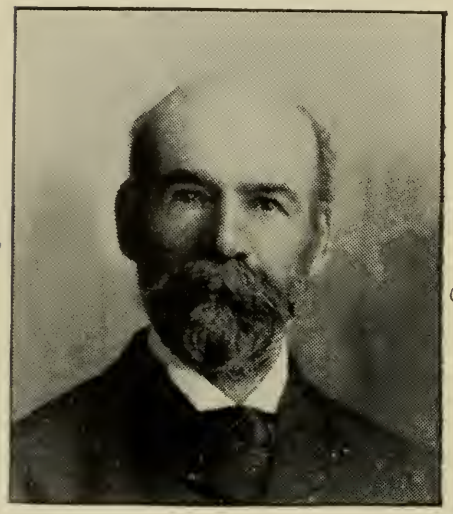

Charles-Alexandre Lindsay

Robert-Errol Bouchette

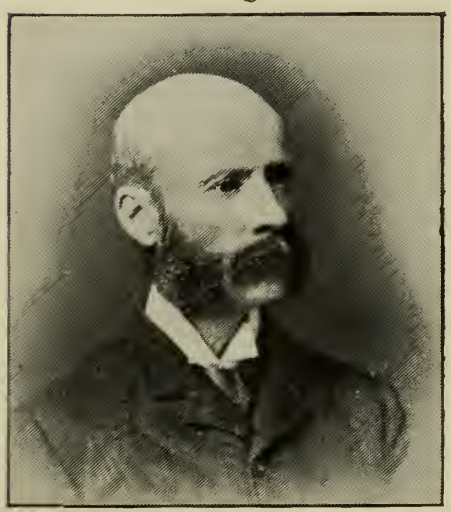

Charles-Perrault Lindsay

W.-B. Chaussegros de Léry

E. Joseph-Simon-McTavish Bouchette né à Ottawa le 23 août 1871. Décédé à Québec le 15 octobre 1891.

F. Marie-Caroline-Alexandra Bouchette née à Ottawa le 11 novembre 1874. Mariée, à Saint-François de la Beauce, le 17 octobre 1901, à François-Elzéar-Achille-Taschereau Fortier, régistrateur du comté de Beauce.

3. Julie-Caroline Lindsay née à Québec le 22 octobre 1833, mariée à Québec le 10 juin 1873 à Thomas McCord, greffier en loi de l'Assemblée législative, plus tard juge de la Cour Supérieure, veuf de Margaret Wadsworth. Elle mourut à Québec le 4 mai 1875, sans laisser d'enfants. En troisièmes noces, à la Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 30 octobre 1877, M. McCord épousa Marie-Caroline, fille de Henri Des Rivières et de Mary-Angelica Hay. L'honorable juge McCord est mort à Québec le 19 février 1886.

4. George-Errol Lindsay né à Québec le 13 mai 1835. Ingénieur civil. Décédé célibataire à Québec le 27 décembre 1898. Inhumé au cimetière Belmont.

5. Edouard Lindsay né à Québec le 18 septembre 1836. Médecin. Marié, à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, le 25 août 1869, à Caroline-Angélique, fille de Joseph Lefebvre de Bellefeuille et de Flavie-Caroline-Anne Leprohon. Il mourut à Saint-Eustache le 30 juillet 1876 et fut inhumé au cimetière Belmont, à Québec. Il n'y eut pas d'enfants de ce mariage. Madame veuve Lindsay se remaria à feu l'honorable Charles-Eugène Panet, sous-ministre de la milice.

6. Charles-Perrault Lindsay né à Québec le 27 novembre 1837. Avocat. Marié, à Québec le 9 septembre 1863, à Hémédine-Amélie, fille de Pierre-Elzéar Taschereau et de Catherine-Hémédine Dionne. De ce mariage naquit à Québec, un fils, le 8 mars 1867. Il décéda quelques instants après sa naissance, ondoyé. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Colomb de Sillery le lendemain. Madame Lindsay mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 9 janvier 1890. Elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse le 14.

M. Lindsay a épousé en secondes noces, à Montréal, le 17 septembre 1894, Marie-Anna (Annie)-Evangéline, fille de Louis-Achille Taschereau et de Marie-Hélène Taschereau. De cette union sont nés :

A. Errol-Charles-Alexandre-Georges Lindsay né à Sainte-Marie de la Beauce le 17 novembre 1895.

B. Marie-Hélène-Adèle-Georgiana Lindsay née à Sainte-Marie de la Beauce le 10 mars 1897.

En secondes noces, à Québec, le 3 mai 1841, le notaire Errol-Boyd Lindsay épousa Josephte, fille de Pierre Guerout et de Marie-Josephte Woolsey. (1)

Il mourut à Québec le 14 juin 1884 et fut inhumé dans l'église de Saint-Colomb de Sillery.

Madame Lindsay était morte à Québec le 16 janvier 1869.

M. Lindsay fut très longtemps régistraire et greffier de la maison de la Trinité à Québec. Il avait succédé à son père dans cette position le 8 mars 1832.

III. Claire-Charlotte Perrault

Née à Québec le 6 mars 1809.

Mariée, à Québec, le 30 août 1831, à Charles-Maurice Juchereau Duchesnay, avocat.

Elle mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 11 mars 1837 et fut inhumée dans l'église de cette paroisse le 15.

Son mari la suivit bientôt dans la tombe. Il mourut à Montréal, chez son beau-frère B.- A.-C. Gugy, le 26 juin 1840, et fut inhumé dans l'église Sainte-Marie de la Beauce, à côté de sa femme, le 30.

De ce mariage naquirent deux enfants :

1. Antoine-Louis Juchereau Duchesnay né à Québec le 20 septembre 1835. Décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 31 mai 1837. Inhumé dans l'église.

---

(1) Il eut deux enfants de cette union : Marie-Amélie, morte jeune, et Louise-Joséphine, qui devint l'épouse de Richard Alleyn, avocat, plus tard juge de la Cour Supérieure.

2. Louise-Adèle Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 novembre 1836. Décédée au même endroit le 8 mai 1837. Inhumée dans l'église.

IV. Jacques-Nicolas Perrault

Né à Québec le 8 octobre 1810.

Décédé au même endroit le 28 décembre 1816. Inhumé dans la cathédrale le 31.

V. Georges-Charles Perrault

Né à Québec le 6 juillet 1812.

Décédé en bas âge.

VI. Julie Perrault

Née à Québec le 5 décembre 1814.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 24 juillet 1834, à Henri-Elzéar Juchereau Duchesnay, avocat, plus tard sénateur de la puissance du Canada.

Elle décéda à Sainte-Foye, le 22 août 1838, et fut inhumée le 24 du même mois dans l'église des Ursulines de Québec.

Trois enfants naquirent de ce mariage :

1. Henri-Olivier Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 26 mai 1835. Décédé au même endroit le 10 mai 1837. Inhumé dans l'église.

2. Elzéar-Edmond Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 14 août 1836. Décédé au même endroit le 18 mars 1838. Inhumé dans l'église.

3. Louise-Amélie Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 mars 1838 ; mariée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 23 septembre 1861, à Charles-Alexandre Lindsay, notaire, de Québec. Pas d'enfants de cette union. (1)

---

(1) Voir p. 35.

VII. Zoé-Charlotte Perrault

Née à Québec le 10 mai 1817.

Décédée à Québec le 4 août de la même année, elle fut inhumée, le 6, dans le cimetière Sainte-Anne de la cathédrale.

VIII. Suzanne-Ursule Perrault

Née à Québec le 23 septembre 1818.

Elle se maria à Montréal, le 27 octobre 1842, à René Kimber, avocat, veuf de Louise Lozeau.

Elle mourut moins d'un an après son mariage, à Trois-Rivières, le 29 juillet 1843. Pas d'enfants.

M. Kimber épousa, en troisièmes noces, à Québec, le 10 septembre 1844, Catherine-Sarah, fille d'Edward Burroughs, protonotaire, et de Catherine Voyer.

M. Kimber fut nommé, le 12 juillet 1852, huissier de la Verge Noire de l'Assemblée législative de la province du Canada, puis, le 2 novembre 1867, du Sénat du Canada. Il a pris sa retraite en 1875 et a été remplacé par son fils René-Edouard décédé le 17 août 1901.

M. Kimber vit encore. Il est âgé de 87 ans, et réside à Paris depuis plusieurs années.

IV

JEAN-THOMAS TASCHEREAU

L'auteur de la deuxième branche.

V

CHARLOTTE-CLAIRE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 mars 1780.

Décédée à Québec le 13 janvier 1788. Inhumée le 15 dans le cimetière Sainte-Anne.

VI

JEAN-BAPTISTE-XAVIER TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 11 février 1781.
Décédé au même endroit le 17 décembre 1796. Inhumé dans l'église paroissiale le 20 décembre.

VII

ANONYME

Né et décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 14 février 1782. Inhumé dans l'église paroissiale le même jour.

VIII

THERESE-JULIE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 10 mai 1783.
Décédée au même endroit le 26 juillet 1784. Inhumée dans l'église paroissiale le 28.

IX

ANTOINE-CHARLES TASCHEREAU

L'auteur de la troisième branche.

X

GEORGE-LOUIS TASCHEREAU

L'auteur de la quatrième branche.

XI

LOUISE-JULIE TASCHEREAU

Née à Québec le 15 mars 1808.

Elle se maria, le 15 octobre 1827, dans la chapelle Sainte-Anne ou du Domaine, à Sainte-Marie de la Beauce, à Richard-Achille Fortier.

M. Fortier était né à Québec le 19 décembre 1803. Son père était négociant à la basse-ville. Le jeune Fortier fit ses études au séminaire de Québec et se destina à la médecine. Les écoles de médecine étaient rares dans notre pays et il dut suivre ses cours à Philadelphie. Il y prit ses degrés avec honneur en 1825. Il pratiqua quelque temps à la Rivière-Ouelle, puis il alla s'établir à Sainte-Marie de la Beauce où il exerça sa profession avec un grand succès. Mais la tâche était rude pour le médecin de campagne à cette époque. Les communications difficiles, les chemins le plus souvent affreux usaient vite un homme. La santé fit bientôt défaut au docteur Fortier. Le gouvernement lui confia alors la direction du bureau d'enrégistrement à Leeds, dans le comté de Mégantic, et ensuite celui de Beauce, à Sainte-Marie. Lorsque le docteur Fortier abandonna sa charge de régistrateur il s'occupa de culture. Par ses connaissances agricoles, il imprima un essor puissant à l'agriculture dans toute la Beauce.

Louise-Julie Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 11 janvier 1839. Le docteur Fortier ne se remaria pas. Il mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 18 janvier 1870.

Du mariage de Richard-Achille Fortier et de Louise-Julie Taschereau naquirent trois enfants : I Gabriel-Narcisse-Achille ; II Marie-Julie-Anna ; III Joseph-Elzéar.

Richard-Achille Fortier

I. Gabriel-Narcisse-Achille Fortier

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juillet 1829.

Il fut propriétaire d'une partie des seigneuries de Sainte-Marie et de Linière et tint avec son père le bureau d'enrégistrement de Beauce. Il s'occupa lui aussi activement d'agriculture. Son exemple fut suivi et la profession de cultivateur devint alors un honneur et un profit pour ceux qui s'y livraient.

M. Gabriel-Narcisse-Achille Fortier mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 1er octobre 1898.

Il avait épousé, à Saint-Michel de Bellechasse, le 24 juillet 1849, Hermine-Emilie, fille du docteur François Fortier et de Angélique-Olympe Perrault. Madame veuve Fortier demeure à Sainte-Marie de la Beauce.

De ce mariage naquirent cinq enfants :

1. François-Elzéar-Achille-Taschereau Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 13 août 1850. Avocat. Occupe la position de régistrateur du comté de Beauce, à Saint-François. Il a épousé, à Saint-François de la Beauce, le 17 octobre 1901, Marie-Caroline-Alexandra, fille de Robert-Shore-Milnes Bouchette et de Clara Lindsay. (1)

2. Marie-Richard-Alphonse-Tancrède Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 7 mai 1852. Il a continué les traditions de sa famille en embrassant la médecine comme profession. Il pratique dans sa paroisse natale. Il a épousé, à Saint-Joseph de la Beauce, le 16 août 1876, Marie-Eliza-Anna, fille de Thomas-Jacques Taschereau, shérif, et de Marie-Elisabeth-Josephte Massue. Enfants :

A. Marie-Richard-Achille-Joseph-Hugues Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 décembre 1877. Avocat à Sainte-Marie.

---

(1) Voir p. 37.

B. Marie-Thomas-Emile-Massue Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 23 août 1879. Etudiant dentiste à Montréal.

C. Marie-Eliza-Yvonne Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 26 janvier 1881.

D. Marie-Marguerite-Clara-Andrée-Hermine Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 1er janvier 1894.

E. Marie-Gabrielle Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 novembre 1895.

F. Marie-Anne-Elianne Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 22 février 1897.

3. Julie-Olympe-Hermine-Léda Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 janvier 1854. Décédée à l'Hôpital-Général de Québec le 21 mars 1894.

4. Rodolphe-Albert-Auguste-Raymond Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 juin 1856. Demeure à Sainte-Marie de la Beauce où il s'occupe d'agriculture. Célibataire.

5. Narcisse-Edmond-Emile-Hugues Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1858. Décédé au même endroit le 7 décembre 1865.

II. Marie-Julie-Anna Fortier

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 26 juillet 1832.

Elle se maria, à Sainte-Marie de la Beauce, le 23 janvier 1855, à Louis Delorme, avocat.

Madame Delorme mourut subitement, des suites d'une affection pulmonaire, à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 1864. Elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce. Elle laissait quatre enfants :

1. Marie-Louis-Richard Delorme né à Saint-Hyacinthe le 16 janvier 1856. Il mourut à Saint-Hyacinthe le 24 mai 1871 et fut inhumé dans l'église Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. Ce jeune homme montrait les plus excellentes dispositions. Quoique d'un âge encore très peu avancé, son père ne crai-

Louis Delorme

Charles-Emile Delorme

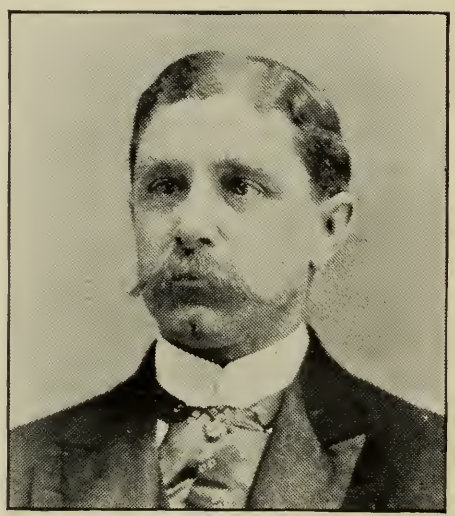

Gustave-Maurice Delorme

gnait pas de lui confier l'administration de ses affaires lorsqu'il s'absentait. Et toujours l'enfant répondit à cette confiance par une conduite sage et prudente. Il eut fait un bon citoyen.

2. Charles-Emile Delorme né à Saint-Hyacinthe le 4 août 1857. Il fait partie de la raison sociale Delormes Frères, représentants de fabriques et négociants, 15, rue de Bresoles, Montréal. Marié à l'église paroissiale Saint-Joseph, Montréal, le 14 février 1893, à Marie-Louise-Julie Saucier, veuve de Adjutor Larue, et fille de Théodore Saucier et de Aurélie Normand. Pas d'enfants.

3. Gustave-Maurice Delorme né à Saint-Hyacinthe le 7 novembre 1858. En société avec son frère. Célibataire.

4. Marie-Zéphirine-Anna Delorme née à Saint-Hyacinthe le 23 octobre 1860. Elle réside à Montréal.

En secondes noces, à Québec, le 11 mai 1871, M. Louis Delorme épousa Flore-Sara-Odile Paradis, veuve de Anton Jorgensen.

M. Delorme est décédé à Montréal le 18 juin 1895 et a été inhumé dans le cimetière de la Côte des Neiges.

M. Delorme était né à Montréal le 29 décembre 1824. Il était donc dans la soixante-onzième année de son âge quand la mort vint le surprendre après quelques heures de maladie seulement. M. Delorme fut député de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes de 1869 à 1878. Le 14 mai 1879, il était nommé greffier de l'Assemblée législative de Québec et un peu plus tard il ajoutait à cette charge celle de greffier de la Couronne en Chancellerie. Au mois d'octobre 1892, il donna sa démission de ces deux emplois.

C'est M. Delorme qui avec l'honorable M. Pierre Bachand et M. Dessaulles lequel fut maire de Saint-Hyacinthe pendant un si grand nombre d'années, a organisé le système des banques dans cette ville. C'est grâce aux efforts de M. Delorme que la loi accordant des pensions aux survivants de la guerre de 1812 a été passée. Madame veuve Delorme lui survit. Elle demeure à Québec.

III. Joseph-Elzéar Fortier

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 21 octobre 1838.

Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Québec et suivi les cours de l'université Laval, il fut admis à la pratique de la médecine. M. Fortier a résidé plusieurs années à Sainte-Marie de la Beauce. Il demeure maintenant à Québec où il occupe la position de percepteur du revenu de la Province.

Il a épousé, à Québec le 21 octobre 1863, Joséphine, fille de George-Honoré Simard, député de Québec-Centre, et de Louise-Julie Measam. Elle mourut à Québec le 28 janvier 1877.

Il a épousé en secondes noces, à Québec, le 30 septembre 1879, Joséphine, fille de l'honorable sénateur Pierre Baillargeon et de Marie-Geneviève Painchaud.

Du mariage Fortier-Simard sont nés cinq enfants :

1. Joseph-Richard-Jules-Arthur Fortier né à Québec le 2 octobre 1864. Décédé au même endroit le 9 août 1867. Inhumé au cimetière Belmont.

2. Georges-Emile-René Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 août 1866. Admis à la pratique de la médecine le 22 juin 1891. Professeur d'hygiène à l'université Laval, à Québec. Il a épousé, à Québec, le 12 octobre 1896, Marie-Alice-Alexandrine, fille de l'honorable Pierre-René Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction Publique, et de Marie-Alice-Victorine Leclère. Enfants :

A. Marie-Alice-Joséphine-Adine Fortier née à Québec le 14 septembre 1897.

B. Marie-Julie-Gabrielle-Estelle Fortier née à Québec le 4 octobre 1898.

C. Joseph-Louis-René de LaBruère Fortier né à Québec le 26 mai 1900.

D. Marie-Anna-Elisa-Germaine Fortier née à Québec le 26 août 1901.

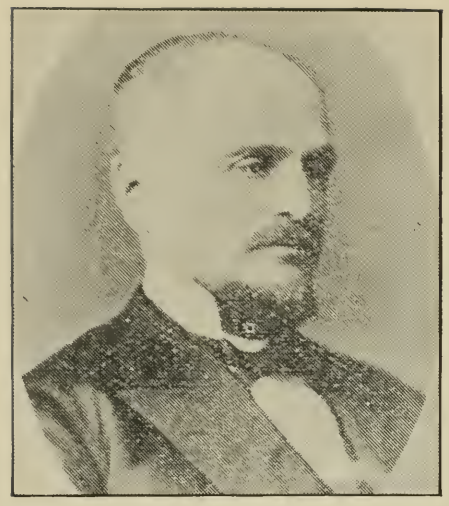

Gabriel-Narcisse-Achille Fortier

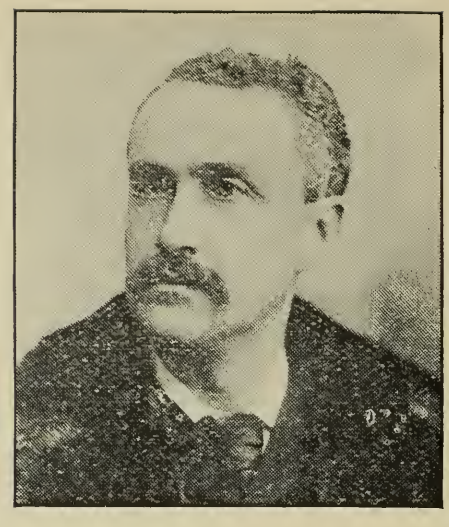

F.-E.-A.-Taschereau Fortier

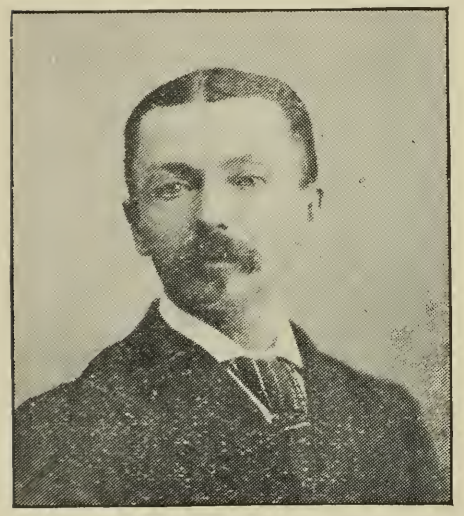

M.-R.-A.-Tancrède Fortier

M.-R.-A.-J.-Hughes Fortier

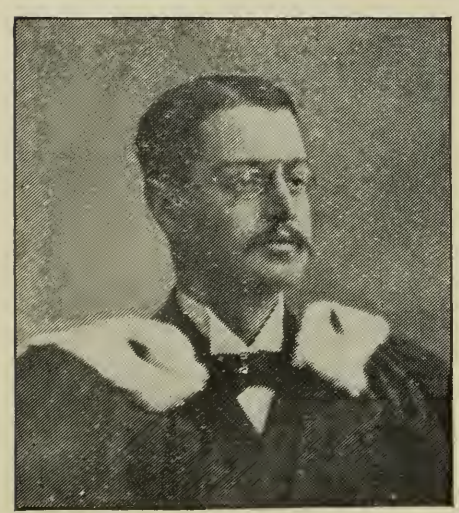

George-Emile-René Fortier

M.-Félix-Georges Fortier

3. Marie-Julie-Joséphine-Anna Fortier née à Québec le 17 juin 1868.

4. Marie-Félix-Georges Fortier né à Québec le 28 juin 1870. Admis à la pratique du notariat le 9 septembre 1898. Etabli à Saint-François de la Beauce. Il a épousé à Québec, le 2 octobre 1894, Marie-Christine-Eva, fille de François-Olivier Vallerand, ancien marchand, et de Philomène Wells. Enfants :

A. Marie-Philomène-Joséphine-Marguerite Fortier née à Québec le 15 décembre 1896.

B. Marie-Joseph-François-Georges-Gaston Fortier née à Saint-François de la Beauce le 3 décembre 1898.

5. Marie-Julie-Eugénie Fortier née à Québec le 4 juin 1873. Décédée au même endroit le 6 février 1879. Inhumée au cimetière Belmont.

Du mariage Fortier-Baillargeon sont nés :

6. Marie-Pierre-Joseph-Arthur Fortier né à Québec le 31 mai 1880. Etudiant à la faculté des Arts de l'université Laval, à Québec.

7. Marie-Julie-Eugénie Fortier née à Québec le 3 octobre 1881.

8. Marie-Louise-Antoinette-Joséphine Fortier née à Québec le 7 avril 1883.

9. Marie-Charles-Emile-Edgar Fortier né à Québec le 14 avril 1885.

BRANCHE AINÉE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Thomas-Pierre-Joseph Taschereau

L'HONORABLE THOMAS-PIERRE-JOSEPH TASCHEREAU

Né à Québec le 19 avril 1775.

Il se destina d'abord à la carrière militaire. Son père le fit entrer en qualité de cadet dans le *Royal Canadien* ou *Royal Canadian Volunteers*, régiment levé au Canada pour remplacer les troupes anglaises dont on avait besoin ailleurs. En 1797, il était lieutenant, et en garnison à Niagara.

En 1802, le *Royal Canadien* fut licencié et Thomas-Pierre-Joseph Taschereau mis à demi-solde s'en vint résider à Sainte-Marie de la Beauce.

Le 13 mai 1807, il était fait juge de paix pour le district de Québec.

Le 25 mai 1812, M. Taschereau prenait le commandement du 4e bataillon du district de Québec. Un mois plus tard, le 24 juin, sir George Prevost faisait émettre l'ordre-général suivant :

"Son Excellence le capitaine-général ayant inspecté aujourd'hui le Quatrième bataillon de la milice incorporée, commandé par le lieutenant-colonel Taschereau, veut bien exprimer son approbation du zèle et des talents de cet officier, le progrès du corps dont on lui a confié le commandement, ayant, par la discipline et les instructions qu'il a reçues, surpassé son attente."

Il fit toute la campagne de 1812-13 avec son bataillon et paya de ses propres deniers un grand nombre de miliciens

qui n'étaient pas obligés de servir au sens de la loi mais qu'il avait engagés par pur patriotisme.

Le 28 janvier 1818, M. Taschereau était appelé au Conseil législatif.

Cinq ans plus tard, le 25 mai 1823, il succédait à Jean-Baptiste D'Estimauville comme grand-voyer et inspecteur des chemins et rues pour le district de Québec.

L'aîné de la famille étant entré dans les ordres, il hérita de la seigneurie de Sainte-Marie.

M. Taschereau mourut à Québec le dimanche matin, 8 octobre 1826, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce le 12.

L'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau avait épousé à Boucherville, le 29 janvier 1805, Françoise, fille de Joseph Boucher La Bruère de Montarville, seigneur de Saint-Denis, et de Catherine Pecaudy de Contrecœur. Madame Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 20 septembre 1834, à l'âge de 54 ans. Elle fut inhumée dans l'église paroissiale.

De leur mariage naquirent dix enfants : I Pierre-Elzéar ; II Joseph-André ; III Thomas-Antoine ; IV Françoise ; V Thomas-Jacques ; VI Henry-Victor-Antoine ; VII Françoise-Rachel ; VIII Catherine-Zoé ; IX Charles-Philippe ; X Louis-Horace-Linière.

I

PIERRE-ELZÉAR TASCHEREAU

Le continuateur de la lignée.

II

L'HONORABLE JOSEPH-ANDRÉ TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 novembre 1806.

"Joseph-André Taschereau fit ses études classiques à la maison paternelle, sous la direction d'habiles précepteurs,

au nombre desquels se trouva M. Quertier, l'une des gloires de la chaire canadienne.

"Ses études classiques terminées, il vint étudier le droit à Québec, et eut successivement pour patrons : M. Charles Panet, et les juges Vanfelson et Power. Admis au barreau le 21 février 1828, il pratiqua comme avocat jusqu'au 13 avril 1843, date de sa nomination à la charge d'inspecteur et surintendant de police pour la cité de Québec, sous l'administration de lord Metcalfe.

"Pendant cette période de temps, la carrière politique lui avait souri, comme elle sourit à tous les hommes de cœur, et il avait représenté le comté de Beauce du 12 décembre 1835 au 27 mars 1838 dans la législature du Bas-Canada.

" En 1841, immédiatement après l'Union, il brigua les suffrages du comté de Dorchester ; mais il y rencontra un terrible adversaire dans son oncle, Antoine-Charles Taschereau, et il essuya une défaite après une lutte des plus acharnées.

" En 1844, il éprouva semblable défaite dans le comté de Montmorency, où il s'était présenté contre l'honorable Joseph Cauchon.

" Cet échec ne l'empêcha pas d'avancer dans la voie des honneurs, et, le 30 août 1845, cédant aux sollicitations de l'honorable René-Edouard Caron, orateur du Conseil législatif, il accepta la place de solliciteur-général du Bas-Canada, dans l'administration Draper-Viger ; et il fut alors (15 septembre 1845) élu député du comté de Dorchester, en remplacement de son frère, Pierre-Elzéar Taschereau, qui venait de mourir.

" Il ne fut solliciteur-général que pendant 18 mois, au bout desquels il résigna, par suite de quelque malentendu avec ses collègues. (1)

---

(1) " Au mois d'avril 1847, M. Smith remit son portefeuille de procureur-général, et fut créé juge de la Cour du Banc de la Reine. M. Badgley le remplaça dans le cabinet. Cette nomination déplut à

" Le 22 mai 1847, il était fait juge de la Cour de Circuit, par lord Elgin.

" Quatre ans après, le district de Kamouraska fut érigé et, en 1852, il vint s'y fixer et y résida jusqu'à sa mort. Dans l'intervalle, le 25 novembre 1857, il avait été nommé juge de la Cour Supérieure par sir Edmund-Walker Head.

" Comme juge, il était l'un des plus capables et des plus savants que notre pays ait possédés. L'accomplissement des devoirs de sa charge, avec habileté et impartialité, a fait l'occupation constante de ses vingt dernières années. Il avait un jugement sûr et une pénétration vive ; il saisissait promptement une question, et en embrassait toutes les difficultés sans effort. Aussi, ses jugements étaient-ils toujours lucides et bien motivés.

" La Providence lui avait confié de beaux talents, et il ne les avait pas enfouis comme le mauvais serviteur de l'Evangile. L'étude qui fut, l'on pourrait presque dire, l'unique amour de sa vie, avait orné sa belle intelligence de vastes connaissances légales, dont il savait faire l'application.

"Bien doué du côté de l'esprit, il ne l'était pas moins du côté du cœur. Il était bienfaisant, charitable et de la plus scrupuleuse probité ; et sa conduite fut toujours irréprochable. Aussi laissa-t-il à Kamouraska un souvenir qui ne s'effacera pas, et longtemps il sera l'objet des regrets de cette paroisse.

" Un peu excentrique dans ses goûts et ses habitudes, et d'une timidité assez étrange dans un homme de ses talents et de sa position, il vivait comme un ermite, toujours renfermé dans sa bibliothèque qui était très considérable. Il ne s'est jamais marié, fuyait la société, et n'avait guère d'autres amis que ses livres ; avouons que ce sont bien les meilleurs. Aussi les aimait-il beaucoup, et, quelque temps

---

M. Taschereau qui cessa d'être solliciteur-général du Bas-Canada ; il devait en justice succéder à M. Smith."—Louis-P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, volume deuxième, p. 12.

avant sa mort, il disait en les regardant : " Mes pauvres livres, ils ne me serviront plus à grand'chose."

" En effet, il était près de sa fin, et la maladie qui devait l'emporter faisait des progrès rapides. Cette maladie était une de celles auxquelles les médecins donnent le nom générique de *névrose*. Elle l'avait déjà attaqué à deux reprises depuis quelques années, et il en avait triomphé en remplaçant l'étude par quelques distractions. Mais, cette fois, tout le système nerveux était complètement épuisé par les veilles et l'étude. Il lui arriva donc ce qui arrive trop souvent dans ce monde : il fut la victime de ses meilleurs amis, ses livres le tuèrent.

" Sa mort, arrivée à Kamouraska, le 30 mars 1867, fut celle du citoyen honnête, respectable et chrétien qu'il avait toujours été ; elle fut calme et douce comme sa vie. Il s'éteignit comme une lampe où l'huile vient à manquer, et on ne peut mieux peindre la tranquillité de son agonie que par ces deux vers de Victor Hugo :

> La chose simplement d'elle-même arriva,
> Comme la nuit se fait lorsque le jour s'en va." (1)

L'honorable juge Joseph-André Taschereau fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce le 3 avril.

III

THOMAS-ANTOINE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 janvier 1809.

Décédé au même endroit le 8 février 1809, il fut inhumé dans l'église le lendemain.

---

(1) A.-B. Routhier, *Journal de Québec*, 2 avril 1867.

IV

FRANCOISE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 4 juillet 1810.

Décédée au même endroit le 23 septembre 1810 et inhumée dans l'église le lendemain.

V

THOMAS-JACQUES TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 21 juillet 1811.

Il reçut sa commission de notaire le 15 octobre 1832, et s'établit dans sa paroisse natale.

Le 2 décembre 1836, il était nommé collecteur des douanes à Sainte-Marie de la Beauce, en remplacement de son oncle, Antoine-Charles Taschereau.

Le 6 mars 1858, la position de shérif du district de Beauce lui fut donnée. Ce ne fut cependant que trois ans plus tard, en 1861, qu'il se fixa à Saint-Joseph de la Beauce.

Le notaire Taschereau résigna sa charge de shérif en faveur de son fils, Gustave-Olivier, en mars 1883.

Il mourut à Saint-Joseph de la Beauce le 20 janvier 1885, et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Thomas-Jacques Taschereau était à sa mort propriétaire de la seigneurie de Fleury ou de Saint-Joseph Sud-Ouest.

Il avait épousé à Saint-Joseph de Deschambault, le 12 octobre 1835, Marie-Anne-Amable, fille de feu le docteur Olivier Fleury de la Gorgendière et de Henriette Lindsay. Elle mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 16 avril 1852, à l'âge de 38 ans, et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne le 19.

Il épousa, en secondes noces, à Québec, le 24 avril 1854, Marie-Josephte, fille de l'honorable Louis Massue et de

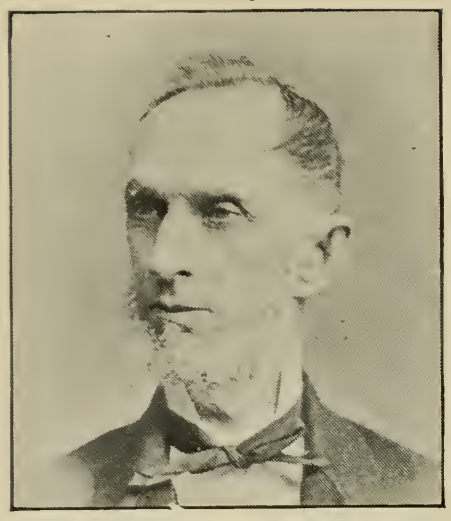

Thomas-Jacques-Taschereau

Gustave-Olivier Taschereau

Jules-Jacques-Taschereau

J.-E. de Montarville Taschereau

Thomas-Linière Taschereau

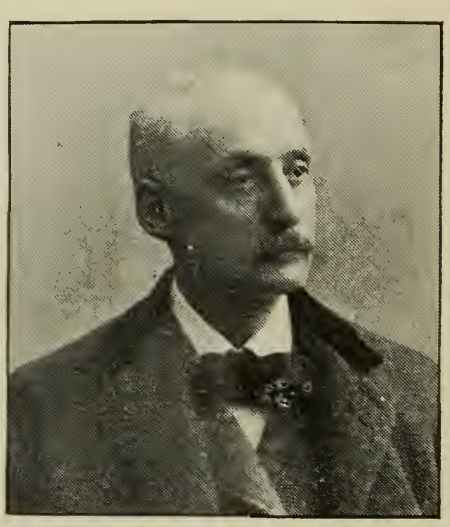

Philippe-Benjamin Dumoulin

Anne-Elisabeth Marrett. Elle mourut à Saint-Joseph de la Beauce le 29 septembre 1887 et fut inhumée dans le cimetière de la paroisse.

Du premier mariage naquirent : I Anonyme ; II Louise-Joséphine ; III Gustave-Olivier ; IV Jules-Jacques ; V Philippe-Albert ; VI Linière-Alfred ; VII Marie-Célanire ; VIII Joseph-Ernest de Montarville ; IX Caroline-Alexandrine-Amanda ; X Auguste-François-Xavier ; XI Thomas-Linière ; XII Marie-Clara-Zoé.

Du second mariage naquirent : XIII Marie-Louis-Alphonse ; XIV Marie-Elisa-Anna ; XV Marie-Louise-Hermine ; XVI Marie-Joseph-Thomas-Jacques ; XVII Marie-Joséphine-Henriette ; XVIII Marie-Virginie-Julie.

I. Anonyme

Né et décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 27 juillet 1836. Inhumé dans l'église paroissiale.

II. Louise-Joséphine Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 10 juillet 1837.

Décédée à Saint-Joseph de la Beauce le 18 septembre 1864, elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 21.

III. Gustave-Olivier Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 6 octobre 1838.

Admis à la pratique du notariat le 5 novembre 1860, il s'établit à Lévis. Un an plus tard, il venait se fixer à Saint-Joseph de la Beauce.

Le 7 mars 1883, il remplaçait son père comme shérif du district de Beauce.

Après la mort de son père, il devint propriétaire de la seigneurie de Fleury ou de Saint-Joseph Sud-Ouest.

M. Taschereau mourut à Saint-Joseph de la Beauce le 2 mars 1896, d'une attaque d'apoplexie, dont il avait été

frappé cinq jours auparavant. Il fut inhumé le 5 dans le cimetière de la paroisse.

L'honorable juge H-Cyrias Pelletier, en procédant à l'ouverture de la Cour Supérieure à Saint-Joseph de la Beauce, le 7 mars 1896, faisait du shérif Taschereau un éloge qui a sa place ici :

" La mort est venue subitement au milieu de nous, et nous a enlevé un officier public accompli, un concitoyen distingué et un ami dévoué et fidèle. M. Gustave Taschereau, shérif de ce district, n'est plus, n'existe plus, si ce n'est dans notre cœur qui ne l'oubliera jamais.

" Comme officier public, il a été un modèle : sans dureté de cœur, il était énergique et inflexible dans l'exercice de sa charge, bon administrateur, économe, ponctuel et aussi intelligent qu'homme de bon conseil.

" Comme citoyen, il laisse des exemples à imiter. Aimant son pays, sa paroisse et ses semblables, il était de toutes les bonnes œuvres publiques et privées. Bon père, excellent époux, catholique convaincu, il accomplissait tous ses devoirs avec zèle et fermeté.

" C'était un ami fidèle : il était des nôtres dans nos joies comme dans nos chagrins.

" Sa mort a creusé dans ce district, dans ce comté, dans ce village, un vide que rien ne saurait combler.

" En ma qualité de président de cette Cour, je me fais l'écho de tous en constatant la grande perte que son départ nous fait éprouver et les regrets de voir disparaître soudainement et à un âge encore peu avancé un homme si utile à son pays.

" Issu d'une grande famille, il avait le sang noble, généreux, et le courage de toutes les vertus qui distinguent le brave citoyen et le bon chrétien.

" La tombe s'est fermée sur lui pour toujours, mais son souvenir restera parmi ses concitoyens et ses nombreux amis.

" Que ces paroles du juge de ce district aillent à l'épouse, aux enfants et aux parents du regretté défunt comme la

preuve d'un deuil général, l'expression des sympathies et des condoléances du public, et le témoignage sincère de son estime et de son respect dus au mérite et à la mémoire chérie de celui que nous pleurons tous, et aussi comme l'assurance que tous ceux qui l'ont connu intimement conserveront un souvenir impérissable de son bon cœur, de sa belle âme et de sa vie exemplaire."

Gustave-Olivier Taschereau avait épousé, à Québec, le 1er juin 1870, Marie-Louise-Antoinette, fille du docteur Pierre Baillargeon, plus tard sénateur de la puissance du Canada, et de Marie-Geneviève-Angèle Painchaud. Elle mourut à Saint-Joseph de la Beauce le 2 décembre 1874, à l'âge de 28 ans et 7 mois, et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce. Elle avait eu deux enfants :

1. Marie-Joseph-Gustave-Arthur Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 23 novembre 1873. Admis à la pratique de la médecine en 1898, il est établi depuis à Saint-Ferdinand d'Halifax, comté de Mégantic. Il est major senior au 92e régiment d'infanterie de Beauce et Dorchester. Il a épousé au couvent des Ursulines de Bedford Park, New-York, le 18 avril 1901, Mary-Mathilda, fille de feu Michæl-Henry O'Ryan.

2. Marie Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 9 mai 1871 ; décédée le même jour, elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 11 mai.

En secondes noces, à Saint-Germain de Rimouski, le 17 juillet 1878, Gustave-Olivier Taschereau épousa Clara-Eugénie-Eléonore, fille de l'honorable John Maguire, juge de la Cour Supérieure, et de Francis-Agnès Horan. De ce second mariage sont nés :

3. Marie-Joseph-Eugène-Olivier Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 14 mai 1879. Etudiant en loi à l'université Laval, à Québec.

4. Marie-Agnès-Mariette Taschereau née à Saint-Joseph

de la Beauce le 8 décembre 1880 ; décédée au même endroit le 29 avril 1890. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

5. Joseph-Jean-Thomas Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 17 février 1882. Décédé au même endroit le 3 août suivant. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

6. Marie-Joseph-Gabriel-Tancrède Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 4 juin 1883. Etudiant au séminaire de Québec.

7. Marie-Blanche-Joséphine Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 28 juin 1884.

8. Marie-Joséphine-Françoise-Clara Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 3 février 1888.

9. Marie-Joseph-André Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 25 décembre 1888.

10. Marie-Yves-Joseph-Cyrias Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 10 mars 1890. Décédé au même endroit le 16 mars 1891. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

11. Marie-Anne-Joseph Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 24 mars 1891.

12. Marie-Joseph-Eugénie-Marguerite Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 15 février 1896.

IV. Jules-Jacques Taschereau

Né à Saint-Joseph de la Beauce le 12 janvier 1840.

Admis à la pratique de la médecine le 14 octobre 1862, il s'établit dans sa paroisse natale.

Le 4 novembre 1876, le docteur Taschereau fut nommé coroner du district de Beauce, en remplacement de Jean-T. Proulx.

Il mourut le 21 juillet 1898, à Montréal, où il s'était rendu pour se mettre sous les soins de médecins spécialistes pour une dyspepsie qui le minait depuis longtemps. Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de la Beauce le 25.

Le docteur Jules-Jacques Taschereau avait épousé, à

Québec, le 12 janvier 1870, Marie-Sophie-Hélène, fille du docteur Jean-Zéphirin Nault et de Caroline Durette.

De ce mariage naquirent :

1. Marie-Josephte-Louise-Caroline Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 7 février 1871.

2. Marie-Louise-Adèle Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 13 février 1872. Entrée au monastère des Ursulines de Québec le 8 décembre 1894. Professe de chœur sous le nom de Sainte-Monique.

3. Marie-Joseph-Zéphirin-Thomas-Jacques Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 19 juillet 1873. Décédé au même endroit d'une maladie de cœur le 24 mai 1892. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

4. Anna-Maria-Emma Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 22 juillet 1874. Décédée au même endroit le 27 septembre 1874.

5. Marie-Joseph-Alexandre-Linière Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 22 juillet 1875.

6. Marie-Marguerite-Suzanne-Aurélie-Elisa Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 30 novembre 1876. Décédée au même endroit le 25 juillet 1881.

7. Marie-Louis-Joseph-André Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 17 mars 1878. Décédé au même endroit le 31 juillet 1881.

8. Marie-Marguerite-Hélène Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 4 février 1880.

9. Marie-Clara-Alice Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 14 octobre 1881.

10. Anonyme né et décédé à Saint-Joseph de la Beauce le 11 juillet 1882.

11. Marie-Thérèse-Edith-Amélie Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 16 février 1884.

12. Marie-Julie-Emma Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 13 septembre 1885.

Madame veuve Jules-Jacques Taschereau réside à Québec depuis la mort de son mari.

V. Philippe-Albert Taschereau

Né à Saint-Joseph de la Beauce le 10 juin 1841.

Il tenta fortune à Manitoba. Après avoir résidé quelques années à Winnipeg, il ouvrit, en 1879, un magasin général à Sainte-Agathe, comté de Provencher, mais, dès le mois de février 1881, il laissa cet endroit pour Saint-Pierre Jolys, dans le même comté.

En 1884, il était nommé greffier de la Cour de comté de Provencher. Il obtint presque en même temps une commission de notaire public.

M. Philippe-Albert Taschereau mourut à Saint-Pierre Jolys le 30 avril 1898, et fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

Il avait épousé à Saint-Charles, comté de Selkirk, le 10 août 1874, Marguerite-Anne, fille de George McPhillips, arpenteur, et de Marguerite Lavin.

Elle mourut à Winnipeg, le 3 juin 1893, à l'âge de 40 ans, et fut inhumée dans le cimetière catholique de Fort Rouge.

De ce mariage naquirent :

1. Thomas-Philippe-Albert Taschereau né à Saint-Charles, comté de Selkirk, le 13 août 1875 ; décédé au même endroit le 17 décembre 1877. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

2. Marie-Joseph-George Taschereau né à Saint-Charles, comté de Selkirk, le 15 octobre 1876 ; décédé au même endroit le 2 janvier 1877. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

3. Marguerite-Marie-Anne Taschereau née à Winnipeg le 4 décembre 1877 ; décédée à Saint-Charles, comté de Selkirk, le 4 avril 1878. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

4. Anonyme né et décédé à Saint-Charles, comté de Selkirk, le 16 septembre 1879. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

5. Marie - Philippe - Alphonse Taschereau né à Saint-Pierre Jolys, comté de Provencher, le 18 mars 1881. Il est ingénieur électricien et habite Saint-Paul, Minnesota, Etats-Unis.

6. Marie-Georges-Louis Taschereau né à Saint-Pierre Jolys, comté de Provencher, le 11 février 1883. Etudiant en droit à Vancouver, Colombie Anglaise.

7. Thomas - Alexandre Taschereau né à Saint-Pierre Jolys, comté de Provencher, le 11 mars 1884. Il est étudiant à l'université de Manitoba, à Winnipeg.

VI. Linière-Alfred Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 21 février 1843.

Noyé au même endroit, le 26 mai 1850. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne le 28 mai.

VII. Marie-Célanire Taschereau

Née à Sainte-Marguerite, comté de Dorchester, le 12 novembre 1844.

Entrée à l'Hôpital-Général de Québec le 7 juin 1872, elle y a fait profession, le 8 janvier 1874, sous le nom de Marie-Célanire de Saint-Elzéar. Elue comme l'une des fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, elle y a successivement occupé les charges de maîtresse des novices, supérieure et dépositaire, fonction qu'elle exerce actuellement.

VIII. Joseph-Ernest de Montarville Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 29 mars 1846.

Après avoir suivi les cours de l'université Laval, à Québec, il fut commissionné notaire le 5 novembre 1868.

Il n'eut pas l'occasion d'exercer sa profession car il obtint presque immédiatement un emploi au bureau de la Trinité, à Québec.

Au mois d'août 1872, il fut appelé en garnison à l'île Sainte-Hélène, près Montréal, en qualité de lieutenant au Régiment canadien d'artillerie.

Il fut peu de temps après envoyé à Manitoba à la tête d'un détachement d'artillerie.

En juin 1876, il revint résider à Charlesbourg.

En 1880, il était nommé capitaine de la Batterie B à Kingston.

Trois ans plus tard, à l'automne de 1883, il était fait major de brigade du 7ème district militaire, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée à Sainte-Marie de la Beauce le 18 janvier 1893. Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de la Beauce le 21.

Le lieutenant-colonel Taschereau avait publié, en 1884, un *Petit Code militaire*, qui combla une lacune dans la bibliothèque du militaire canadien-français.

Joseph-Ernest de Montarville Taschereau s'était marié à Charlesbourg, le 3 juin 1867, à Marie-Joséphine, fille de Jean-Baptiste Delâge, et de Marie Grant.

De ce mariage sont nés deux enfants :

1. Marie-Joséphine-Amanda Taschereau née à Charlesbourg le 31 mars 1868 ; mariée à Québec, le 15 novembre 1892, à Jérémie-Marcel Aubry, représentant à Québec de l'importante maison de commerce C-B. Lanctot, de Montréal.

Enfants :

A. Marie-Joséphine-Marcelle Aubry née à Québec le 26 février 1894.

B. Marie-Jeanne-Germaine Aubry née à Québec le 5 décembre 1895.

C. Joseph-Ernest-André-Maurice-Antoine-Taschereau Aubry né à Québec le 1er novembre 1897.

D. Marie-Zoé-Aimée Aubry née à Charlesbourg le 11 février 1899. Décédée le lendemain.

E. Joseph-Ernest de Montarville Aubry né à Charlesbourg le 13 février 1900.

2. Thomas-Jacques de Montarville Taschereau né à Charlesbourg le 14 mai 1869.

Il a été reçu médecin vétérinaire en 1890.

M. Taschereau a été lieutenant-colonel commandant du

23e bataillon d'infanterie de Beauce. Il agit aujourd'hui comme major au 92e régiment de Beauce et Dorchester avec le grade de lieutenant-colonel.

Il a épousé à Charlesbourg, le 17 mars 1900, Victoria Aubry, veuve de Joseph-Magloire Hudon.

Madame veuve Joseph-Ernest de Montarville Taschereau réside au Gros-Pin, paroisse de Charlesbourg.

IX. Caroline-Alexandrine-Amanda Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 septembre 1847.

Entrée au noviciat de l'Hôpital-Général de Québec le 8 septembre 1874, elle fit profession le 16 mars 1876, sous les noms de soeur Caroline-Alexandrine-Amanda de Saint-Alexandre.

Elle est morte le 27 février 1887.

X. Auguste-François-Xavier Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 3 mars 1849.

Décédé au même endroit le 14 février 1851. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne, le 17.

XI. Thomas-Linière Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 8 octobre 1850.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec et au collège Sainte-Marie, à Montréal.

Il suivit les cours de l'université Laval, à Québec, et, le 2 janvier 1872, il était admis à la pratique du droit.

M. Taschereau exerça sa profession en société avec M. Auguste Pacaud, jusqu'en 1897, à Saint-Joseph de la Beauce, puis à Québec, avec MM. Pacaud, Lavery et Smith.

Le 31 octobre 1884, il fut élu député de Beauce à la Chambre des Communes, en remplacement de M. Joseph Bolduc, nommé sénateur. Il ne se représenta pas aux élections générales du 22 février 1887.

Aux élections générales du 23 juin 1896, il fut candidat

à la Chambre des Communes dans le comté de Kamouraska. Il fut battu par M. H.-G. Carroll.

Aux élections générales du 7 novembre 1900, il fut de nouveau candidat dans le même comté. M. Carroll l'emporta encore.

M. Taschereau succomba à la maladie de cœur dans la nuit du 29 mai 1901. Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de la Beauce.

On aura une faible idée de la popularité et de l'estime dont jouissait M. Taschereau par les quelques témoignages que nous reproduisons ici :

Le *Soleil* disait le matin même de sa mort :

" Peu d'hommes peuvent se vanter de posséder un cercle d'amis aussi nombreux que Linière Taschereau. Il n'avait pas d'ennemis ; tout le monde l'aimait. C'était une de ces natures généreuses qui attirent et qui fascinent à la fois. Doué d'un esprit aussi fin que délicat, sa conversation était charmante et chacun recherchait sa compagnie. Dans une réunion d'amis, il était toujours le boute-en-train. Il les égayait par ses chansons et ses fines reparties. Et avec cela d'une bienveillance jamais en défaut. Il parlait bien de tout le monde, il était toujours prêt à excuser toutes les fautes. Bref, c'était un excellent cœur, un bon garçon dans toute la force du terme. Au Barreau, nul n'était plus estimé et plus populaire que Linière Taschereau. "

La *Presse* du 30 mai disait à son tour :

" La mort nous a ménagé une surprise bien douloureuse en nous enlevant si prématurément ce brave et honnête homme qui s'appelait Linière Taschereau. Il avait le triple mérite d'avoir de l'esprit, du talent et du cœur. Nous ne sachions pas qu'il eut un ennemi, car il était impossible de ne pas aimer un caractère aussi franc, aussi sympathique, aussi débonnaire. Cet homme embellissait réellement la vie pour ceux de son cercle. Inépuisable de gaîté et de reparties enlevées, il avait, dans toute sa vivacité, cette verve gauloise qui transforme les heures en minutes, et qu'il est si

bon de déguster en petit comité. C'était un esprit souple, que la nature prodigue avait doué de tous les avantages. Excellent légiste, classique brillant, poète à ses heures, élevé toujours, il donnait à la conversation une tournure unique de bonne humeur, de sens commun et d'idées pratiques tout à la fois. Ses fines saillies n'enlevaient rien au côté sérieux de son esprit très large, très solide, très pénétrant, qui pouvait embrasser les problèmes les plus graves et aller jusqu'au fond des questions les plus abstraites. C'était un talent complet, aimant l'étude, connaissant son droit et rendant justice aux causes qu'il acceptait.

" La société de Québec passe, à juste titre, pour un milieu essentiellement sociable, affable, donnant à la camaraderie les formes les plus élevées de la bonne éducation et de la véritable cordialité ; nous n'en connaissons pas un qui possédât mieux que M. Linière Taschereau ces usages du monde si appréciés et cette affabilité qui ne se lasse jamais. Nous comprenons le vide irréparable qui va se faire dans cette élite où il occupait le premier rang, parmi les nombreux amis dont il était en quelque sorte, une figure centrale.

" Nous ne parlons pas de cet autre vide immense qui s'est fait dans son propre foyer. Nous ne pouvons que respecter les douleurs qu'on ne peut adoucir devant la perte d'un époux parfait, d'un père admirable, d'un compagnon si complètement affable, doux et agréable. "

Le même jour, le barreau de Québec se réunissait pour adopter des résolutions de condoléances, et le bâtonnier, M. J.-E. Bédard, rendait au nom de ses confrères, le bel hommage qui suit à la mémoire de celui que tous pleuraient :

" Après une absence d'environ quatorze mois, la mort est repassée dans nos rangs et vient de frapper l'un des nôtres. Sa visite est toujours cruelle et pleine de tristesse. Elle l'est surtout, elle l'est souverainement lorsque, suivant le mot de l'Ecriture, elle apparait tout à coup comme un voleur et frappe comme la foudre qui éclate dans un ciel sans nuages. Avant-hier, quelqu'un qui n'est plus de ce

monde, était parmi nous, plein de vie, de santé apparente, de cette aimable gaîté qui lui était si naturelle, et aussi de cette légitime ambition, mobile nécessaire des efforts et du travail de l'homme. Il avait bien, c'est vrai, parcouru la plus grande partie de sa course et touchait à l'automne de la vie ; mais cette saison calme et plantureuse lui souriait comme le printemps au plus jeune d'entre nous.

" Quelques heures après, il rendait le dernier soupir et le soleil levant d'hier voyait la fin de son agonie. Linière Taschereau venait de partir pour ce voyage qui n'a pas de retour. Il était disparu sans dire un mot d'adieu à la fidèle compagne de sa vie, et avant de donner une dernière bénédiction aux six enfants qu'il a laissés orphelins. Comment exprimer l'amertume et l'inconsolable tristesse d'une telle mort pour cette femme et ces enfants si durement éprouvés ?

" Cette tristesse et cette amertume, le barreau de Québec en a pris et en gardera sa bonne part. Pendant près de trente ans, Linière Taschereau a été l'un des nôtres, l'un des membres les plus distingués, les plus justement estimés de notre Ordre. Ses excellentes dispositions naturelles développées par un travail constant et sérieux, en firent de bonne heure un praticien de haute marque, le placèrent à la tête de la profession et lui acquirent la considération permanente de ses clients, de ses confrères et de la magistrature. Il était l'honneur et l'ornement de notre Ordre, comme il le serait devenu d'une position sociale plus élevée encore, dans un avenir rapproché. La mort est survenue implacable, briser cette carrière si pleine de promesses et nous prouver une fois de plus, combien sont vains les projets de l'homme, combien futiles ces chimères que nous poursuivons avec tant d'ardeur et qui nous échappent au moment où nous pensons les saisir.

" De notre ami commun, de celui qui fut l'émule redouté mais toujours loyal des anciens et que les jeunes peuvent sûrement prendre comme modèle, il ne reste plus qu'un souvenir. Nous le conserverons religieusement dans notre

mémoire, et les résolutions que nous allons adopter et qui seront consignées dans nos archives, diront à nos successeurs que Linière Taschereau fut l'un des plus brillants avocats de sa génération et qu'à sa mort, il ne laissa que des amis et des regrets. ''

Enfin, nous ne voudrions pas passer outre sans reproduire les belles pages que M. Alfred Cloutier, qui fut le confrère et l'ami de M. Taschereau, a consacrées à sa mémoire :

'' Si soudaine que soit une mort, si extraordinaires les circonstances qui l'accompagnent, le deuil profond, lancinant, ne se fait dans l'âme des amis de celui qui n'est plus, que lorsque le bruit des funérailles a cessé, que la pompe du service funèbre n'est qu'un souvenir. Il faut du recueillement pour réfléchir et pleurer. C'est quand on réalise le vide que laisse dans l'existence de ceux qui l'entouraient, le départ de l'être aimé, que les vraies larmes coulent et que l'on commence à se sentir isolé dans le monde, où les figures connues, sympathiques, disparaissent tour à tour, pour faire place à de nouvelles physionomies aussi froides qu'elles nous sont étrangères.

'' Que de noms chers au peuple de Québec, ornent depuis dix ans les épitaphes de nos cimetières ! On dirait une fatalité ! Les hommes de talent partent plus vite que les autres, d'une manière plus tragique : souvent au moment d'atteindre l'objet d'espérances les plus légitimes, quand le sang circule plus chaud, plus plein de promesses.

'' Il n'en est pas, à part Buies, croyons-nous, qui aient dépassé soixante ans, de toute cette génération d'élite qui ne vivait pas seulement pour elle-même ; mais dont l'esprit, la bonne humeur, et l'heureux caractère faisaient vivre les autres. Achintre, Dunn, Provencher, Faucher, le Dr de Saint-George, Buteau Turcotte, Montpetit, Guillaume Amyot, le Dr Guay, Buies, Linière Taschereau, de cette joyeuse bohême supérieure qui dînait chez Laforce, au Chien d'Or. Au bon vieux temps de l'ancienne '' Chambre '', écrivant des articles, rédigeant des notes, préparant des discours sur le

coin des tables, en attendant les débats, il n'en reste presque plus. Il n'y a que ceux qui ont vécu de leur vie qui puissent se faire une idée de la prodigieuse activité qui régnait dans tous ces cerveaux.

" De la salle à dîner du restaurant à la Chambre, il n'y avait que la rue à traverser, aussi les conversations se continuaient-elles, vives, pétillantes, pleines d'entrain jusqu'à la dernière minute, alors que les messagers agitaient leurs sonnettes dans tous les corridors pour avertir les retardataires que l'heure du travail était arrivée. On se séparait sur un bon mot de Provencher ou une repartie de Buteau Turcotte, pour se retrouver quelques heures après ou le lendemain, et continuer la discussion de la veille.

" Linière,— tous ses confrères ne l'ont jamais appelé autrement,— pratiquait à cette époque, à la Beauce, dont il était le député aux Communes. Il ne se passait pas de semaine qu'il ne fut au milieu de nous. Québec, où il avait fait ses études de droit, où s'était écoulée sa jeunesse et où il comptait autant d'amis que de connaissances, l'attirait : il se sentait à l'aise dans le commerce intime de tous ces esprits supérieurs, sans prétention, qui traitaient des sujets les plus arides et discutaient les questions les plus sérieuses sur ce ton de franche et fine bonhomie, qui n'est le propre que des gens véritablement cultivés et instruits. Son arrivée était toujours du nouveau ; car il rendait des points aux plus malins et rares étaient ceux qui lui tenaient tête jusqu'au bout. Il savait de bonnes histoires et en inventait. Ses lèvres rieuses qui ne connaissaient pas la calomnie ni la médisance, étaient scellées comme un tombeau lorsqu'il s'agissait d'un absent ; mais gare à celui qui le taquinait ; alors c'était un feu d'artifice à jet continu de saillies, d'épigrammes, de mots piquants, capables de donner la chair de poule aux plus braves.

" Linière Taschereau avait de l'esprit à revendre, mais n'en faisait jamais parade ; le plus souvent fallait-il même le pousser pour le faire sortir de son sérieux ordinaire et

jouir de l'effet de ces traits délicatement aiguisés qu'il lançait comme des gerbes d'étincelles dans la conversation. Esprit réfléchi, il avait cette rapidité d'observation des détails qui font voir, à la fois, les objets sous toutes leurs faces. Rien ne lui échappait, et sans efforts, il saisissait au vol, la caractéristique d'un individu ou d'un sujet pour en faire son profit en temps opportun. Les cases de sa mémoire étaient remplies de dossiers sur les hommes et les choses, et jamais il n'était embarrassé d'aller y chercher à point, ce dont il avait besoin, quand il lui prenait fantaisie d'abattre les prétentions d'un adversaire trop présomptueux ou de rire d'un pédant.

" La nature l'avait doué, à profusion, de tout ce qu'il lui fallait pour jouer un rôle brillant et s'il n'est pas arrivé plus tôt, au plus haut rang, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Son ambition était plus que modérée ; s'agissait-il d'un poste d'honneur à emporter,il aimait mieux s'effacer que d'entrer en lutte ouverte avec un confrère, satisfait de pouvoir se dire : "Mes amis m'auraient fort bien élus, si j'avais insisté ; peut-être vaut-il mieux qu'un autre ait la veine aujourd'hui, j'aurai toujours le temps d'avoir mon tour."

" Il y avait dans sa manière d'envisager la vie tant de haute philosophie et de sang-froid non calculé, qu'on aurait pu le prendre pour un indifférent de la plus belle eau. Rien n'en était cependant et ceux qui l'ont connu peuvent témoigner de son beau caractère, fait de grandeur et de dévouements sans ostentation.

" Conservateur en politique, sa belle intelligence savait se mettre au-dessus des partis et des coteries lorsqu'il s'agissait de juger les questions sociales. Lutteur courtois, il allait à la bataille à la manière antique des chevaliers, respectant son adversaire et n'entrant jamais sur le terrain des personnalités. Un des premiers, en prêchant d'exemple, il a contribué à la réforme qui s'est heureusement opérée dans les discussions publiques. D'ailleurs, jamais, au grand jamais, il n'a mis la politique au-dessus de l'amitié.

M. Ernest Pacaud, le plus libéral des libéraux, en est une preuve vivante, car il a été de tout temps son ami le plus intime.

" Dans la politique, il voyait un devoir de citoyen à accomplir, des principes à défendre, des intérêts généraux à faire prévaloir, et croyait que de la discussion saine, raisonnée, polie comme elle doit se faire entre gentilshommes, naît la lumière. Tolérant sans faiblesse, il acceptait le gouvernement choisi par le peuple, sans lui faire une guerre à outrance, sauf à combattre les abus partout où il les rencontrait.

" Linière Taschereau appartenait à la race des avocats consciencieux qui étudient, et n'entreprenait jamais une cause sans l'avoir retournée sur toutes ses faces, en avoir sondé tous les points faibles et scruté les détails à la loupe de la plus subtile analyse. Cela ne veut pas dire qu'il fut infaillible ; mais il aimait trop sa profession pour s'aventurer sur une barque dont il ne connaissait pas la charpente ou la force de résistance. Aussi les juges l'écoutaient-ils toujours avec plaisir. Sa science consommée du droit, unie à une diction sobre et pure, donnait une autorité peu commune à sa parole convaincue. Il possédait la véritable éloquence du barreau, celle qui convainc par la force et la logique du raisonnement. Sa profession était un culte pour lui ; avocat, il l'était dans toute la force de l'expression, non pas retors, son jugement était trop sain, trop droit pour lui faire prendre la ligne courbe quand il était sûr d'arriver par la droite. C'était un Romain du temps de Pline.

" Il fallait assister à ses plaidoiries pour comprendre jusqu'où il portait le scrupule d'examen dans une cause qu'il avait à cœur. Nous l'avons souvent entendu émettre cette opinion que la patience étant le premier, le plus sacré devoir des juges et l'un des plus sûrs apanages de la justice, il valait mieux qu'ils en écoutent plus que pas assez, afin de pouvoir rendre jugement en pleine connaissance de cause, après une discussion complète de tous les points en litige. Ces prin-

cipes, il les mettait en pratique tant à son bureau où il exerçait une véritable magistrature en interrogeant et contre interrogeant ses clients, qu'au parquet où il expliquait ses raisons avec une lucidité qui faisait vite la lumière sur les sujets les plus embrouillés et les plus complexes.

" Pendant trente ans—on peut le dire sans exagération ni flatterie,—il a fait l'ornement du barreau de Québec, par ses talents et son caractère digne, et si un jour, un gouvernement qu'il combattait avait jeté sur ses épaules le manteau d'hermine qu'il ne convoitait pourtant pas, personne n'aurait critiqué, car sa place était désignée d'avance par le sentiment public.

" On dirait qu'il y a quelque part dans le monde une puissance secrète, invisible, jalouse du bonheur des pauvres humains. Notre confrère était ce que l'on peut appeler un homme heureux. Arrivé à l'âge où l'on peut réellement jouir de la vie, il possédait plus que la considération, l'admiration de ses concitoyens, une belle famille, une compagne à la hauteur de son intelligence et de son cœur, quand la terrible maladie qui ne crie jamais gare avant de frapper, vint l'assassiner dans la nuit du 29 mai, et l'arracha aux affections les plus chères.

" Par sa mort, Québec, le pays a perdu un de ses meilleurs hommes, et le Barreau, un de ses membres les plus instruits, les plus populaires et les plus aimés. Que de petites querelles intimes, de susceptibilités froissées, n'a-t-il pas dissipées, raccommodées par une bonne parole, un sourire malin qui voulait dire : " Mon Dieu ! que vous êtes jeunes, vous autres, de prendre feu pour si peu." Il savait mettre du soleil là où c'était sombre.

" La mort l'a grandi en le faisant apprécier sous ses véritables aspects, et nous au moins ses amis, qui avons connu tous les beaux côtés de cette riche nature, nous n'oublierons pas celui qui n'a jamais cherché la récompense de ses vertus dans les bruyants applaudissements du monde,

mais dans la satisfaction intime et silencieuse du devoir accompli." (1)

M. Thomas-Linière Taschereau avait épousé, à Québec, le 14 janvier 1874, Annie Breakey, veuve de William Berry. Elle décéda à Saint-Joseph de la Beauce, le 15 juin 1875, et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 18.

En secondes noces, à Saint-Vallier de Bellechasse, le 16 juillet 1877, il épousa Zoé-Mary, fille de l'honorable Charles Alleyn, shérif du district de Québec, et de Zoé Aubert de Gaspé.

De cette union naquirent :

1. Marie-Anne-Zoé-Stella-Linière Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 16 septembre 1878.

2. Marie-Joseph-Charles-Alleyn-Linière Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 28 mars 1880. Etudiant en droit à l'université Laval, à Québec.

3. Marie-Jean-Thomas-Ernest-Linière Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 1er septembre 1881. Etudiant à la faculté des arts de l'université Laval, à Québec.

4. Marie-Thomas-Linière Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 5 août 1883.

5. Marie-Joseph-Emile-de Gaspé-Linière Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 12 mars 1887.

6. Marie-Blanche-Allison-Linière Taschereau née à Québec le 12 février 1889. Décédée à Saint-Joseph de la Beauce le 3 mars 1896. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

7. Marie-Joséphine-Yvonne-Linière Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 24 mars 1891. Décédée au même endroit le 16 août suivant. Inhumée dans le cimetière.

8 Anonyme né et décédé à Saint-Joseph de la Beauce le 26 mai 1892. Inhumé dans le cimetière.

9. Marie-Jean-Henri-Linière Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 12 juin 1894.

(1) *Le Soleil*, 14 juin 1901.

XII. Marie-Clara-Zoé Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 7 avril 1852.

Décédée au même endroit le 24 mai 1890. Inhumée dans le cimetière Saint-Joseph de la Beauce le 28.

XIII. Marie-Louis-Alphonse Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 25 juillet 1855.

Il a tenu, à Saint-Joseph de la Beauce, de 1880 à 1891, un magasin-général, en société avec M. Nazaire Lambert. De cette année à 1896, il a fait un commerce de bois assez considérable. C'est lui qui a inauguré à Saint-Joseph de la Beauce cet important commerce en bâtissant sur l'île Mainville, entre Saint-Joseph et Saint-François, un moulin à scier. Il est établi à Saint-Ludger depuis 1896 en qualité d'agent d'assurances et d'agriculteur.

Marie-Louis-Alphonse Taschereau a épousé, à Saint-Antoine de Tilly, le 2 juillet 1879, Marie-Fédora, fille de Edmond Larue, notaire, et de Henriette Lambert.

De ce mariage sont nés :

1. Marie-Thomas-Edmond-Alphonse Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 7 juin 1880.

2. Marie-Joseph-Louis-Edmond Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 8 octobre 1881.

3. Marie-Josephte-Laura Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 26 février 1883.

4. Marie-Louise-Juliette Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 29 avril 1884.

5. Marie-Louis-Joseph-Auguste Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 30 août 1885. Décédé au même endroit le 2 octobre 1886.

6. Marie-Thérèse-Aimée Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 5 mars 1887.

7. Marie-Jacques-Tancrède-Auguste Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 16 octobre 1888.

8. Joseph-Samuel-Henri Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 4 décembre 1891.

9. Marie-Joseph-Elzéar-Alexandre Taschereau né à Saint-Joseph de la Beauce le 4 juillet 1893.

10. Marie-Joséphine-Julie Taschereau née à Saint-Joseph de la Beauce le 15 juillet 1895.

11. Marie-Antoinette Taschereau née à Saint-Ludger le 7 décembre 1899.

12. Marie-Louise-Alphonsine Taschereau née à Saint-Ludger le 7 décembre 1899.

13. Marie-Henriette Taschereau née à Saint-Ludger le 20 juillet 1901.

XIV. Marie-Elisa-Anna Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 1er mai 1857.

Mariée, à Saint-Joseph de la Beauce, le 16 août 1876, au docteur Marie-Richard-Alphonse-Tancrède Fortier, de Sainte-Marie de la Beauce. (1)

Enfants :

1. Marie-Richard-Achille-Joseph-Hugues Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 décembre 1877. Avocat à Sainte-Marie.

2. Marie-Thomas-Emile-Massue Fortier né à Sainte-Marie de la Beauce le 23 août 1879. Etudiant dentiste à Montréal.

3. Marie-Elisa-Yvonne Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 26 janvier 1881.

4. Marie-Marguerite - Clara - Andrée - Hermine Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 1er janvier 1894.

5. Marie - Gabrielle Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 novembre 1895.

6. Marie-Anne-Elianne Fortier née à Sainte-Marie de la Beauce le 22 février 1897.

---

(1) Voir p. 43.

XV. Marie-Louise-Hermine Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 29 janvier 1860.

Mariée, à Saint-Joseph de la Beauce, le 14 septembre 1893, à Philippe-Benjamin Dumoulin, veuf de Marie-Elisabeth Marcoux.

M. Dumoulin est le gérant de la banque Molson, à Québec.

Issus de ce mariage :

1. Marie-Jean-Taschereau-Yves Dumoulin né à Québec le 8 juin 1894. Décédé au même endroit le 3 décembre 1897. Inhumé au cimetière Belmont.

2. Marie-Linière-Jacques Dumoulin né à Québec le 12 février 1898.

3. Marie-Gaspard Dumoulin né à Québec le 30 avril 1899. Décédé au même endroit le 16 février 1900. Inhumé au cimetière Belmont.

XVI. Marie-Joseph-Thomas-Jacques Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 décembre 1861.

Décédé à Saint-Joseph de la Beauce le 31 décembre 1870. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 2 janvier 1871.

XVII. Marie-Joséphine-Henriette Taschereau

Née à Saint-Joseph de la Beauce le 21 mai 1866.

Décédée au même endroit le 10 janvier 1871. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 12.

XVIII. Marie-Virginie-Julie Taschereau

Née à Saint-Joseph de la Beauce le 22 septembre 1868.

Elle entra en religion chez les Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, le 24 sep-

tembre 1890. Revêtue du Saint-Habit le 21 mai 1891, elle faisait profession un an plus tard, le 2 juin 1892.

Soeur Marie-Virginie-Julie Taschereau de Marie de Jésus est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi le 30 janvier 1894.

VI

HENRY-VICTOR-ANTOINE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 17 février 1813.

Le 3 octobre 1831, il était admis à étudier la médecine après un examen public subi devant les membres du Bureau de médecine.

Atteint du typhus, il mourut après quelques jours de maladie, à Sainte-Marie de la Beauce, le 30 novembre 1832. Il fut inhumé dans l'église paroissiale le 4 décembre.

Ses rares talents et son ardeur pour l'étude promettaient un jour à la profession qu'il avait embrassée, un membre habile et éclairé, capable d'en remplir les devoirs avec honneur et succès.

" Le souvenir de sa mort vivement senti demeurera longtemps gravé dans la mémoire de ses nombreux amis, dont son aménité et sa douceur de caractère l'avaient rendu l'idole. Muni de tous les secours de la religion, il vit d'un œil tranquille arriver l'instant qui devait le séparer d'une mère et de parents chéris qu'une mort prématurée rend inconsolables. " (1)

VII

FRANÇOISE-RACHEL TASCHEREAU

Née à Québec le 21 janvier 1815.

Mariée, à Québec, le 30 juillet 1842, à Paul-John Charlton.

---

(1) *Gazette de Québec*, 4 décembre 1832.

Madame Charlton mourut à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 9 février 1878. Elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 13.

M. Charlton lui survit.

Pas d'enfants de cette union.

VIII

CATHERINE-ZOÉ TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 27 mai 1817.

Mariée, à Québec, le 4 juillet 1846, à Charles Pentland.

Elle mourut à Québec le 12 juillet 1884, et fut inhumée dans le cimetière Saint-Patrice le 15.

M. Pentland la suivit dans la tombe un an plus tard. Décédé à Québec le 11 décembre 1885, il fut inhumé le 14 dans le cimetière Mount Hermon.

De ce mariage naquirent : I Charles-Andrew ; II Henry-Thomas de Montarville ; III Zoé-Jane-Maria.

I. Charles-Andrew Pentland

Né à Québec le 29 mai 1848.

Il a été admis à la pratique du droit en juin 1869, et fait partie de la société légale Caron, Pentland, Stuart & Brodie.

Il a épousé, à Québec, le 15 juillet 1872, Mary, fille du baron A. Falkenberg, consul-général de Suède et Norvège au Canada, et de Elisabeth Kimball.

Madame Pentland est morte à Québec le 8 octobre 1892, à l'âge de 45 ans. Elle a été inhumée dans le cimetière Mount Hermon.

De ce mariage sont nés :

1. Alfred-Charles Pentland né à Québec le 22 juin 1873. Décédé au même endroit le 26 mars 1879. Inhumé dans le cimetière Mount Hermon.

2. Elisabeth-Zoé Pentland née à Québec le 17 juin 1875. Mariée, à Québec, le 11 avril 1899, à Herbert Molson, brasseur, de Montréal. Enfant :

Thomas-Pentland Molson né à Montréal le 21 juillet 1901.

3. Hilda-Mary-Falkenberg Pentland née à Québec le 18 novembre 1877.

4. Charles-Frederick Pentland né à Québec le 27 janvier 1880.

5. May-Falkenberg-Ernestine de Montarville Pentland née à Québec le 31 octobre 1881. Décédée au même endroit le 30 mai 1887. Inhumée dans le cimetière Mount Hermon.

6. Allan-Edward Pentland né à Québec le 5 février 1884. Décédé au même endroit le 30 juillet 1887. Inhumé dans le cimetière Mount Hermon.

7. Mary Pentland née à Québec le 3 janvier 1886.

II. Henry-Thomas de Montarville Pentland

Né à Québec le 19 février 1850.

Il était médecin au service du département des colonies, en Angleterre.

M. Pentland est mort à Georgetown, Demerara, Guyane Anglaise, le 23 février 1893.

Il avait épousé, à Edimbourg, en Ecosse, en 1874, Jane, fille du major Holmes, de l'armée anglaise.

Ils eurent une fille :

Zoé Pentland née à Edimbourg en 1876. Elle est mariée au révérend M. Longdon.

III. Zoé-Jane-Maria Pentland

Née à Grandes-Bergeronnes, Saguenay, le 11 juin 1851.

Mariée, dans la chapelle Saint-Louis de la basilique de Québec, le 10 avril 1877, à Crawford - William - Augustus Lindsay, avocat.

M. Lindsay est depuis plusieurs années chef des traducteurs anglais de l'Assemblée législative de Québec.

Enfants :

1. William-Pentland Lindsay né à Québec le 15 décembre 1878.

2. Zoé-Henriette-Marie Lindsay née à Québec le 3 février 1881.

3. Alexander-Erroll Lindsay né à Québec le 13 novembre 1883.

4. Caroline-Mary Lindsay née à Québec le 9 janvier 1888.

5. Charles-Crawford Lindsay né à Québec le 26 novembre 1889.

6. John-Sharples Lindsay né à Québec le 22 janvier 1894.

IX

CHARLES-PHILIPPE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 27 avril 1819.

Son cours classique terminé, le jeune Taschereau s'embarqua pour aller perfectionner ses études en Europe. Il se noya au cours de ce voyage à Boulogne-sur-Mer, le 15 janvier 1841.

Un journal de Boulogne-sur-Mer, *l'Annotateur* du 19 janvier 1841, contient de longs détails sur le déplorable accident qui enleva à sa famille un jeune homme plein de promesses pour l'avenir.

" La journée du 15 janvier, raconte-t-il, a été bien triste pour notre ville. Le matin, l'inondation de Capécure, résultat de la fonte des neiges, causait de nouveaux dommages aux propriétés de cette partie de la ville. A midi et demi, huit hommes périssaient à quelques encablures du port dans des circonstances faites pour rendre ce déplorable événement plus regrettable encore.

" A midi, la malle anglaise le *Beaver* se présenta en rade : la marée commençait à monter à peine, elle ne pouvait guère entrer que vers une heure et demie à deux heures. La mer était houleuse et dure : la chausse à qui la hauteur des eaux inondant Capécure donnait une extrême violence, opposant son courant à celui de la marée, formait à l'entrée une barre très dangereuse à franchir. Le pilote Delpierre-Cator (homme excellent qu'un prix Monthyon et la croix de la Légion d'honneur avaient récompensé il y a peu d'années de mille traits de courage et d'humanité), dont c'était le tour de service, hésitait à se rendre à bord du *Beaver* pour y prendre les dépêches. Son fils, de 19 ans, imprudent et hardi comme on l'est à son âge, fit tant qu'il le décida : il partit donc, lui huitième, dans l'un de ces frêles galleys que l'on s'étonne toujours de ne pas voir briser au premier choc de la lame. Manœuvrant avec habileté, il parvint sans accident le long du *Beaver*. Les dépêches furent mises à son bord ; puis le second du bord, et deux passagers, M M. Taschereau et How (ou Webster), jeunes gens arrivant du Canada en France, pleins d'espérances et souriant à la vie qui ne faisait que s'ouvrir devant eux. Un jeune médecin qui se trouvait à bord, M. Scott, neveu du docteur Scott, de notre ville, voulut aussi s'embarquer pour se débarrasser du mal de mer, dont le roulis du navire sur ces flots agités augmentait l'intensité ; mais le pilote Delpierre s'y refusa nettement : il y avait grave péril à charger davantage la chétive embarcation qu'il avait à diriger.

" Au moment où il allait partir, le capitaine du *Beaver*, saisi peut-être de l'un de ces inexplicables pressentiments qui annoncent les malheurs, jetant un coup d'œil sur l'entrée, et la trouvant difficile, insista pour que l'on revint à bord et pour que le canot fut amené à l'arrière du paquebot. Pour une heure de retard, ce n'était pas la peine de s'exposer, disait-il, la fatalité l'emporta. L'équipage, confiant dans le plein succès, ne doutait pas du succès du retour. Les rames tombèrent donc à l'eau, et l'on se dirigea sur le port

par le côté est que l'on avait déjà pris. Mais arrivé en dedans de la bouée, une forte lame embarqua ; deux des passagers qui se trouvaient à l'arrière, un peu effrayés, quittèrent la place et s'avancèrent au centre où étaient les rameurs que ce mouvement dérangea : le galley, qui ne pouvait avancer qu'à l'aide de vigoureux efforts, arrêté une seconde dans sa marche, fut détourné par la force du courant de la chausse qui frappait sur son lof, et présenta le flanc aux lames venant du large ; l'une d'elles, plus forte que les autres, le frappa par le travers et le chavira.

" La secousse fut si violente et si rapide qu'aucun des naufragés ne put se rattraper au canot : deux suivirent les paquets de dépêches. Delpierre-Cator put prendre une rame et bientôt tous furent dispersés. Deux matelots, plus heureux, ou ayant gardé plus de sang-froid que les autres, purent se diriger à la nage vers la plage de l'est, où ils prirent terre, mais dans un tel état de fatigue, que s'ils n'avaient été recueillis par quatre personnes, ils périssaient aussi.

" Il était impossible d'aller du port à la nage au secours des autres, qui avaient d'ailleurs disparu à l'instant. Un bateau serait arrivé toujours trop tard. Heureusement le capitaine du *Beaver*, qui, monté sur l'un des tambours de son bâtiment, n'avait pas cessé de suivre avec sa longue vue tous les mouvements du canot, l'avait vu chavirer. L'ordre de mettre son canot à la mer avait été donné à l'instant et exécuté avec cette rapidité de mouvements que les marins connaissent seuls dans les moments périlleux.

" Quelques minutes après le canot était sur le lieu même où le galley avait chaviré, mais rien ne flottait, et le canot, désespéré, retournait au navire, lorsque sur un signe du capitaine, qui n'avait pas cessé de promener sa longue vue sur toute l'étendue de l'horizon, il se dirigea vers l'ouest. Arrivé à la hauteur du Châtillon, il aperçut flottant l'un des matelots, le nommé Ledez, qui ayant saisi avec les dents l'un des paquets de dépêches, était soutenu par lui, puis bientôt après M. Taschereau. Tous deux furent recueillis ;

et comme les hommes du canot n'apercevaient plus rien autour d'eux, et qu'il y avait extrême urgence de donner secours aux deux noyés dont l'un ne donnait aucun signe de vie, ils firent force de rames pour regagner le navire. Embarqués en hâte, les deux hommes sauvés furent de suite déshabillés, roulés dans des couvertures de laine et placés dans la cabine de la machine, l'endroit le plus chaud du bâtiment, où le docteur Scott, quoique souffrant affreusement du mal de mer, leur donna, aidé de deux hommes de l'équipage, tous les soins que prescrivait leur situation. Ledez revint à lui ; mais pour l'infortuné Taschereau, il était trop tard.

" Cependant, le canot n'avait pas perdu un instant pour continuer son exploration ; il était déjà retourné dans l'ouest, où il aperçut, après quelques instants de recherches, une nouvelle victime soutenue sur les flots : c'était Delpierre-Cator, tenant encore la rame dont il avait pu s'emparer. On fit à l'instant mille efforts pour l'embarquer ; mais c'était un homme d'une forte corpulence : son poids ajouté à celui des hommes qui tous, pour le hisser, étaient forcés de se pencher du même côté, allait faire chavirer le canot : on ne put que le soutenir la tête hors de l'eau, et faire signe au *Beaver* de s'approcher. Le capitaine leva l'ancre à l'instant et accourut de toute la vitesse de son bâtiment à l'endroit où se trouvait le canot. Delpierre-Cator fut mis à bord et soigné comme les autres, mais pour lui aussi tout était consommé ! Les recherches poursuivies n'amenèrent plus aucune découverte, et il fallut renoncer à l'espoir de sauver aucun autre des naufragés.

" A deux heures et demie, le *Beaver*, attendu avec une extrême impatience, put entrer. L'on avait vu de terre les mouvements de son canot et les siens propres. Le bruit s'était répandu qu'il avait pu sauver plusieurs hommes : aux familles éplorées des naufragés l'on avait donné cet espoir, que peut-être quelqu'un des leurs était du nombre. La population courant les quais et les jetées, attendait avec une inexprimable anxiété.

" Quelques moments, qui parurent bien longs, se passèrent ; après quoi l'on vit porter sur les épaules de trois marins le matelot Ledez, enveloppé de couvertures et dont toute la face encore injectée révélait les souffrances : il fut porté chez lui, il était sauvé. Quelle joie pour sa famille ! Puis on apprit que Delpierre-Cator était mort et que sa pauvre femme, qui était sur sa porte à sangloter, et qui perdait en un instant son mari et son fils, ne pouvait plus être consolée. On apprit que le passager était mort aussi, et que les médecins, MM. Duchesne, Dunand fils, Cookeslay, Streinheisset, Mitchell et Fitzgerald, qui essayaient en vain de rappeler ces malheureux à la vie, n'avaient pas une lueur d'espoir. Alors chacun se retira l'âme navrée, frappé de cette soudaineté de la mort qui fait passer à l'improviste tant de familles de la joie à la plus affreuse désolation.

" Les hommes perdus sont : Charles-Philippe de Linière Taschereau, né à Québec, 21 ans ; How (ou Webster) (1) né au Canada ; Steriker Eyre, second du *Beaver ;* Louis-Marie-Delpierre-Cator, pilote, 55 ans ; son fils, 19 ans ; Louis Barthélemy, 20 ans ; Louis Bourgain, 19 ans ; J.-A. Gringore, 20 ans et demi ; Antoine Pruvost, 18 ans.

" Les cadavres de Louis Bourgain et de Gringore ont été retrouvés le 16, à marée basse.

" Le 18, ils ont été enterrés en même temps que le pilote Delpierre-Cator, sur la tombe duquel M. Martinet, premier adjoint, a prononcé un éloge bien mérité."

Les funérailles de M. Taschereau se firent à Boulogne-sur-Mer, dans l'église Saint-Nicolas, le 22 janvier. L'église était toute tendue de noir. Le consul d'Angleterre et un grand nombre de familles anglaises et françaises y assistèrent et suivirent ensuite le convoi funèbre jusqu'au cimetière. M. Hart, de Londres, chez qui M. Taschereau avait passé

(1) M. Webster était américain. Il possédait un revenu annuel de 4000 livres sterling dont il avait hérité par la mort de son père, qui se noya, deux ans auparavant, avec sa mère et ses deux sœurs, dans un voyage de New-York à la Nouvelle-Orléans.

deux mois, à la première nouvelle de la catastrophe, était accouru à Boulogne, et c'est par ses soins que les derniers honneurs funèbres furent rendus au jeune canadien.

X

LOUIS-HORACE-LINIÈRE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 1er juin 1822.

Il mourut au même endroit le 6 septembre 1823, et fut inhumé dans l'église paroissiale le 8.

BRANCHE AINÉE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Thomas-Pierre-Joseph Taschereau
Quatrième génération : Pierre-Elzéar Taschereau

PIERRE-ELZEAR TASCHEREAU

Né à Québec le 28 octobre 1805.

Il reçut sa commission d'avocat le 15 février 1828.

Il pratiqua quelque temps à Québec, en société avec son frère Joseph-André, plus tard juge de la Cour Supérieure à Kamouraska, mais il alla bientôt résider à Sainte-Marie de la Beauce dont il était le seigneur.

Les électeurs de Beauce ne tardèrent pas à demander ses services pour les représenter à la Chambre d'Assemblée. Le 28 septembre 1830, à peine âgé de 24 ans, il était élu député de ce comté.

Dans la *Gazette de Québec* du 21 octobre 1830, un *Electeur* nous décrit le triomphe que firent à leur député les électeurs de Beauce :

" Mardi, le 28 ultimo, eut lieu en la paroisse Sainte-Marie, l'élection du comté de Beauce. Les personnes qui avaient offert leurs services aux électeurs de ce comté étaient MM. Charles Taschereau (1), Elzéar Taschereau, Amable Berthelot et William Henderson, de Québec. Ces deux derniers cependant après avoir fait des démarches à cette fin, n'osaient se montrer au poll, connaissant bien d'avance le sort qu'ils éprouveraient. MM. Charles Taschereau et Elzéar Taschereau furent donc unanimement élus par plus de 1200 person-

(1) Antoine-Charles Taschereau.

nes, au nombre desquelles étaient les plus notables habitants des endroits. Jamais on avait vu un semblable concours de personnes réunies ensemble pour procéder à une élection ; malgré que le temps fut très pluvieux, les chemins des plus mauvais, et quoique le lieu fixé pour la tenue du poll fut éloigné de deux lieues et demie des bords de la rivière Chaudière dans les profondeurs, tant était grand le dévouement des électeurs du comté de Beauce pour les membres d'une famille en qui ils reposaient la plus grande confiance et qu'ils avaient estimés de tout temps. Les membres élus après avoir remercié les électeurs dans les termes les plus touchants de l'honneur qu'il venaient de leur faire, furent conduits à leurs demeures par plus de 200 voitures en un des plus beaux triomphes qu'il soit possible de voir. Voici l'ordre dans lequel procédait cette réunion de personnes : à la tête était le champion richement vêtu monté sur un cheval et portant un étendard, où l'on voyait les inscriptions de "Vive le Roi !" "Vive la Constitution !" "Vivent les représentants du peuple !" "Vivent les Taschereau !", ensuite venait la cavalerie volontaire du lieu, suivie par l'officier-rapporteur, puis la voiture où étaient placés les membres élus, tirée par un superbe cheval blanc, dont l'attelage était couvert en baptiste rouge ; après venaient les principaux des endroits, portant chacun un pavillon et ayant sur leurs chapeaux des mottos appropriés à l'occasion ; on y voyait aussi déployés les drapeaux du premier bataillon de la milice incorporée (présent fait par Sa feue Majesté alors prince Régent à feu l'honorable lieutenant- colonel Taschereau, commandant ce bataillon), on remarquait enfin des pavillons déployés à toutes les fenêtres des maisons devant lesquelles devaient passer les membres élus, jusqu'à la distance de plus d'une demi-lieue du village de Sainte-Marie ; telles étaient les démonstrations de joie que les personnes de toutes les classes s'empressaient de faire paraître en ce moment, aussi réjouissant pour elles qu'il était sensible et touchant pour les membres élus. Le tout se termina par un excellent dîner,

où assistèrent les principaux de l'endroit, et pendant lequel on porta des santés (toasts) adoptées à l'occasion.''

Aux élections générales de novembre 1834, M. Taschereau fut de nouveau élu député de Beauce, mais il résigna le 24 novembre 1835.

Sous l'Union, en 1841, M. Taschereau refusa l'offre que lui firent la presque unanimité des électeurs du comté de Dorchester de les représenter à l'Assemblée législative.

En 1844, ils renouvelèrent leurs instances ; cette fois il céda à leurs désirs et, le 12 novembre, il était élu député de Dorchester à une très forte majorité.

M. Taschereau ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Il fut atteint à Montréal, pendant la session de 1845, d'un anévrisme, et les médecins l'avertirent qu'il n'en avait plus que pour quelques mois à vivre. Il lui en coûtait beaucoup de mourir presque au début d'une carrière qui paraissait devoir être très brillante, de quitter sa dévouée compagne et ses six enfants dont le plus âgé n'avait pas encore neuf ans. Mais il était catholique convaincu et pratiquant, et il se soumit sans murmurer au décret de la Providence.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés qu'il put, en avril, retourner à Sainte-Marie de la Beauce, pour y mourir, au manoir seigneurial, le 25 juillet 1845. Il fut inhumé dans l'église paroissiale le 28.

'' M. Taschereau, disait le *Canadien* au lendemain de sa mort, peut être mis au nombre de ceux qui savent faire profiter un modique héritage et qui, par une constante industrie et un grand esprit d'entreprise, savent acquérir une honnête indépendance. Il était généralement estimé pour sa grande probité et ses vertus sociales.''

'' M. Taschereau, ajoute Mgr Têtu, était un noble caractère, un homme doux et généreux, ami passionné de l'étude et en particulier de l'étude du droit ; esprit conciliant, il était pour tous ses censitaires un conseiller sûr, désintéressé et éclairé ; toute sa vie il travailla à leur éviter des procès

inutiles et à maintenir parmi eux la bonne entente et la paix." (1)

" Son fils aîné conserve religieusement comme un héritage bien cher une page tracée d'une main que l'approche de la mort rendait vacillante et qu'il intitula : " Conseils dictés par l'amour d'un Père ". La foi du chrétien s'y manifeste en même temps que l'amour du père pour ses enfants à la veille d'être orphelins :

" Ils doivent aimer Dieu et suivre les maximes de leur religion.

" Ils doivent être polis à tout le monde.

" Ils doivent être doux et cléments.

" Dans toutes leurs transactions ils doivent être entièrement honnêtes : ils y trouveront leur avantage.

" Ils doivent faire leurs études et ensuite ne pas rester à rien faire. L'oisiveté opère la ruine des jeunes gens.

" Qu'ils soient généreux et en même temps économes.

" Qu'ils ne croient pas d'abord ce qu'on leur dira, car les hommes sont trompeurs.

" Qu'ils ne passent un marché qu'après avoir réfléchi et consulté quelqu'un de confiance. On se plonge promptement dans la misère d'où on ne se retire jamais, et la misère souvent engendre le vice."

M. Pierre-Elzéar Taschereau avait épousé, à Saint-Louis de Kamouraska, le 8 juillet 1834, Catherine-Hémédine, fille de l'honorable Amable Dionne, conseiller législatif, et de Catherine Perrault.

" Catherine-Hémédine Dionne, nous apprend encore Mgr Têtu, était une femme d'un noble caractère et d'une rare distinction. De haute taille, elle avait un port majestueux, une dignité de maintien qui inspirait le respect, et une manière de dire qui inspirait le commandement. Ses inférieurs auraient pu difficilement lui résister et ils n'en

(1) *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, p. 535.

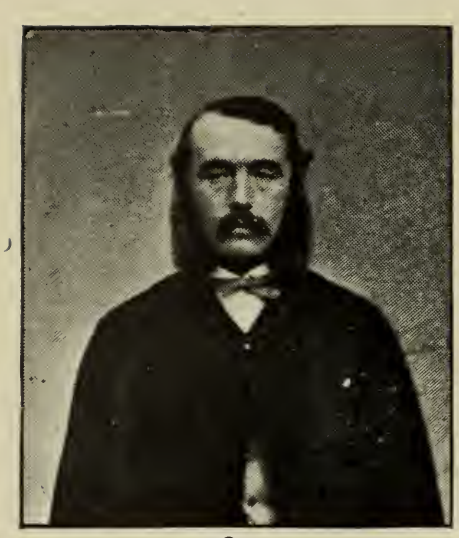

Pierre-Adolphe Taschereau

Eugène-Arthur Taschereau

Léonce-Edouard Taschereau

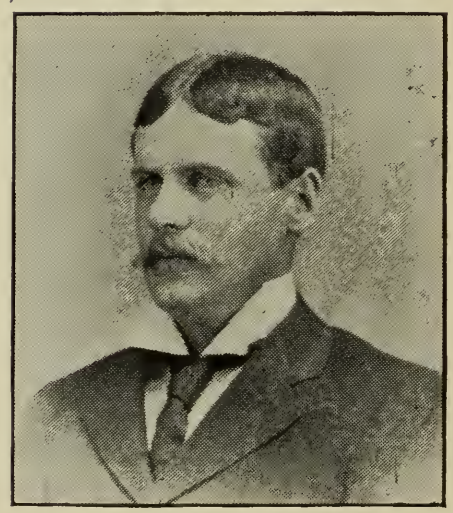

Joseph-Arthur-Léonce Taschereau

avaient pas, je crois, la tentation. Cela pour l'apparence extérieure. Car sous ses dehors altiers et cet air un peu sévère, elle cachait une âme sensible, un cœur aimant et généreux." (1)

Madame Taschereau survécut plusieurs années à son mari. Elle mourut à Québec, chez son gendre, M. Charles-Perrault Lindsay, le 27 avril 1870, à l'âge de 51 ans, et fut inhumée dans l'église des Ursulines le 30.

Sept enfants naquirent de ce mariage : I Amable-Elzéar ; II Henri-Elzéar ; III Pierre-Adolphe ; IV Tancrède-Auguste ; V Eugène-Arthur ; VI Hémédine-Amélie ; VII Léonce-Edouard.

I

AMABLE-ELZÉAR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 25 septembre 1835.

Décédé au même endroit le 13 novembre 1835. Inhumé dans l'église le surlendemain.

II

HENRI-ELZÉAR TASCHEREAU

Le continuateur de la branche aînée.

III

PIERRE-ADOLPHE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 18 décembre 1837.

Il commença ses études au séminaire de Québec et les termina en France.

Après avoir suivi les cours de l'université Laval, il fut, le 8 octobre 1861, admis à la pratique de la médecine.

---

(1) *Histoire des familles Tétu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, p. 533.

Peu de temps après, il était nommé assistant médecin du port de Québec. Afin de retenir les steamers le moins longtemps possible à la Grosse-Ile, il s'embarquait avec le pilote à la Pointe-au-Père et faisait l'examen des passagers en remontant le fleuve. Dans l'automne de 1866, tard dans la saison, par un grand froid, une fausse manœuvre des marins qui conduisaient sa chaloupe la fit chavirer. Le docteur Taschereau réussit à se sauver mais il contracta une pneumonie dont il ne se releva pas.

Il mourut à Saint-Christophe d'Arthabaska le 29 décembre 1868, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce le 2 janvier 1869.

Le docteur Taschereau était très estimé. Ses manières affables, son empressement à rendre service, lui avaient créé un large cercle d'amis qui regrettèrent longtemps sa mort prématurée.

Il avait épousé, à Saint-Christophe d'Arthabaska, le 16 janvier 1867, Marie-Anne-Corinne, fille de Edouard-Louis Pacaud, avocat, plus tard conseiller législatif, et de Anne-Hermine Dumoulin.

Elle mourut sans postérité à Québec, à l'âge de 25 ans, le 14 septembre 1871, et fut inhumée à Saint-Christophe d'Arthabaska.

IV

TANCRÈDE-AUGUSTE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 25 mai 1839.

Décédé au même endroit le 31 décembre 1846. Inhumé dans l'église paroissiale le 4 janvier 1847.

V

EUGÈNE-ARTHUR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 6 novembre 1840.

Il fut admis à la pratique du droit le 6 mai 1864.

Mais la vie militaire avait autrement plus d'attraits pour

M. Taschereau que l'existence relativement tranquille de l'avocat. Il suivit les cours de l'école militaire de Québec et après avoir subi ses examens et obtenu ses certificats, il s'embarqua pour le Mexique où il voulait prendre du service dans l'armée de l'empereur Maximilien. Il arriva à Mexico dans les premiers jours de janvier 1866. (1) Muni d'excellentes lettres de recommandations, instruit, bon militaire, il obtint immédiatement de l'emploi. Il fut attaché à l'état-major du général Watcher. Celui-ci était chargé par l'empereur d'aller opérer dans le Chihuahua, à 400 lieues au nord de Mexico, qu'on considérait comme le château-fort de Juarez.

On sait ce qui arriva. L'armée française évacua le Mexique le 13 mars 1867. Maximilien continua seul une lutte inégale. Pris à Queretaro, il fut livré à son implacable adversaire Juarez. Condammé à mort par un conseil de guerre, il fut fusillé le 19 juin 1867.

M. Taschereau était revenu au pays quelques semaines avant le tragique événement. Sa campagne lui avait donné de l'expérience dont il voulait se servir au profit de ses compatriotes.

En juillet 1867, sir Narcisse Belleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, choisissait M. Taschereau comme son aide de camp.

Le 15 septembre 1869, le prince Arthur, frère du roi Edouard VII, débarquait à Québec. Pendant son séjour dans la capitale provinciale (du 15 au 20 septembre), M. Taschereau fut son compagnon le plus assidu. Les journaux du temps remarquent que le prince avait une sympathie particulière pour lui. Pour reconnaître les bons offices du jeune aide de camp il lui fit cadeau d'une superbe épinglette. Elle portait au centre le monogramme du prince entouré de perles avec au-dessus une couronne garnie de rubis et d'émeraudes.

(1) Voir dans le *Canadien* du 7 février 1866 une intéressante lettre de M. Taschereau sur son voyage de Québec à Mexico.

Sur le revers était gravée l'inscription " Du prince Arthur, 1869. "

Le séjour de M. Taschereau au Mexique lui avait permis d'apprendre l'espagnol. Le 5 avril 1870, il était nommé vice-consul d'Espagne à Québec.

Enfin, le 17 février 1871, lord Lisgar, gouverneur général du Canada, reconnaissait les brillantes qualités de M. Taschereau en l'attachant à sa personne comme aide de camp extra. Ce choix qui honorait tant notre compatriote devait être la cause de sa mort.

Le 1er novembre 1871, lord Lisgar faisait télégraphier d'Ottawa à M. Taschereau de vouloir bien le représenter aux funérailles du colonel Irvine, son aide de camp, qui devaient avoir lieu le surlendemain. Le major Taschereau tout à son devoir se rendit à la prière du gouverneur. Indisposé d'avance, il prit du froid et contracta un rhumatisme inflammatoire dont il mourut à Québec, le 11 décembre 1871. Il fut inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce le 15.

Il ne s'était pas marié.

Quelques semaines seulement avant sa mort, le 21 septembre 1871, Amédée 1er, roi d'Espagne, l'avait fait chevalier d'Isabelle la Catholique, en récompense des services rendus à son pays comme vice-consul à Québec.

" M. Taschereau comptait un ami dans chaque membre de la jeunesse canadienne dont il était un des types les plus aimables et les plus distingués. " (1)

VI

HÉMÉDINE-AMÉLIE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 11 avril 1842.

Mariée, à Québec, le 9 septembre 1863, à Charles-Per-

(1) *Journal de l'instruction publique*, décembre 1871.

rault Lindsay, avocat, fils de Errol-Boyd Lindsay, notaire, et de Marie-Louise Perrault. (1)

Madame Lindsay mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 9 janvier 1890. Elle fut inhumée le 14 dans le cimetière de la paroisse.

De ce mariage était né un enfant :

ANONYME

Né et décédé à Québec le 8 mars 1867. Inhumé dans l'église de Saint-Colomb de Sillery le lendemain.

M. Lindsay a épousé en secondes noces, à Montréal, le 17 septembre 1894, Marie-Anna (Annie)-Evangéline, fille de Louis-Achille Taschereau et de Marie-Hélène Taschereau. (2)

VII

LÉONCE-EDOUARD TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 29 novembre 1843.

M. Léonce-Edouard Taschereau a été pendant plusieurs années comptable dans le grand établissement de quincaillerie Chinic. Il fait actuellement partie de la societé Lefaivre & Taschereau, comptables, liquidateurs et agents généraux, de Québec.

M. Taschereau est propriétaire de la seigneurie Sainte-Marie conjointement avec l'honorable juge Henri-Elzéar Taschereau, son frère.

Il a épousé à Notre-Dame de Québec, le 5 septembre 1865, Marie-Eugénie, fille de l'honorable Eugène Chinic, sénateur, et de Marie-Anne Leblond. Elle décéda à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 17 mai 1887, à l'âge de 41 ans, et fut inhumée dans le cimetière Belmont le 20.

---

(1) Voir p. 37.

(2) Voir plus loin, quatrième branche.

En secondes noces, à Québec, le 12 septembre 1888, M. Taschereau a épousé Hélène-Noémi, fille de feu Elie Rinfret, régistrateur de Champlain, et de Marie-Théotis-Eléonore Thibaudeau.

Pas d'enfants de cette seconde union.

De son premier mariage M. Taschereau a eu un fils :

MARIE-JOSEPH-ARTHUR-LÉONCE TASCHEREAU

Né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 26 février 1872.

Il représente sur le marché de Montréal la maison McArthur & Cie.

Il a épousé, à Notre-Dame de Montréal, le 16 mai 1900, Elisabeth-Emma, fille de Paul-Roch Labelle, marchand, de Sainte-Rose, et de Anne-Marie Filiatreault-dit-Saint-Louis.

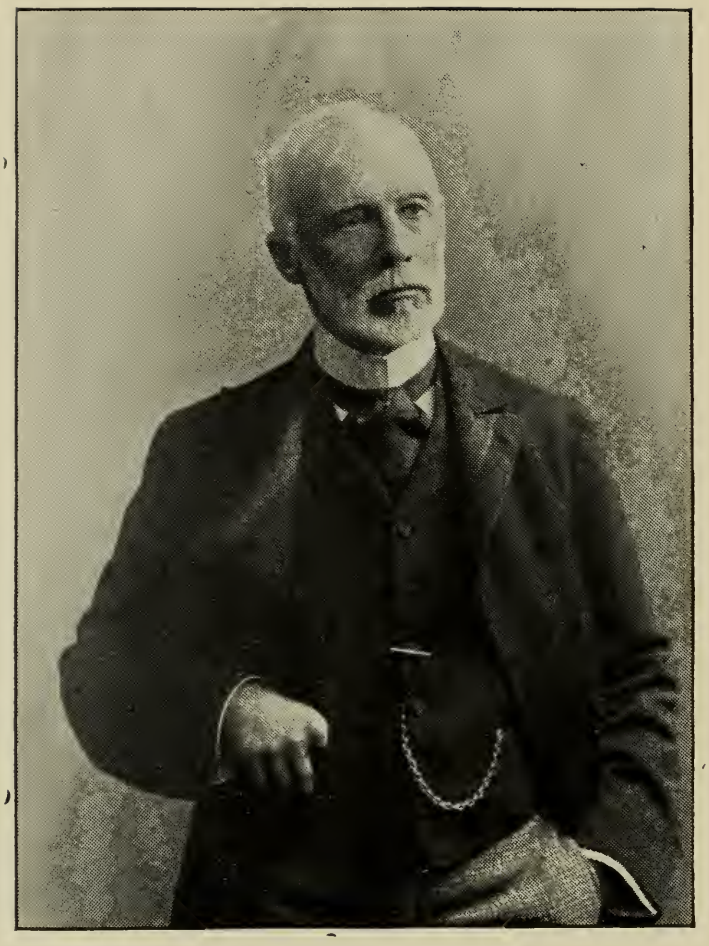

Hon. Henri-Elzéar Taschereau

BRANCHE AINÉE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Thomas-Pierre-Joseph Taschereau
Quatrième génération : Pierre-Elzéar Taschereau
Cinquième génération : Henri-Elzéar Taschereau

L'HON. HENRI-ELZEAR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 7 octobre 1836.

Il fit ses études au séminaire de Québec.

En octobre 1857, il était admis à la pratique du droit.

Il s'établit à Québec et forma une société d'abord avec M. Jean-Thomas Taschereau, plus tard juge, et M. William Duval, puis, en 1863, avec M. Jean Blanchet, aujourd'hui juge de la Cour du Banc du Roi.

Le 15 juillet 1861, M. Taschereau était élu député de Beauce. Il fut continuellement réélu jusqu'au 1er juillet 1867. Il prit une part importante aux graves débats qui se terminèrent par la Confédération des provinces de l'Amérique du Nord.

Le nouveau régime cependant devait lui être fatal. Le 16 septembre 1867, avaient lieu les premières élections générales, sous la Confédération, pour la Chambre des communes du Canada et l'Assemblée législative de Québec. M. Taschereau fut battu, pour l'une et pour l'autre chambre, par M. Christian-Henry Pozer, plus tard sénateur.

Le 30 septembre 1868, M. Taschereau était nommé greffier de la paix pour le district de Québec. Mais, cinq jours plus tard, par suite d'un malentendu au sujet du salaire, il résigna cette charge et il se remit à l'exercice de sa profession à Sainte-Marie de la Beauce.

Le 12 janvier 1871, il était nommé juge de la Cour Supérieure pour les districts de Saguenay et Chicoutimi.

Le 1er septembre 1873, il était transféré au district de

Kamouraska, avec résidence à Fraserville (Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup).

M. Taschereau n'était âgé que de 35 ans à son élévation au banc judiciaire, de sorte que, en réalité, sa carrière appartient toute entière à la magistrature.

On dira qu'il portait un nom prédestiné. En effet, la famille Taschereau n'a pas cessé de donner des juges à notre pays depuis plus d'un siècle. Mais l'on ne peut s'empêcher d'admettre que tous ont jeté un grand éclat sur la magistrature. La distinction du talent s'allie chez eux à la distinction du nom et de l'origine.

L'honorable Henri-Elzéar Taschereau est l'un des plus remarquables et l'un de ceux dont la carrière a été la plus brillante.

Il est rare de voir réunies, chez une même personne et à un égal degré, toutes les qualités qui font le jurisconsulte éminent. Esprit vif, pénétrant et lucide, jugement sûr, sens droit et fin, mémoire facile et toujours fidèle, tels sont les dons intellectuels qu'il met au service d'une prodigieuse facilité de travail et d'un zèle toujours empressé à l'accomplissement de ses devoirs publics. Personne n'a un sens plus élevé de la dignité et des responsabilités des fonctions judiciaires. Ce sentiment intime qui se manifeste chez lui sans efforts, comme naturellement, pénètre tous ceux qui participent avec lui à l'administration de la justice.

Ceux qui ont assisté aux séances du tribunal qu'il présidait à 35 ans, n'ont pas perdu le souvenir de la déférence et du respect que le jeune magistrat savait inspirer même aux plus anciens dans le Barreau, non plus que des procédés toujours courtois et toujours bienveillants dont ils étaient l'objet de sa part.

L'administration de la justice dans un district rural laissait au juge Taschereau des loisirs. Il les employa à des travaux importants qui n'ont pas peu contribué à établir sa réputation de science légale.

Il publia en 1874 le premier volume d'un ouvrage sur le droit criminel qu'il compléta l'année suivante. (1)

Ce travail que l'honorable juge, dans sa préface, qualifie modestement de compilation, accuse une connaissance approfondie des principes du droit criminel anglais qui est le nôtre, et de la procédure suivie devant les tribunaux de l'Empire qui doit servir de guide à nos praticiens.

Le Parlement fédéral venait d'abroger les statuts criminels en vigueur dans les provinces confédérées, et d'adopter une loi générale applicable à toute la Confédération. Cette refonte était la reproduction presque textuelle du Statut impérial de 1861, qui n'était lui-même qu'une refonte des lois criminelles anglaises antérieures à cette date. Il fallait par conséquent en étudier les commentaires dans les ouvrages anglais, et en chercher l'application dans les précédents disséminés dans les nombreuses publications judiciaires d'Angleterre. Recueillir ces commentaires et ces précédents et en faire une application judicieuse et méthodique à la loi canadienne, tout en signalant la raison et la portée des divergences, constituait un travail important et nécessitait des études préalables très sérieuses.

Cette publication créa toute une sensation dans les cercles légaux. Un ouvrage sur le droit criminel, écrit dans la langue de Shakespeare, par un Canadien-Français ! C'était une révélation. La surprise fut plus grande encore quand on constata que, toute antipathie de race s'effaçant devant la valeur du travail, les criminalistes les plus compétents du Canada et de l'Angleterre témoignaient de son mérite.

Depuis, le juge Taschereau est reconnu comme la pre-

---

(1) *The criminal law consolidation and amendments acts of 1869, 32-33 Vict. for the Dominion of Canada, as amended and in force on the 1st day of November 1874, in the Provinces of Ontario, Quebec, Nova Scotia, New-Brunswick, Manitoba, and on the 1st day of January, 1875, in British Columbia, with Notes, Commentaries, Precedents of Indictments, etc, etc.* Réédité, en 1888, sous le titre *The Criminal Statute Law of the Dominion of Canada*, et, en 1893, sous le titre *Criminal Code of Canada.*

mière autorité du pays dans les matières qui relèvent du droit criminel. Et si sa compétence eût eu besoin d'être affirmée, elle l'eût été avec éclat par la critique qu'il fit, il y a quelques années, du code criminel Thompson, et qui fit toucher du doigt les erreurs et les défectuosités de cette œuvre législative d'ailleurs remarquable.

Ce travail fut suivi, en 1876, d'un autre, destiné celui-là, plus spécialement au barreau de la province de Québec. C'était une édition du Code de Procédure, avec annotations, et contenant toutes les décisions de nos tribunaux en matière de procédure (1). C'était le premier ouvrage du genre, et il a servi de modèle et fourni les matériaux à tous ceux qui l'ont suivi.

Ces travaux importants et les succès remarquables qui avaient signalé ses débuts sur le banc avaient attiré sur le juge Taschereau l'attention du public et des autorités. Il était désigné, à brève échéance, pour un poste plus élevé. Aussi lorsque, à la retraite du juge Jean-Thomas Taschereau, il fut, le 7 octobre 1878, désigné pour lui succéder à la Cour Suprême, il n'y eut qu'une voix pour applaudir au choix de l'Exécutif. Le barreau de Montréal s'en fit l'écho dans un banquet public donné en son honneur, auquel assistaient les sommités du Barreau et de la magistrature. Tous louèrent à l'envi ses talents et son mérite, et s'accordèrent à lui prédire une brillante carrière à la Cour Suprême.

Ces prédictions n'ont pas tardé à se réaliser, et dans cet aréopage, formé des plus éminents légistes par l'expérience et le savoir, nul n'occupe aujourd'hui un rang plus élevé.

Nourri de bonne heure de l'étude des interprètes des coutumes et des lois civiles de la France, pénétré de leur méthode qui consiste à rechercher le sens de la loi dans son origine historique plutôt que dans le sens littéral des mots,

(1) *Le Code de procédure civile du Bas-Canada tel qu'en force le 1er août 1876, comprenant les autorités citées par les codificateurs dans le projet soumis à la législature et des annotations compilées.* Québec, Augustin Coté, 1876.

il est un guide sûr dans l'interprétation des lois de notre Province. Mais, fait remarquable, il jouit d'une autorité presque égale, dans toutes les matières qui relèvent du droit étranger. Car il s'est assimilé avec une facilité étonnante et la procédure anglaise et le droit commun d'Angleterre qui fait le fond de celui des autres provinces. Et c'est plaisir de l'entendre commenter successivement, en français et en anglais, avec une égale pureté et une égale facilité de langage, un arrêt d'un tribunal civil de France et un jugement d'une Cour de justice d'Angleterre.

L'indépendance d'esprit et de caractère de l'honorable juge Taschereau le met à l'abri de tout entraînement et au-dessus de tout préjugé. Il se laisse éclairer mais jamais éblouir ni emporter, et il garde sur le banc le calme et la sérénité d'un magistrat dans son cabinet. Toujours bienveillant pour l'avocat et plein d'égards pour ses collègues, il reste le gentilhomme dont les rapports dans le commerce extérieur de la vie sont marqués au coin de la plus parfaite courtoisie.

Il jouit, auprès du Barreau de toutes les provinces, d'une grande popularité et de la confiance la plus absolue, et ses jugements sont acceptés comme l'expression d'une opinion impartiale, formée en dehors de toute idée préconçue. Ils sont toujours d'ailleurs nettement motivés et portent la marque d'un esprit rompu à la gymnastique intellectuelle.

Dans toute sa longue carrière, sa réputation n'a jamais subi une atteinte. Il a imposé silence à la critique. Il est resté le magistrat intègre, éclairé, consciencieux, que le respect et la confiance du public entourent et protègent.

Il reste au juge Taschereau une étape à franchir. Il la franchira bientôt, si les autorités fédérales tiennent compte des droits du plus méritant et du vœu unanime du barreau de la Puissance.

Ce jour-là la province de Québec s'énorgueillira de voir l'un des siens à la tête de la hiérarchie judiciaire du Canada.

Au physique, le juge Taschereau est grand et droit,

Universitas
CANADIANA
Ottaviensis

d'allure légère et dégagée. Il y a en lui quelque chose de vif, tranché et original qui donne à sa physionomie un caractère absolument personnel. Et en cela son extérieur traduit bien la vivacité, la netteté et l'originalité de son esprit. Son maintien, sa démarche, ses manières, tout chez lui a un cachet particulier de distinction qui dénote le gentilhomme de race.

Le juge Taschereau est doyen de la faculté de droit de l'université d'Ottawa qui lui a conféré, en 1893, le degré de L. L. D.

La seigneurie de la Nouvelle-Beauce ou de Sainte-Marie concédée à Thomas-Jacques Taschereau, son trisaïeul, en 1736, est aujourd'hui la propriété conjointe de l'honorable juge Taschereau et de son frère Léonce-Edouard.

L'honorable Henri-Elzéar Taschereau a épousé à Saint-Michel de Vaudreuil, le 27 mai 1857, Marie-Antoinette, fille de l'honorable Robert-Unwin Harwood, seigneur de Vaudreuil, et de Marie-Louise-Josephte Chartier de Lotbinière. Elle est décédée à Ottawa le 2 juin 1896, et a été inhumée dans l'église de Vaudreuil le 5.

Nous trouvons dans la *Presse* du 6 juin 1896 un bel éloge de madame Taschereau dû à la plume de M. A.-D. DeCelles :

" Tout dans la vie n'est que contrastes entre les joies de la veille et les pénibles réveils du lendemain, et de tristes retours des choses d'ici-bas ne viennent que trop souvent nous rappeler brutalement comme est instable ce que l'on est convenu de nommer le bonheur. Hélas ! que de fois n'avez-vous pas vu les grandes afflictions emboîter le pas aux grandes joies ! Qui nous aurait dit, il y a six mois, que les personnes qui se réunissaient au mois de novembre dernier dans la maison de l'honorable juge Taschereau, pour célébrer cet heureux événement—le mariage de sa troisième fille avec M. le lieutenant Panet—s'assembleraient aujourd'hui, sous le même toit, pour pleurer l'aimable femme qui les avait conviées à cette fête de famille !

" Mme Taschereau a succombé, mardi dernier, à trois heures, sans que rien n'eut, samedi même, fait prévoir un si lamentable deuil. Ce n'est que dans la journée de dimanche que sa maladie dont la science pensait d'abord avoir facilement raison, prit un caractère alarmant. Lundi, les médecins perdaient tout espoir de prévenir un douloureux dénouement.

" La soudaineté de cette mort a jeté le deuil dans la société de la capitale où les qualités de l'esprit et du cœur de Mme Taschereau lui avaient conquis de fortes amitiés et un respect général. C'était une femme de race, une femme comme on en rencontre très peu dans notre monde qui accepte de plus en plus le niveau d'une banale égalité. Elle tenait de sa naissance cette grâce native de manières, qui imprimait à toutes ses paroles, à tous ses actes de la vie sociale un cachet de suprême distinction. Lorsque nous la voyions jadis à Québec, dans tout l'éclat de sa beauté et de sa jeunesse—reine de toutes les réunions où elle paraissait—nous ne pouvions nous empêcher de penser que telles devaient être les grandes dames du temps passé.—Il régnait autour d'elle un ton de bonne compagnie qui charmait et la faisait rechercher. Très distinguée, sans hauteur, elle se montrait accueillante pour les plus humbles comme pour les plus en vue. Sa bienveillance et sa bonté la rendaient aimable pour tous ceux qui vivaient dans son intimité.

" La nature l'avait comblée de tous les dons qu'il fallait pour tenir avec une grande dignité, sa place au côté de son mari, l'homme aux talents éminents qui a successivement été député au Parlement, juge de la Cour Supérieure, et est maintenant juge de la Cour Suprême du Canada.

" Mme Taschereau réalisait pour nous le modèle le plus réussi de la femme du monde dans la meilleure acception de l'expression, et de l'excellente chrétienne qui sait concilier les devoirs que la religion impose avec les exigences d'une haute situation sociale.

" Mme Taschereau (née Marie-Antoinette de Lotbinière

Harwood,) était apparentée aux plus anciennes familles du pays. Trois de ses frères ont représenté le comté de Vaudreuil an Parlement. ''

Du mariage de l'honorable juge Taschereau et de Marie-Antoinette Harwood sont nés sept enfants : I Adolphe-Robert-Elzéar ; II Marie-Louise-Hémédine ; III Antoine-Auguste ; IV Marie-Eugène de Lotbinière ; V Marie-Joséphine-Amélie-Harwood ; VI Arthur de Montarville ; VII Marie-Henriette-Corinne.

En secondes noces, à Ottawa, le 22 mars 1897, le juge Taschereau a épousé Marie-Louise, fille de feu Charles Panet, greffier en chef des bills privés, et de Euphémie Chateauvert.

De ce second mariage est né un fils : VIII Charles-Elzéar de Montarville.

I

ADOLPHE-ROBERT-ELZÉAR TASCHEREAU

Né à Québec le 14 septembre 1858.

Admis à la pratique du droit le 12 janvier 1882.

Il réside à Guelph, Ontario, où il dirige une agence d'affaires.

M. Taschereau a épousé à Guelph, Ontario, le 17 novembre 1894, Kate-Harrington, fille de Henry Rogers et de Agnès Rogers.

Enfants : I Marie-Auguste-Agnès-Harwood ; II Henri-Elzéar-Auguste-Rogers.

I. MARIE-AUGUSTE-AGNÈS-HARWOOD TASCHEREAU

Née à Guelph le 5 novembre 1896.

II. HENRI-ELZÉAR-AUGUSTE-ROGERS TASCHEREAU

Né à Guelph le 27 septembre 1898.

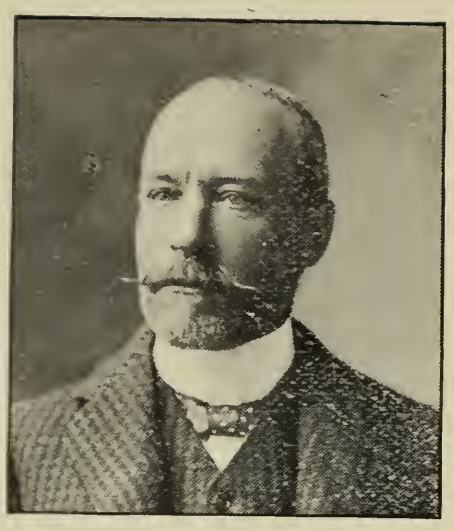

Adolphe - Robert - Elzéar Taschereau

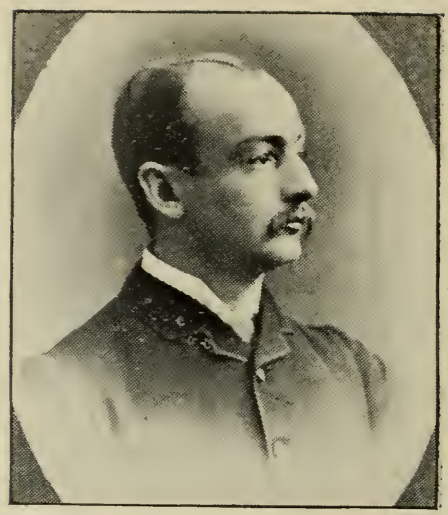

Louis-H. Taché

L'abbé Antoine-Auguste Taschereau

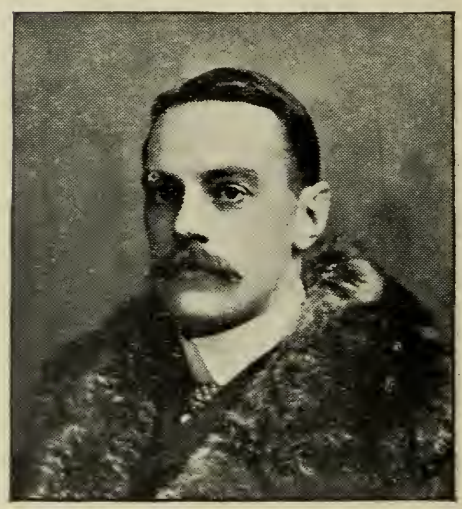

Frank Beard

Chs.-Elz. de Montarville Taschereau

Alphonse-Eugène Panet

II

MARIE-LOUISE-HÉMÉDINE TASCHEREAU

Née à Québec le 7 août 1860.

Mariée à Ottawa, le 11 janvier 1887, à Louis-H. Taché, avocat.

M. Taché a été, de 1881 à 1892, secrétaire de sir Adolphe Chapleau.

Il a publié les *Nouvelles Soirées Canadiennes* de 1882 à 1888, *Les Hommes du Jour* de 1891 à 1893, et *L'Opinion publique*, à Montréal, en 1892. Nous lui devons, en outre, *La poésie franco-canadienne*, *Biographie de Faucher de Saint-Maurice*, *Legal and Parliamentary Hand Book*, etc.

En 1887, le gouvernement français lui décernait la rosette d'officier d'Académie.

M. Taché réside à Fraserville depuis 1899.

Enfants : I Anonyme ; II Marie-Henriette-Alice.

I. Anonyme

Née et décédée à Ottawa le 8 mai 1888.

II. Marie-Henriette-Alice Taché

Née à Ottawa le 16 mai 1889.

III

L'ABBÉ ANTOINE-AUGUSTE TASCHEREAU

Né à Québec le 21 octobre 1863.

Il a fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne de La Pocatière.

En 1883, il s'embarquait pour Rome où il entra dans la vie ecclésiastique le 1er novembre de la même année. Le 24 avril 1886, il recevait le sous-diaconat, et, deux ans

plus tard, le 28 mai 1888, il était ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal Parocchi dans l'église de Saint-Jean de Latran.

Dans l'intervalle, il avait pris ses degrés de docteur en philosophie et en théologie.

Le 21 juin 1890, il était de retour au pays après avoir fait le pèlerinage de Terre-Sainte.

Il a été professeur de théologie au collège de Sainte-Anne de La Pocatière de 1890 à 1892 ; vicaire à Saint-Louis de Kamouraska de 1892 à 1893 ; et vicaire à Saint-Roch de Québec de 1893 à 1894.

Vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis cette dernière date, il remplit en même temps les fonctions de chapelain dn couvent de Bellevue.

IV

MARIE-EUGÈNE DE LOTBINIÈRE TASCHEREAU

Né à Québec le 29 décembre 1866.

Décédé au même endroit le 28 novembre 1867. Inhumé dans le cimetière Belmont le 30.

V

MARIE-JOSÉPHINE-AMÉLIE-HARWOOD TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 janvier 1869.

Mariée à Ottawa, le 20 juin 1889, à Frank Beard, né à Brighton, en Angleterre, le 26 septembre 1868.

M. Beard est maintenant un des fonctionnaires du département de la milice et de la défense, à Ottawa.

Enfants : I Charles-Taschereau ; II Marie-Amélie ; III Frank-Harwood.

I. Charles-Taschereau Beard

Né à Ottawa le 30 juillet 1890.

II. Marie-Amélie Beard

Née à Ottawa le 5 janvier 1894.

III. Frank-Harwood Beard

Né à Ottawa le 21 août 1898.

VI

ARTHUR DE MONTARVILLE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 avril 1870.

Décédé au même endroit le 13 août 1870. Inhumé dans l'église paroissiale.

VII

MARIE-HENRIETTE-CORINNE TASCHEREAU

Née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 5 septembre 1875.

Mariée, à Ottawa, le 11 novembre 1895, à son cousin-germain le capitaine Alphonse-Eugène Panet, fils de feu le colonel Charles-Eugène Panet, sous-ministre de la milice, et de feue Marie-Henriette Harwood.

M. Panet a fait son cours au Collège Militaire Royal de Kingston. Il a obtenu une commission dans les Ingénieurs Royaux en 1888 et il est dans les Indes depuis 1890. Il est actuellement en service à Rawal Pindi, dans le Punjab.

Enfants : I Charles-Eugène ; II Henri de Lotbinière ; III Marie-Henriette.

I. Charles-Eugène Panet

Né à Dharmsala, Punjab, Indes, le 21 avril 1896.

Décédé au même endroit le 5 mai 1896.

II. HENRI DE LOTBINIÈRE PANET

Né à Dharmsala, Punjab, Indes, le 21 avril 1896.

III. MARIE-HENRIETTE PANET

Née à Dharmsala, Punjab, Indes, le 21 mars 1897.
Décédée au même endroit le lendemain.

VIII

CHARLES-ELZÉAR DE MONTARVILLE TASCHEREAU

Né à Ottawa le 5 octobre 1898.

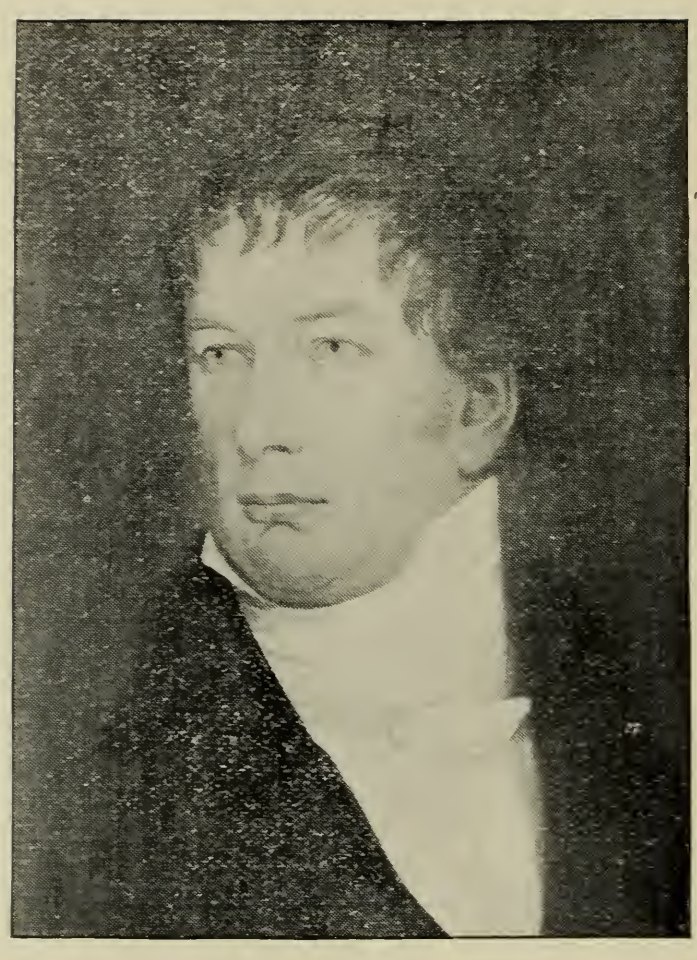

Hon. Jean-Thomas Taschereau, sr

DEUXIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Jean-Thomas Taschereau, sr.

L'HONORABLE JEAN-THOMAS TASCHEREAU, Sr (1)

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 26 novembre 1778.

Il reçut son instruction au séminaire de Québec où il se distingua par ses talents supérieurs.

Le 27 novembre 1799, l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand-voyer du district de Québec, le nommait son député avec tous les droits, pouvoirs, autorités et privilèges que la loi lui accordait.

Le 28 juillet 1800, Jean-Thomas Taschereau était élu député de Dorchester. Il n'avait pas encore 22 ans.

Il avait étudié le droit sous le juge-en-chef Sewell et, le 9 novembre 1801, il était commissionné avocat.

Aux élections générales du 6 août 1804, il fut de nouveau élu député de Dorchester.

Le premier numéro du *Canadien* parut le 22 novembre 1806. Les fondateurs de ce journal étaient Pierre Bédard, Joseph Levasseur-Borgia, François Blanchet, Louis Bourdages, Joseph Planté et Jean-Thomas Taschereau, tous membres de la Chambre d'Assemblée.

En mai 1808, des élections générales avaient lieu. Cette fois, quatre candidats se trouvèrent sur les rangs pour représenter Dorchester : MM. Samson, Caldwell, Langlois et Taschereau. Ce dernier se retira de la lutte pour ne pas mettre la division dans le parti canadien.

Ne pouvant aider ses compatriotes dans la Chambre d'Assemblée, M. Taschereau défendit leurs droits dans le *Cana-*

(1) Voir p. 40.

dien. Il proclama hautement que le peuple devait avoir le contrôle de ses deniers. N'était-ce pas là un des principes fondamentaux de la constitution anglaise ?

Cette conduite patriotique n'était pas de nature à plaire au gouverneur Craig. Aussi le 14 juin 1808, il le destituait de sa position de capitaine et d'aide-major dans la milice, et il donnait ordre à l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau de se dispenser des services de son fils comme député grand-voyer. (1)

M. Taschereau ne resta pas longtemps en dehors de la Chambre. Le gouverneur Craig, jugeant qu'il n'y avait pas d'accord possible entre la Chambre populaire et lui, recourut à la dissolution, et, le 15 mai 1809, le parlement était prorogé.

Les élections eurent lieu dans l'automne de la même année. Deux comtés se disputèrent l'honneur d'élire M. Taschereau. Le 23 octobre, il était élu député de Dorchester, (2) et, un mois plus tard, le 23 novembre, les électeurs de Leinster l'élisaient à leur tour. Il n'eût pas même le temps d'opter pour l'un ou pour l'autre comté car le 26 février 1810, un mois après l'ouverture de la session, Craig prorogeait le Parlement.

M. Taschereau et les autres propriétaires du *Canadien* continuèrent la lutte contre le tyran Craig dans les colonnes de leur journal avec plus de vigueur que jamais.

Craig, conseillé par son secrétaire Ryland, résolut d'écraser les patriotes.

Le 17 mars 1810, un peloton de soldats, commandés par le capitaine Thomas Allison fit irruption dans l'atelier du *Canadien*. Ils renversèrent les cases sur le plancher, mirent la presse hors de service et s'emparèrent des papiers qui se trouvaient dans la salle de rédaction. L'imprimeur, M. Lefrançois, fut jeté en prison.

---

(1) Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, volume VII, p. 335.

(2) Voir sur cette élection *Journal de la Chambre d'Assemblée*, 1810, volume XVIII, pp. 131 et seq.

Deux jours plus tard, le 19, MM. Bédard, Blanchet et Jean-Thomas Taschereau, trois des propriétaires du *Canadien*, étaient à leur tour arrêtés et emprisonnés. On les accusait de *pratiques traîtresses* (*treasonable practices*).

C'est pendant que M. Taschereau était en prison que se firent les élections pour le septième parlement, en avril 1810. Il fut mis sur les rangs comme candidat dans le comté de Dorchester. Mais il fut battu par John Caldwell, le fils du seigneur de Lauzon. Celui-ci cependant ne l'emporta que par 51 voix.

Pendant les deux premiers mois de sa détention, M. Taschereau fut privé de toute communication avec sa femme, ses amis et même avec ceux qui auraient voulu se charger de sa défense.

Vers la fin de juin, ses accusateurs n'ayant pas trouvé le moyen de prouver leur accusation de trahison, il fut remis en liberté sous le prétexte que sa santé avait beaucoup souffert de sa détention. M. Blanchet fut libéré à peu près dans le même temps pour une raison semblable.

Quant à M. Bédard on fut obligé de le mettre à la porte de force, il ne voulait pas sortir de prison avant qu'on lui fit son procès. Or, le gouverneur Craig n'était pas pressé de faire le procès des patriotes, n'ayant des preuves de trahison contre aucun d'eux.

En 1811, sir George Prevost succédait à Craig. Autant ce dernier avait été défavorable aux Canadiens-Français autant son successeur essaya de leur être agréable. Il est vrai que l'Angleterre était à la veille d'entrer en guerre avec les États-Unis et qu'elle avait besoin de l'appui des Canadiens-Français.

Le 5 avril 1812, Jean-Thomas Taschereau était nommé major au 3e bataillon de la division de milice de la Nouvelle-Beauce.

En août 1812, il rentra de nouveau en Chambre comme représentant du comté de Dorchester.

M. Jean-Thomas Taschereau fit toute la première partie de la campagne de 1812 avec son bataillon.

Le 18 février 1813, sir George Prevost donnait une preuve bien éclatante de la confiance qu'il avait en sa fidélité à l'Angleterre et en ses capacités militaires en le nommant député-adjudant-général de la milice du Bas-Canada à la place du lieutenant-colonel Xavier de Lanaudière, qui venait de mourir. Il eut pour fonction spéciale d'organiser les milices sédentaires.

Le 13 mai 1814, les électeurs de Dorchester le députaient de nouveau à la Chambre d'Assemblée.

Aux élections générales de septembre 1820, M. Taschereau fut élu député de Gaspé. Il conserva ce mandat jusqu'à sa nomination au Conseil législatif.

Le 6 juin 1821, le gouverneur Dalhousie nommait Jean-Thomas Taschereau et John Fletcher conjointement et individuellement présidents des sessions de quartier de la paix pour le district de Québec.

Quelques mois plus tard, le 9 octobre 1821, Jean-Thomas Taschereau était fait avocat du Roi pour la province du Bas-Canada.

En 1823, John Fletcher était nommé juge du district inférieur de Saint-François. Le 3 juillet de la même année, une nouvelle commission nommait John-Gawler Thompson président des sessions de quartier de la paix pour le district de Québec conjointement avec Jean-Thomas Taschereau.

En 1825, John-Gawler Thompson ayant accepté une autre situation, Jean-Thomas Taschereau, par commission du 5 mai 1825, resta seul président des sessions de quartier de la paix pour le district de Québec.

Enfin, le 29 mars 1827, Jean-Thomas Taschereau était nommé juge de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec en remplacement de son beau-frère Jean-Baptiste-Olivier Perrault, décédé.

Le gouverneur Dalhousie avait aussi recommandé Jean-Thomas Taschereau pour succéder au juge Perrault au

Conseil législatif. Mais le vicomte Goderich nomma un de ses protégés. Ce qui déplut fort à lord Dalhousie, comme on peut le voir par la lettre suivante, datée du château Saint-Louis, à Québec, le 23 octobre 1827 :

" Je regrette beaucoup que le *mandamus* que je sollicitais pour M. Taschereau n'ait pas été accordé. Je considère qu'il est de la plus grande importance, à cause de nos difficultés ici, qu'une grande impartialité et une égale considération soient accordées aux Canadiens et aux Anglais. J'espère que Votre Seigneurie ne prêtera pas l'oreille aux plaintes qu'on fait contre les juges qui siègent au Conseil législatif. Leur présence dans ce corps est grandement désirable. J'admets cependant qu'ils ne doivent pas faire partie du Conseil exécutif.

" Je prends la liberté de vous adresser une lettre que j'ai reçue de M. Taschereau longtemps après ma recommandation en sa faveur comme méritant l'honneur d'un *mandamus*. Cette lettre explique au long ses services et ceux de sa famille. Je suis heureux de les reconnaître ici et je crois que c'est une injustice de lui refuser cette distinction que sa loyauté et les services qu'il a rendus à Sa Majesté dans la Chambre d'Assemblée lui ont certainement méritée.

" Je demande donc de nouveau et avec instance que M. Jean-Thomas Taschereau soit appelé au Conseil législatif. "

La lettre énergique de lord Dalhousie eut un bon effet, et, moins d'un an après, le 2 mai 1828, l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau était nommé conseiller législatif.

Sir James Kempt, administrateur du Canada de 1828 à 1830, était un grand voyageur. Après avoir visité dans le cours de l'été de 1829 le district de Montréal et les cantons de l'Est, il se décida en septembre de visiter la région de la Beauce. Il partit de Québec, le dimanche, 13 septembre, vers midi, accompagné de l'honorable lieutenant-colonel Gore, député-quartier-maître-général, et du lieutenant-colonel Duchesnay, un de ses aides de camp. Il arriva à Sainte-Marie de la Beauce le même jour, vers quatre heures et

demie. La cavalerie bourgeoise et les principaux habitants de la paroisse l'escortèrent jusqu'à la maison de l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau. Là, une compagnie de milice commandée par le capitaine Reny, lui rendit les honneurs militaires. Son Excellence dîna et fut l'hôte de l'honorable juge pour la nuit. Le lendemain matin, il monta de nouveau à cheval, alla déjeuner chez le curé de Saint-Joseph, M. Decoigne, et après avoir procédé à l'inspection du chemin Kennébec, revint sur ses pas et coucha ce soir-là à Saint-François. Le mardi, 15, sir James Kempt retournant à Québec s'arrêta de nouveau à Sainte-Marie pour visiter le dépôt des armes et le bureau des douanes. Dans l'après-midi, il faisait sa rentrée à Québec.

L'honorable Jean-Thomas Taschereau décéda à Québec le 14 juin 1832, enlevé en quelques heures par le choléra asiatique qui sévissait alors dans tout le pays. Il mourut dans les plus beaux sentiments de religion et de résignation à la volonté de Dieu, victime de son dévouement, ayant la veille voulu suivre jusqu'au cimetière, pour lui rendre un dernier témoignage d'amitié, un ami qui avait succombé au terrible fléau. Il fut inhumé le même jour dans le cimetière Saint-Louis.

Il était à sa mort seigneur de Joliet.

Pendant plus d'un quart de siècle membre de la Chambre d'Assemblée, M. Taschereau y fut reconnu comme un des députés les plus intègres, les plus laborieux et les plus dévoués au bien public. Sans être doué d'une éloquence brillante, il s'exprimait facilement et était bien écouté en Chambre. Tous les projets de loi présentés par lui étaient d'une nature pratique, relatifs, pour la plupart, à la judicature, à l'agriculture et à la colonisation.

Pendant les cinq années que, comme juge de la Cour du Banc du Roi, il administra la justice à Québec, sur le même banc que les honorables Jonathan Sewell, Edward Bowen et James Kerr, il sut acquérir le respect et l'estime de ses confrères du barreau et du public en général par ses belles qualités et ses connaissances légales.

Sir Randolph-Isham Routh

L'honorable Jean-Thomas Taschereau avait épousé, à Québec, le 19 mai 1806, Marie, fille de l'honorable Jean-Antoine Panet, orateur de la Chambre d'Assemblée, et de Louise-Philippe Badelard.

Madame Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 14 septembre 1866, à l'âge de 77 ans. Elle fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, le 17.

Madame Taschereau était une bonne et sainte femme. Elle fut la première instigatrice de la Société Charitable des Dames catholiques de Québec fondée en 1831, dans le but de pourvoir à l'éducation des enfants pauvres. La Société n'a pas cessé d'exister et elle est plus prospère que jamais.

De ce mariage naquirent sept enfants : I Anonyme ; II Marie-Louise ; III Elisabeth-Suzanne ; IV Jean-Thomas ; V Claire-Caroline ; VI Elzéar-Alexandre ; VII Agnès.

I

ANONYME

Né et décédé à Québec le 18 mai 1807. Inhumé dans le cimetière Sainte-Anne.

II

MARIE-LOUISE-TASCHEREAU

Née à Québec le 17 avril 1811.

Mariée, à Québec, le 16 janvier 1830, à Randolph-Isham Routh, veuf de Adélaïde-Marie-Joséphine Laminière (1).

(1) La première femme de sir Randolph-Isham Routh était la petite-fille du colonel Laminière, secrétaire-général des gardes de corps de Louis XVI. Elle mourut à Québec le 23 juin 1827, âgée de 27 ans, et fut inhumée dans l'église des Ursulines. Elle avait eu : 1. Adèle Routh née à Malte et décédée à l'âge de 9 ans. 2. Randolph Routh né à Malte et marié à une fille de W. Hall, collecteur des douanes à Montréal. Il devint commissaire-général et fut fait compagnon du Bain (C. B.). Il est mort en Angleterre le 7 avril 1897. 3. Léonce

Randolph-Isham Routh était fils de l'honorable Richard Routh, juge en chef de l'île de Terre-Neuve. Il était né à Poole, Dorset, Angleterre, en 1782. Il entra jeune dans l'armée. Ses états de service prouvent qu'il ne resta pas inactif :

Jamaïque	Mai 1805 à avril 1809	4 ans
Walcheren	Avril 1809 à avril 1810	1 an
Péninsule	Mai 1810 à juin 1814	4 ans, 1 mois
Hollande et France	Mars 1815 à avril 1816	1 an, 2 mois
Malte, Iles Ioniennes	Mai 1816 à juin 1822	6 ans, 2 mois
Indes	Juillet 1822 à octobre 1826	4 ans, 3 mois
Canada	Novembre 1826 à janvier 1843	16 ans, 3 mois
Angleterre (spécial)	Février 1843 à mars 1844	1 an, 1 mois
Irlande	Novembre 1845 à novembre 1848	3 ans, 1 mois
Camp Chobham	Février 1853 à septembre 1853	7 mois
		41 ans, 8 mois

M. Routh passa au Canada en qualité de commissaire-général des troupes anglaises. Le 2 juin 1838, il fut appelé au Conseil exécutif. C'est pendant son séjour ici, en 1841, qu'il fut fait chevalier.

Pendant la famine en Irlande il rendit de grands services pour enrayer le fléau. La reine Victoria pour l'en récompenser le fit, en 1848, commandeur de l'ordre du Bain (K. C. B.).

Sir Randolph-Isham Routh mourut à Londres le 29 novembre 1858.

Après sa mort, lady Routh vint habiter le Canada. Elle mourut à Montréal le 16 décembre 1891, et fut inhumée dans le cimetière de la Côte des Neiges.

Du mariage Routh-Taschereau naquirent neuf enfants : I Edward-John ; II Mary-Virginie ; III Louisa-Isabel ;

Routh né au palais de Fontainebleau, en France, marié à Montréal, le 3 novembre 1846, à Emma, fille du docteur W. Pardey. Il devint lui aussi commissaire-général. 4. Charles-Henry-Félix Routh né à Malte, marié à Mary-Ann McConnell, de Prestwich, Angleterre. Il est médecin et physicien. 5. Jules-Isham Routh né au palais de Fontainebleau, décédé capitaine au 23e Régiment (Royal Welsh Fusilleers), à New-Castle, Irlande, le 17 décembre 1848.

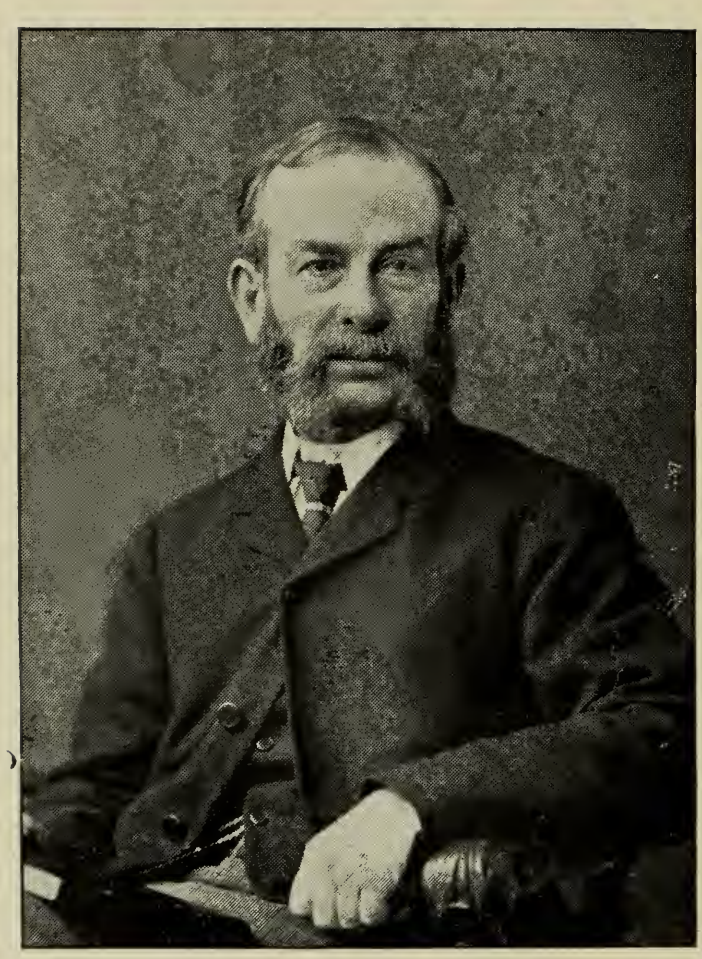

Edward John Routh

IV Théodore-Ernest ; V Ellen-Adèle ; VI Thomas-Alfred ; VII Francis-Alexander ; VIII Mary-Blanche ; IX Virginie.

I. Edward-John-Routh

Né à Québec le 20 janvier 1831.

M. Routh est professeur à l'université de Cambridge. Il est membre de plusieurs sociétés savantes, tant de l'Angleterre que du continent, et a publié des ouvrages remarquables. (1).

Il a épousé à Greenwich, Angleterre, le 31 août 1864, Hilda, fille de l'astronome royal sir G.-B. Airy, K. C. B.

Ils ont eu six enfants :

1. Edward Routh né à Cambridge le 31 mai 1868. Décédé à Cambridge le 1er juillet 1892. Il était à sa mort lieutenant dans l'Artillerie Royale.

2. Mary-Elisabeth Routh née à Cambridge le 21 août 1871.

3. George-Richard Routh né à Cambridge le 7 juillet 1873. Inspecteur des Ecoles de Sa Majesté.

4. Arthur-Lionel Routh né à Cambridge le 27 avril 1877. Lieutenant dans l'Artillerie Royale.

5. Harold-Victor Routh né à Cambridge le 18 octobre 1878.

6. Rupert-John Routh né à Cambridge le 28 juillet 1880.

II. Mary-Virginie Routh

Née à Québec le 20 décembre 1832.

Décédée au même endroit le 23 février 1836.

III. Louisa-Isabel Routh

Née à Québec le 9 mars 1834.

Mariée à Calcutta, Indes, le 8 novembre 1859, au chi-

(1). H. J. Morgan, *Canadian men and women of the time*, p. 891.

rurgien-général Charles-Edward Kilkelly, de Drimcong, Irlande.

Enfants :

1. Charles-Randolph-Taschereau Kilkelly né à Allyghur, Indes, le 7 avril 1861. Chirurgien-major dans les *Grenadier Guards*. Il a fait du service dans les Indes et en Egypte, où il a assisté à la bataille d'Ondurman. Dans la récente guerre du Sud-Africain il avait la direction des trois principaux hôpitaux de l'armée anglaise. En 1889, il était le chirurgien du duc de Connaught dans son voyage à travers la Chine, le Japon et le Canada. Il a épousé, à Londres, le 22 juillet 1893, Florence, fille de l'honorable Henry Petre. Ils ont deux enfants :

A. Edward Kilkelly né à Aldershot, Angleterre, le 19 novembre 1895.

B. Gerald-Francis Kilkelly né à Londres, Angleterre, le 28 août 1900.

2. Francis-Frederick Kilkelly né à Allyghur, Indes, le 24 novembre 1862. Solliciteur à Dublin, Irlande. Il a épousé, à Glen Kerns, le 27 avril 1899, Lily Taaffe, de Smormore Castle. Elle est morte à Dublin le 23 avril 1901, lui laissant une fille :

Stéphanie Kilkelly née à Dublin le 21 mars 1900.

3. Patrick-Percy Kilkelly né à Allyghur, Indes, le 16 mars 1869. Il est dans le service médical de l'armée des Indes depuis 1893. Il a fait la campagne du Sud-Africain et a reçu plusieurs décorations pour actions d'éclat. Il n'est pas marié.

IV. Théodore-Ernest Routh

Né à Québec le 6 janvier 1836.

Décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 25 mars 1860. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne le 27.

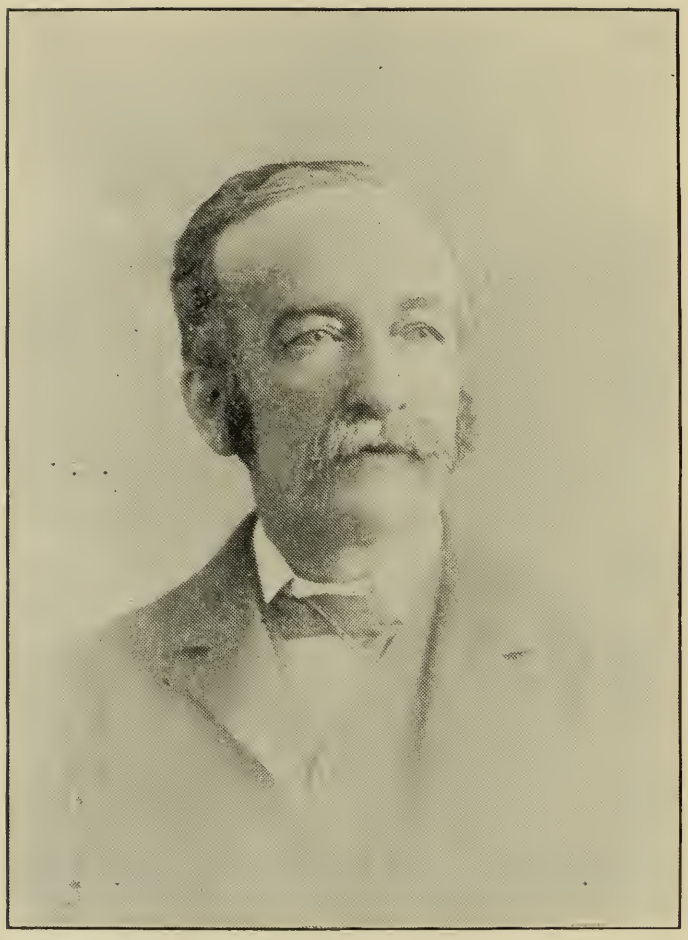

Francis-Alexander Routh

V. Ellen-Adèle Routh

Née à Québec le 30 octobre 1837.

Mariée à Londres, le 8 janvier 1857, à William-Bernard Sills, avocat.

Enfants :

1. Emmie-Gwendolyn Sills née à Londres le 19 novembre 1857 ; mariée à Montréal, le 5 octobre 1887, à Charles Bouthillier. Enfants :

A. Gwendolyn Bouthillier née à "Bleury," Sainte-Rose, comté de Laval, le 19 novembre 1888.

B. Violet Bouthillier née à "Bleury," Sainte-Rose, comté de Laval, le 24 juillet 1890.

C. Charles Bouthillier né à " Bleury, " Sainte-Rose, comté de Laval, le 16 février 1892.

D. Gertrude Bouthillier née à " Bleury, " Sainte-Rose, comté de Laval, le 22 août 1893.

2. William-Francis-Taschereau Sills né à Londres le 14 septembre 1859. Secrétaire d'une maison commerciale dans le Sud-Africain. Non marié.

3. Frank-Alexander Sills né à Londres le 23 décembre 1872 ; marié à New-York, le 7 juillet 1896, à Flora Fisher, veuve Merrill. Pas d'enfants.

M. William-Bernard Sills est mort à Montréal le 12 mars 1895. Sa veuve réside dans cette ville.

VI. Thomas-Alfred-Routh

Né à Montréal le 30 novembre 1839.

Il est à l'emploi du gouvernement anglais et réside à Londres.

Célibataire.

VII. Francis-Alexander Routh

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 8 juin 1843.

Il a fait ses études en Angleterre.

De 1870 au 1er janvier 1901, il a fait partie de la société Carbray & Routh, marchands à commission, de Montréal et Québec. Depuis cette dernière date, il continue seul son commerce à Montréal.

M. Routh est consul du Portugal à Montréal depuis 1876.

Il a épousé, à Montréal, le 19 mai 1874, Lucie, fille de Maurice Cuvillier et de Virginie Duchesnay.

Enfants :

1. Marie-Hélène Routh née à Montréal le 12 août 1875.

2. Louis-Joseph Routh né à Montréal le 8 février 1879 ; décédé à Montréal le 3 novembre 1891. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

3. Frank-Cuvillier Routh né à Montréal le 27 août 1880.

4. Lucy-Mary-Ann Routh née à Montréal le 20 décembre 1882.

5. Mary-Maud Routh née à Montréal le 14 septembre 1884 ; décédée à Montréal le 26 juillet 1889. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

6. Mary-Blanche Routh née à Montréal le 3 avril 1886.

7. Marguerite (Daisy) Routh née à Montréal le 14 novembre 1887.

8. Aileen Routh née à Montréal le 25 avril 1891 ; décédée à Montréal le 11 février 1901. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

9. George Routh né à Montréal le 9 septembre 1892 ; décédé à Montréal le 5 juillet 1894. Inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

10. May Routh née à Montréal le 11 août 1895 ; décédée à Montréal le 4 novembre 1896. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

11. Antoinette-Hazel Routh née à Montréal le 13 juin 1899.

VIII. Mary-Blanche Routh

Née à Londres le 24 août 1845.

Elle entra dans un couvent de Marie-Réparatrice en septembre 1864 et prit le nom de Marie du Sanctuaire.

Décédée au couvent de Marie-Réparatrice à Nantes, en France, le 26 février 1875.

IX. Virginie Routh

Née à Londres le 19 août 1849.

Religieuse dans un couvent de Marie-Réparatrice à Cork, en Irlande, depuis juin 1867.

III

ELISABETH-SUZANNE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 octobre 1812.

Mariée à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 juin 1844, à Henri-Elzéar-Juchereau Duchesnay, veuf de Julie Perrault. (1)

M. Duchesnay était né le 19 juillet 1810 au manoir de Beauport. Son père, l'honorable Antoine-Louis Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, et sa mère, Marie-Louise Fleury de la Gorgendière, présidèrent à sa première éducation, et le confièrent bientôt à d'habiles précepteurs. Grâce à leurs soins, grâce à ses communications constantes avec l'élite de notre société, il acquit cette variété de connaissances pratiques, cette distinction de manières, cette noblesse et cette franchise de caractère qui devaient le conduire aux postes les plus élevés de notre pays.

Il fut admis à la profession d'avocat le 10 janvier 1832.

Le 2 juillet 1839, il était nommé magistrat stipendiaire pour le district de Montréal.

(1) Voir p. 39.

L'année suivante, il recevait sa nomination de magistrat de police pour le même district.

En 1843, il se retira à Sainte-Marie de la Beauce.

Il lui fallut quitter les douceurs de sa retraite pour répondre à la confiance de ses compatriotes. Le 29 septembre 1856, il fut pour la première fois unanimement élu membre du Conseil législatif, par la division de Lauzon. Le 5 octobre 1865, la même unanimité le portait au même honneur.

Il fut appelé au Sénat de la Puissance le 23 octobre 1867.

C'est à Sainte-Marie de la Beauce, à l'âge de 61 ans et 10 mois, qu'il s'éteignit, le 12 mai 1871. Il fut inhumé dans l'église paroissiale.

Madame Duchesnay mourut à Québec le 10 mars 1888. Elle fut inhumée dans l'église du monastère de l'Hôpital-Général de Québec.

" L'honorable M. Duchesnay a été dans toute la force du mot, le *vir probus*, l'homme loyal, intègre et probe.

"Sur un théâtre moins vaste que celui de la politique, M. Duchesnay a déployé des qualités plus admirables encore. Son influence à Sainte-Marie, cette capitale de la Beauce, s'étendait à tout : agriculture, éducation, œuvres de charité, son activité paraissait tout embrasser. C'était pour lui comme un besoin impérieux de son cœur de faire du bien à autrui : les pauvres et les affligés avaient, avant tout, une large part à ses avis, à ses lumières et surtout à ses abondantes aumônes.

" Pour favoriser les progrès de l'agriculture, dans les comtés dont il était le délégué, il avait fait l'acquisition des instruments aratoires les plus utiles et les moins dispendieux. Il invitait les cultivateurs à venir les voir fonctionner et il se faisait un devoir de leur en expliquer le mécanisme et le maniement.

" Avocat, il se donnait une peine infinie pour arrêter les procès de ses co-paroissiens. Il réussit ainsi à empêcher la ruine d'un grand nombre de personnes : sa maison était

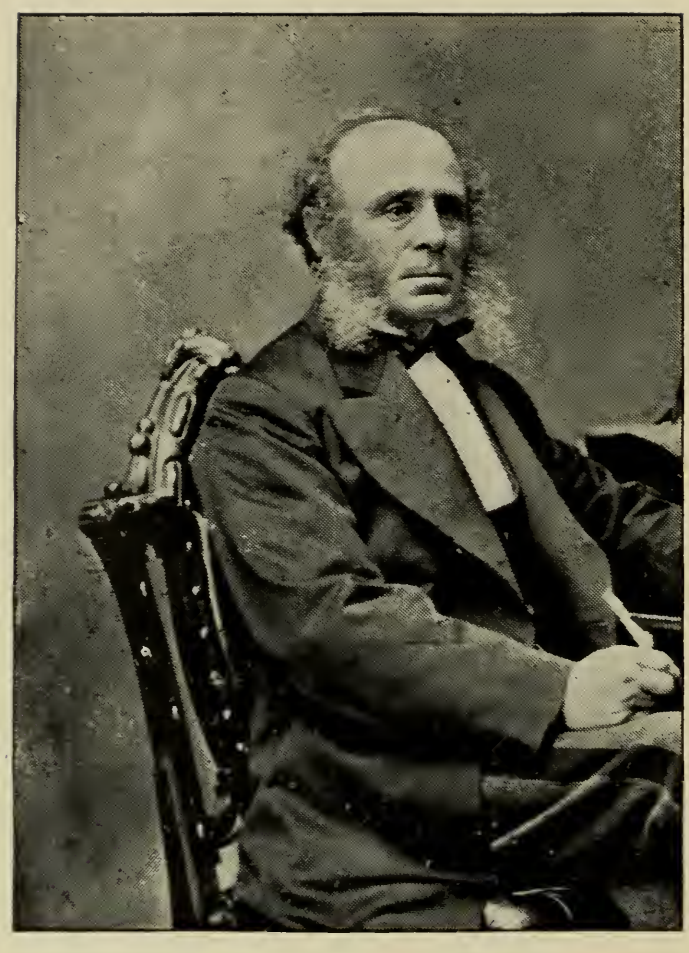

Hon. Henri-Elzéar Juchereau Duchesnay

ouverte à tous ceux qui avaient quelques difficultés. Quand on ne venait pas le trouver, il ne craignait pas de se rendre auprès des parties qui voulaient aller en cour, il s'informait de leur malentendu, et presque toujours, il réussissait à le faire disparaître.

" Il serait impossible de redire, ici, ce que la paroisse de Sainte-Marie lui doit pour l'éducation de ses enfants. M. Duchesnay, pendant quatorze ans, s'est condamné à prélever la contribution volontaire des habitants de sa paroisse, pour subvenir à dix écoles.

" Ces œuvres d'un intérêt public ne l'absorbaient pas au point de lui refuser le bonheur d'une bienfaisance d'un autre genre. C'était en 1849, aux premières neiges de l'hiver. Un incendie venait de réduire en cendres la grange d'un cultivateur. Grain, voitures, fourrage, bétail, tout avait été enveloppé dans le même désastre. La perte était considérable. M. Duchesnay assemble la paroisse, le dimanche suivant ; il organise chaque rang pour venir au secours de cet infortuné. Un mois et demi après l'incendie, la grange sortait de ses ruines, aussi remplie qu'auparavant, et ne laissait plus au sieur Gagné que le devoir d'une reconnaissance sans bornes envers son bienfaiteur. Les chevaux et les voitures de M. Duchesnay avaient transporté les effets collectés, pendant quinze jours. Lui-même avait présidé à la construction du bâtiment, comme au reste.

" Un jour, une suite de malheurs incontrôlables força un cultivateur à vendre sa terre et tous ses biens. Ses créanciers payés, il lui restait encore une dette d'arrérage chez le seigneur Duchesnay, pour grains achetés à ses moulins. Avant de s'éloigner de Sainte-Marie pour aller prendre une terre en bois debout, le pauvre ruiné se rend chez M. Duchesnay et lui demande son compte.

" — C'est juste cinquante louis.

" — Eh bien ! voilà vos cinquante louis, dit le malheureux, comptez et payez-vous.

" — Mais, mon cher ami, lui demande le bienfaisant seigneur, vous reste-t-il quelque chose pour recommencer votre petite fortune ?

"— Pas une obole, monsieur, pas même de quoi acheter du pain pour mon voyage.

"— Eh bien ! mon ami, reprend avec émotion M. Duchesnay, je ne veux, ni ne puis vous arracher la vie. Si vous réussissez, vous me paierez quand vous pourrez ; sinon vos enfants paieront mes enfants. Sinon, nous serons payés ailleurs.

" M. Duchesnay revenait d'une des concessions reculées de Sainte-Marie. Il faisait nuit noire. Tout le monde semblait reposer d'un profond sommeil. Cependant, au bord du bois, dans une petite cabane, une pauvre femme dangereusement malade, veillait avec sa douleur, et à son chevet, se tenait un enfant qui essayait, par ses soins, d'abréger la longueur de la nuit. Tout à coup la malade et l'enfant entendent le bruit d'une voiture.

" — Vas vite, dit la mère à l'enfant, c'est peut-être un médecin.

" L'enfant accourt, M. Duchesnay arrête aussitôt sa marche, se rend auprès de l'infortunée, s'informe avec bonté de son état, et lui laisse tout l'argent qu'il porte sur lui, et lui promet un médecin pour le lendemain. Il tint parole, et lui-même conduisit, auprès d'elle, le docteur Wistaff. Pendant près de deux mois, aux frais du distingué bienfaiteur, deux fois la semaine, le même médecin prodigua des soins à cette femme délaissée, et réussit à la ramener à la santé." (1)

Du mariage de l'honorable Henri-Elzéar Juchereau Duchesnay et de Suzanne-Elisabeth Taschereau naquirent sept enfants : I Henri-Jules ; II Maurice-Elzéar ; III Marie-Louise-Suzanne ; IV Sophie-Corinne ; V Adèle-Caroline-Agnès ; VI Charles-Edmond ; VII Marie-Louise-Isabelle.

---

(1) L'abbé N.-A. Leclerc, *Gazette des familles canadiennes et acadiennes*, 15 juin 1871.

Henri-Jules Juchereau Duchesnay

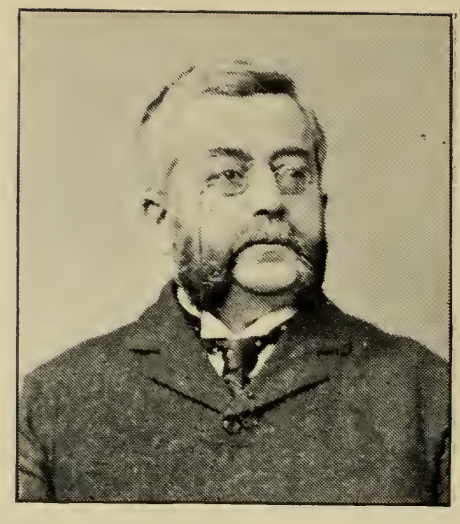

H.-J.-J.-B. Chouinard

Gustave Hamel

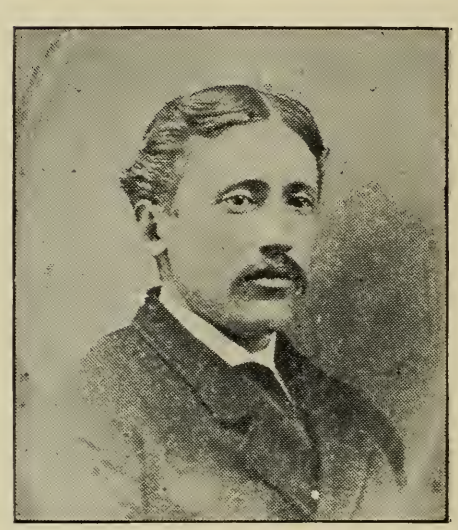

Chs-Ed. de S. Laterrière

Elzéar-Lucien-Gilbert Fiset

M.-E.-M.-E.-Edm. de S. Laterrière

I. Henri-Jules Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 6 juillet 1845.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec et suivit les cours de droit des universités Laval et McGill.

Reçu avocat en 1866, il alla s'établir à Sainte-Marie de la Beauce.

M. Duchesnay s'occupa beaucoup de milice. Le 19 mai 1871, il prenait le commandement du 23e bataillon de Beauce avec le grade de lieutenant-colonel.

Le 3 janvier 1874, il était nommé magistrat stipendiaire du comté de Beauce.

L'année suivante, le gouvernement lui confiait aussi la charge d'inspecteur des mines pour la région de la Beauce.

Aux élections générales du 22 février 1887, il fut élu député de Dorchester à la Chambre des Communes.

Atteint des fièvres typhoïdes, M. Duchesnay succomba à Sainte-Marie de la Beauce le 6 juillet 1887. Il fut inhumé le surlendemain dans la chapelle Sainte-Anne.

Il avait épousé, à Québec, le 21 septembre 1869, Marie-Caroline, fille de Cirice Têtu, marchand, et de Julie-Caroline Dionne.

Ils ont eu dix enfants :

1. Marie-Caroline-Amélie Juchereau Duchesnay née à Québec le 23 octobre 1870. Mariée à Montréal, le 9 septembre 1890, à Gustave Hamel, avocat, fils du peintre Théophile Hamel. Ils demeurent à Sainte-Marie de la Beauce. Enfants :

A. Jeanne Hamel née à Québec le 17 septembre 1891.

B. Amélie Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 septembre 1892.

C. Marie-Claire Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 9 septembre 1897 ; décédée au même endroit le 15 août 1898. Inhumée dans le cimetière de la paroisse.

D. Berthe Hamel née à Sainte-Marie de la Beauce le 30 juillet 1900.

2. Marie-Blanche Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 octobre 1872. Mariée à Québec, le 10 octobre 1893, à Donald-Ronald-Rodrigue McDonald, agent de l'Intercolonial à Québec. Enfants :

A. Marguerite-Marie-Françoise-Anne McDonald née à Québec le 25 octobre 1899.

B. Marie-Annette-Blanche McDonald née à Québec le 20 février 1901.

3. Elzéar-Henri Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 1er juin 1874. Décédé au même endroit le 24 mai 1876. Inhumé dans l'église de Sainte-Marie.

4. Charles Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 22 février 1876. Décédé au même endroit le 3 mars 1885. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

5. Elzéar-Henri-Alexandre Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 février 1878. Décédé au même endroit le 27 janvier 1879. Inhumé dans l'église de Sainte-Marie de la Beauce.

6. Marie-Henriette-Caroline Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 15 octobre 1879. Mariée à Québec, le 7 janvier 1901, à Elzéar-Lucien-Gilbert Fiset, avocat.

7. Corinne-Elisa Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 7 décembre 1880.

8. Marie-Louise Juchereau Duchesnay née à Sainte-Marie de la Beauce le 29 janvier 1883.

9. Antoine-Elzéar-Thomas Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 janvier 1885.

10. Paul Juchereau Duchesnay né à Sainte-Marie de la Beauce le 8 novembre 1886. Décédé à Montréal le 10 juillet 1888. Inhumé dans le cimetière Belmont, à Québec, le 12 juillet.

II. Maurice-Elzéar Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 4 juin 1847.

Il fut admis à la pratique du notariat le 21 novembre 1869.

La même année, il recevait une commission dans le Régiment canadien d'artillerie. En 1870, il faisait partie de l'expédition de la Rivière-Rouge. Il revint à Québec au mois de juin 1871.

Le 1er avril 1879, il prenait du service dans la police montée du Nord-Ouest.

En décembre 1892, il résignait sa commission et venait s'établir à Saint-Eusèbe de Stanfold. Cinq ans plus tard, il quittait cette paroisse pour aller pratiquer comme notaire à Sainte-Julie de Somerset, comté de Mégantic. Enfin, en décembre 1899, il s'établissait à Saint-Calixte de Somerset (Plessisville), où il fut peu après nommé secrétaire-trésorier des deux conseils de paroisse et de village.

Le 11 octobre 1900, la sœur de M. Duchesnay, madame Chouinard, cédant à son invitation pressante, prenait le train du Grand-Tronc à Lévis pour se rendre auprès de lui â Saint-Calixte de Somerset.

Vers les deux heures, M. Duchesnay, accompagné de sa belle-sœur, mademoiselle Roberge, partait de chez lui en voiture pour aller au-devant de madame Chouinard. Après avoir laissé sa belle-sœur à la gare, il allait attacher son cheval dans la cour de l'hôtel voisin. Au moment où il déposait les guides il tomba foudroyé par la mort. Le docteur Triganne, se trouvant sur les lieux, fut un des premiers rendus et constata le décès.

A ce moment le train entrait en gare et le docteur Triganne se précipita à la descente des voyageurs où il rencontra madame Chouinard et mademoiselle Roberge, toutes deux dans une ignorance complète du terrible événement. On peut se figurer la scène de désolation qui se déroula alors dans la gare.

M. Duchesnay fut inhumé le 13 octobre dans le cimetière de Saint-Calixte, en présence d'un grand concours de peuple de la localité et des paroisses environnantes. Détail touchant et qui montre en quelle estime il était tenu, le maire et les conseillers de Plessisville voulurent porter eux-

mêmes, de leurs mains, le cercueil de leur secrétaire-trésorier, renouvelant ainsi pour le fils, l'hommage que les paroissiens de Sainte-Marie de la Beauce rendirent en 1871 à son père, l'honorable sénateur Duchesnay.

M. Duchesnay avait épousé, à Lethbridge, district de Calgary, Nord-Ouest, le 3 février 1892, Aurélie Roberge. Elle mourut à Sainte-Julie de Somerset le 18 avril 1900, et fut inhumée à Saint-Eusèbe de Stanfold le 21. Elle lui laissait quatre enfants :

1. Corinne-Marie Juchereau Duchesnay née à Saint-Eusèbe de Stanfold le 8 septembre 1894.

2. Elzéar-Antoine Juchereau Duchesnay né à Saint-Eusèbe de Stanfold le 15 avril 1896.

3. Paul-Henri Juchereau Duchesnay né à Sainte-Julie de Somerset le 11 octobre 1897.

4. Maurice-Omer-Léon Juchereau Duchesnay né à Saint-Calixte de Somerset le 11 février 1900. Décédé au même endroit le 27 juillet 1900. Inhumé à Saint-Eusèbe de Stanfold le 29.

III. Marie-Louise-Suzanne Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juin 1848.

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 10 avril 1857. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, le 13.

IV. Sophie-Corinne Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 17 juillet 1850.

Mariée à Sainte-Marie de la Beauce, le 26 août 1872, au docteur Charles-Edmond de Sales Laterrière, seigneur des Eboulements.

Elle décéda au manoir des Eboulements le 6 décembre 1875, et fut inhumée dans le caveau de la famille de Sales Laterrière.

Le docteur de Sales Laterrière survécut deux mois à sa femme. Il succomba à une attaque d'apoplexie à Saint-

Tite des Caps le 6 février 1876. Il fut inhumé aux Eboulements, dans le caveau de sa famille.

De ce mariage était né un fils :

Marie-Elzéar-Marc-Paschal-Edmond de Sales Laterrière né aux Eboulements le 8 juillet 1874. Notaire le 11 septembre 1897. Marié à Québec, le 21 septembre 1897, à Maria, fille de Alphonse Charlebois, entrepreneur, et de Marie-Charlotte Valois. M. Laterrière qui est seigneur des Eboulements exerce sa profession dans sa paroisse natale.

Enfant :

Marie-Eulalie-Charlotte-Jeanne-Renée de Sales Laterrière née aux Eboulements le 11 septembre 1900.

V. Adèle-Caroline-Agnès Juchereau Duchesnay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 9 avril 1853.

Décédée à l'Hôpital-Général de Québec le 15 avril 1887. Inhumée à l'Hôpital-Général.

VI. Charles-Edmond Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1854.

Après un cours littéraire et scientifique à l'université Laval, il suivit les cours élémentaire et supérieur de milice et d'artillerie sous la direction d'officiers très compétents.

Il passa avec succès ses examens comme arpenteur et plus tard comme ingénieur civil.

Au printemps de 1875, il devenait un des ingénieurs du chemin de fer du Nord, alors la propriété du gouvernement provincial.

C'est en mars 1881 qu'il entra au service du Pacifique Canadien. Dans cette compagnie, il a successivement occupé les emplois d'ingénieur de construction, de surintendant et d'assistant surintendant général pour la Colombie anglaise. Sa promotion à ce dernier poste, en avril 1901, fut l'occasion d'un grand banquet qui lui fut offert à Revelstoke, par les principaux personnages de cette province.

M. Duchesnay fut tué par la chute d'un bloc de pierre sur la ligne du Pacifique, pendant qu'il surveillait la reconstruction du tunnel de Cariboo Joe's, à quelques milles de Vancouver, Colombie Anglaise, le 4 septembre 1901. Ses funérailles eurent lieu à l'église du Très Saint-Rosaire, à Vancouver, le 6, au milieu d'un concours immense.

M. Duchesnay avait épousé, à Sudbury, Nord-Ouest, le 24 janvier 1884, Elisabeth Whitnall, fille d'un des employés supérieurs de la Cie du Pacifique Canadien.

Il laissait quatre enfants :

1. Albert-Edmond Juchereau Duchesnay né à Sudbury, Nord-Ouest, le 6 novembre 1884.

2. Viola Juchereau Duchesnay née à Chapleau, Algoma, le 17 février 1888.

3. De Saint-Denis Juchereau Duchesnay né à Vancouver le 6 septembre 1892.

4. Frank Juchereau Duchesnay né à Vancouver le 8 octobre 1893.

VII. Marie-Louise-Isabelle Juchereau Duchesnay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 19 août 1857.

Mariée à Sainte-Marie de la Beauce, le 23 septembre 1884, à Honoré-Julien-Jean-Baptiste Chouinard, avocat.

M. Chouinard a remplacé son beau-frère M. Duchesnay comme député de Dorchester, le 7 janvier 1888.

Il est greffier de la cité de Québec depuis le 4 octobre 1889.

Enfants :

1. Marie-Joseph-Elzéar-Henri-Julien Chouinard né à Québec le 28 juin 1885 ; décédé à Québec le 26 août 1885. Inhumé au cimetière Belmont.

2. Suzanne-Elisabeth-Célina Chouinard née à Québec le 3 juin 1886 ; décédée à Québec le 10 juillet 1886. Inhumée au cimetière Belmont.

3. Marie-Anne-Marguerite Chouinard née à Sainte-Pétronille de Beaulieu, île d'Orléans, le 26 juillet 1888 ; décé-

dée à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 20 décembre 1888. Inhumée au cimetière Belmont.

4. Anonyme né et décédé à Québec le 17 novembre 1890. Inhumé au cimetière Belmont.

5. Anonyme né à Québec le 2 janvier 1892 ; décédé au même endroit le 6 janvier 1892. Inhumé au cimetière Belmont.

6. Charles-François-Xavier Chouinard né à Québec le 4 novembre 1893.

7. Joseph-Julien Chouinard né à Québec le 19 mars 1896.

IV

JEAN-THOMAS TASCHEREAU, Jr.

Le continuateur de la lignée.

V

CLAIRE-CAROLINE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 décembre 1816.

Décédée à Québec le 15 janvier 1883. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce, le 18 janvier.

VI

SON EMINENCE LE CARDINAL
ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU

" Né à Sainte-Marie de la Beauce, au manoir seigneurial de la famille, le 17 février 1820.

" Dès l'âge de huit ans, il entrait au séminaire de Québec. A seize ans, après les plus brillants succès, il avait terminé son cours classique, et il partait pour l'Europe en compagnie de M. l'abbé Holmes.

" C'est à Rome qu'il entra dans l'état ecclésiastique, quand il n'avait encore que dix-sept ans.

" On devine quels sentiments un séjour assez prolongé dans la ville des papes dut inspirer au jeune lévite, et quels liens puissants se formèrent dès lors entre la sainte Eglise et ce cœur jeune, pur et plein d'aspirations élevées.

" L'illustre abbé Dom Guéranger était alors à Rome et travaillait au rétablissement de l'ordre des Bénédictins en France. Le jeune Taschereau fit sa connaissance, et il voulut entrer dans le nouvel ordre, qui convenait si bien à son goût naturel pour la vie monastique et pour l'étude.

S. E. le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau

" Mais Dieu lui réservait d'autres destinées dans sa patrie. M. l'abbé Holmes lui fit ajourner son pieux dessein et le ramena à sa famille, afin qu'il pût la consulter à ce sujet. Les avis de ses parents et de ses directeurs modifièrent ses projets : il entra au séminaire de Québec ; mais la vie qu'il y mena fut bien celle d'un bénédictin.

" Ses études théologiques n'y furent pas moins brillantes que ses études classiques, et, le 10 septembre 1842, il fut ordonné prêtre.

" A dater de cette époque, sa vie a été de plus en plus intimement liée à l'histoire du séminaire de Québec. Ce fut pour lui la maison paternelle, et nul ne pourrait mieux que lui nous parler de cette famille dont il a été successivement le fils et le père.

" Aussi ne sommes-nous pas étonné d'apprendre par son biographe, Mgr Têtu, qu'il a écrit une longue histoire du séminaire de Quebec, encore inédite. Pieux travail, qu'a dû inspirer un double amour filial et paternel.

" Jusqu'à son élévation sur le siège archiépiscopal de Québec, en 1871, il ne s'est jamais éloigné de son cher séminaire que temporairement et pour des raisons graves : — la première fois, pour aller soigner les émigrés irlandais, malades du typhus, à la Grosse-Ile, où il prit la fièvre et faillit mourir ; la seconde fois, pour aller étudier le droit canonique à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur.

" Au séminaire, il a enseigné tour à tour la rhétorique, la philosophie, le dogme, la morale et le droit canonique. Ceux qui ont été ses élèves font l'éloge de sa science et vantent la méthode et la clarté de son enseignement.

" En même temps, il a occupé tous les postes de responsabilité et d'honneur que le conseil du séminaire tenait à lui confier.

" Il fut un des fondateurs de l'université Laval, et il est resté profondément attaché et dévoué à cette institution. Elle a été pour lui comme l'enfant que son père aime d'autant plus qu'il lui occasionne plus d'inquiétudes et de tourments.

Il en a été la personnification la plus en vue depuis plus de trente ans, et il a partagé ses peines et ses joies, ses revers et ses triomphes. Voyages en Europe, correspondance volumineuse, rédaction de mémoires, polémiques, lettres pastorales et mandements, il s'est imposé bien des peines et des travaux pour la défendre contre ses ennemis ; et si, finalement, il n'a pas réussi au gré de ses désirs, il peut toujours se rendre le témoignage qu'il n'a rien négligé pour assurer l'avenir de cette œuvre magnifique.

" Ce fut pour lui une douloureuse épreuve de quitter son cher séminaire pour aller résider à l'archevêché.

" Les honneurs de l'épiscopat n'étaient pas une compensation, et nous croyons à son entière sincérité quand il disait dans son premier mandement : "Dieu nous est témoin que nous n'avons ni recherché, ni désiré cette charge redoutable, dont nous comprenons, aujourd'hui plus que jamais, les dangers et la responsabilité. "

" Quand il dut faire ses adieux à cette maison qui l'avait abrité pendant tant d'années, son cœur se brisa, et les paroles qui tombèrent alors de ses lèvres furent des plus touchantes :

" Il m'était toujours si doux et si agréable " dit-il, " de voir réunie cette nombreuse famille du séminaire de Québec, de l'université Laval, du collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme recteur ! Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que véritablement nous ne faisions tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude à remplir les desseins de la Providence.

" Hélas ! messieurs, faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout-à-coup !

" Il y aura bientôt quarante-trois ans, un tout petit écolier de huit ans et demi endossait pour la première fois

le *capot*, et se rendait, livres et cahiers sous le bras, au séminaire de Québec, pour y commencer ses études classiques. Neuf années plus tard, après une année de voyage en Europe, il entrait au grand séminaire, commençait ses études théologiques, et, au bout de cinq ans, il montait pour la première fois au saint autel. Voilà toute l'histoire de ma jeunesse.

"Les vénérables directeurs du séminaire qui voulurent bien alors agréer mes services dorment tous, excepté un seul, du sommeil éternel, et reçoivent la récompense de leur dévouement au séminaire. Dieu seul connait ce qu'ils m'ont accordé de charité, et quelle fut ma douleur en les voyant disparaître peu à peu de la scène de ce monde.

" Ma vie sacerdotale de vingt-neuf ans, aussi heureuse qu'elle peut l'être dans cette vallée de larmes, s'est donc écoulée tout entière à l'abri de ces murs vénérables que Mgr de Laval a élevés il y a deux siècles.

" Comme vous le voyez, messieurs, sur le demi-siècle qui a blanchi mes cheveux, le séminaire a eu plus de part que la maison paternelle.

" Hélas ! encore une fois, il faut quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple par leur docilité le peu de bien que j'ai essayé de leur faire. J'avais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam, dont les projets les plus légitimes aboutissent trop souvent à la déception !

" A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui ....."

" Il est difficile de relire cette page sans être ému ; mais sa parole se fit plus touchante encore et plus délicieusement tendre, lorsque les élèves du petit séminaire vinrent le féliciter sur son élévation au trône archiépiscopal :

" J'avais naguère, " leur répondit-il, " un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués. Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher ; j'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

" Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout d'un coup : " Votre jardin s'est agrandi : il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province ! "

" Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* Mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. C'est là que la divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits....."

" Je crois avoir quelque notion des divers genres d'éloquence sacrée, et je ne connais rien de plus suave, de plus ému, de plus gracieux comme forme, de plus pathétique comme sentiment, de plus touchant comme tableau, que cet admirable petit discours. Saint François d'Assise, le poète de la nature, et saint François de Sales, le poétique orateur du sentiment, n'ont rien écrit de plus naïf et de plus charmant.

" L'épiscopat ne devait pas être la dernière étape de notre éminentissime compatriote dans la voie des honneurs.

" Après quinze années de labeurs et de peines, de travaux et de luttes, de courses apostoliques et de voyages entrepris pour la cause de l'éducation et pour le plus grand bien de l'Eglise canadienne, il fut jugé digne des plus hautes

distinctions, et le Saint-Père voulut le revêtir de la pourpre cardinalice.

" Ce fut une grande joie pour tous les Canadiens, et la presse, anglaise et française, protestante et catholique, fut unanime à féliciter chaleureusement le nouveau dignitaire, et à remercier le Souverain-Pontife de lui avoir conféré cet honneur.

" Québec fut alors témoin des fêtes les plus grandioses qu'il ait jamais vues. L'imposition des insignes de la nouvelle dignité et la collation de la barrette cardinalice donnèrent lieu aux plus imposantes solennités et à des réjouissances extraordinaires.

" Toutes les parties du pays et toutes les classes de la société voulurent prendre part à ces fêtes et s'y firent représenter. Les rues étaient décorées et pavoisées, la ville fut illuminée, les cérémonies religieuses furent admirables, et la procession à travers la vieille cité de Champlain se fit avec un incomparable déploiement de magnificence.

" La musique, la poésie, l'éloquence célébrèrent à l'envi l'éclat de ces grands jours et la gloire de celui qui avait su mériter tant d'honneur.

" Il a fallu tout un volume de trois cents pages pour contenir le récit des splendides manifestations qui se déroulèrent alors sous nos yeux et dont Québec ne perdra jamais le souvenir.

" Les fêtes se terminèrent par un grand banquet, pendant lequel le nouveau prince de l'Eglise fit un discours remarquable d'originalité.

" Il représenta saint Jean-Baptiste apparaissant à Mgr de Laval dans un songe et lui prophétisant l'avenir de ce pays où il allait débarquer. Nous détachons quelques phrases de ce récit :

" Regarde, dit le patron du Canada à Mgr de Laval, regarde ces rochers couronnés par une citadelle imprenable ; vois ce que sera dans deux siècles cette cité où doivent reposer tes cendres ; contemple ces nombreux asiles de la piété

et de la science. Vois-tu ces immenses constructions ? Ce sont ton séminaire et l'université, qui se glorifieront de porter ton nom. Ecoute les accents de la joie universelle, qui, dans deux siècles, retentiront dans tout le Canada, parce que ton quinzième successeur aura été revêtu de la pourpre ; prends part avec moi à cette réjouissance.

" Vois-tu assis autour de lui, dans un banquet, les représentants de l'autorité civile, de nombreux prélats, une armée de ministres du Seigneur, des convives de toutes nationalités et de toutes croyances, levant les yeux et les mains au ciel pour le remercier d'un honneur qui rejaillit sur tout le Canada ?

" Le Canada, si petit aujourd'hui et qui compte à peine quelques centaines de Français, le Canada s'étendra alors d'un océan à l'autre, et ces océans seront reliés par un chemin de fer, sur lequel rouleront des palais emportés par le feu et l'eau. Sans être une nation indépendante, il en aura tous les privilèges, et l'immortel Pontife qui occupera alors le siège de Pierre fera tomber sur cette nation un rayon de lumière céleste, et la reconnaîtra comme telle, en appelant un de ses enfants à partager avec lui la sollicitude de toutes les Eglises.

" En ce temps-là, l'empire britannique, sur lequel le soleil ne se couchera pas, sera gouverné par une souveraine dont les vertus feront l'admiration et l'édification de ses innombrables sujets, en même temps que sa justice et sa bonté la leur rendront chère comme une mère à ses enfants.

" Que Dieu la conserve longtemps à leur affection !

" A peine saint Jean-Baptiste, le plus canadien des Canadiens, a-t-il prononcé ces paroles de loyauté vraiment canadienne, qu'un coup de canon annonce l'entrée au port. Mgr de Laval se réveille tout consolé et émerveillé de cette vision, et se prépare à prendre possession de cette terre qui est devenue sa patrie.

" J'ai fini mon histoire.

" A vous de la juger.

" A moi de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous l'avez écoutée."

" Quelques mois après les fêtes cardinalices, notre archevêque partait pour Rome, où il reçut des mains de Sa Sainteté le dernier insigne de sa haute dignité, — le chapeau de cardinal. C'était son huitième voyage à la ville éternelle." (1).

Son Eminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau mourut à Québec, le mardi, 12 avril 1898, dans la soixante-dix-huitième année de son âge et la vingt-septième année de son épiscopat.

Il fut inhumé sous le sanctuaire de la basilique de Québec, le mardi, 19 avril. Ses obsèques furent les plus imposantes qui aient jamais été faites dans notre pays.

VII

AGNÈS TASCHEREAU

Née à Québec le 16 février 1823.

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 12 juin 1881. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne le 15.

---

(1) A.-B. Routhier, *Son Em. le cardinal Taschereau*, pp. 130 et seq. On peut en outre consulter sur le cardinal Taschereau : Mgr Ths. E. Hamel, *Le premier cardinal canadien* ; Mgr Henri Têtu, *Notice biographique de S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec* ; L'abbé Auguste Gosselin, *Jubilé sacerdotal de S. E. le cardinal Taschereau* ; L'abbé O. E. Mathieu, *Eloge de Son Eminence le cardinal Taschereau, chancelier apostolique de l'université Laval* ; Mgr Têtu et Mgr Gagnon, *Mandements des évêques de Québec.*

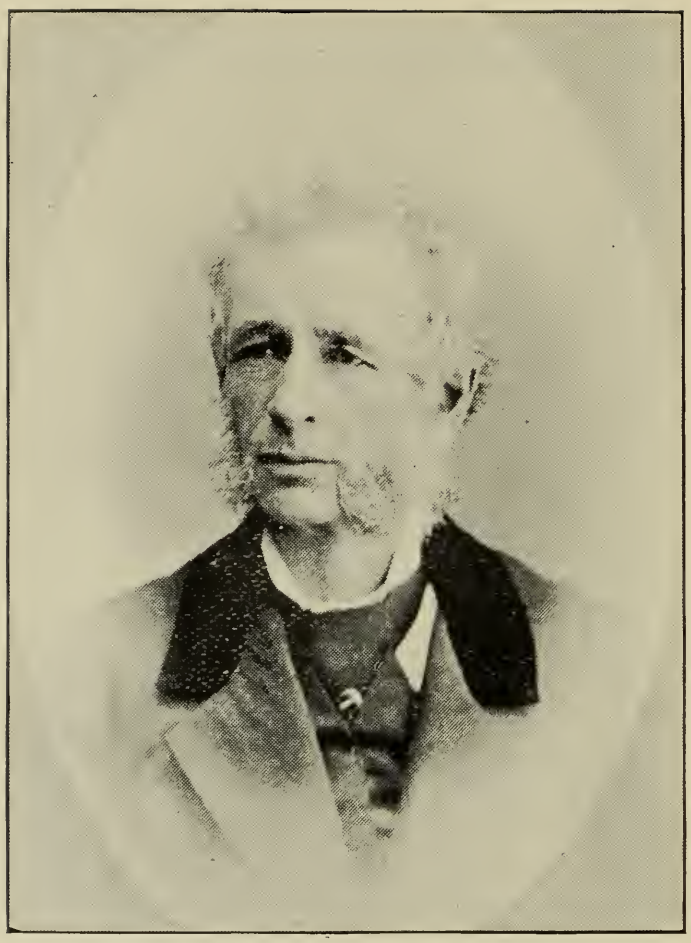

Hon. Jean-Thomas Taschereau, jr

DEUXIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Jean-Thomas Taschereau, sr.
Quatrième génération : Jean-Thomas Taschereau, jr.

L'HONORABLE JEAN-THOMAS TASCHEREAU, Jr.

Né à Québec le 12 décembre 1814.

Il fit ses études au séminaire de Québec, où, comme son frère Elzéar-Alexandre, il se distingua beaucoup, enlevant les premiers prix surtout en latin, dans les mathématiques, etc.

Son cours d'études terminé, il étudia le droit sous les deux plus éminents praticiens du temps, l'honorable Henry Black, plus tard juge de la Cour de vice-amirauté à Québec, et M. Andrew Stuart, plus tard solliciteur-général de Sa Majesté pour le Bas-Canada.

Admis au barreau le 11 juillet 1836,il s'embarqua quelque temps après pour l'Europe et suivit à Paris pendant plu-

sieurs mois les cours de droit des plus célèbres professeurs de l'Université.

A son retour au pays natal, il ouvrit son bureau à Québec, et pendant les vingt années suivantes il exerça sa profession avec distinction et succès. Ses plaidoyers, tant au civil qu'au criminel, furent toujours remarquables, empreints d'une logique serrée et d'une éloquence nerveuse et entraînante.

Le 3 septembre 1855, il était appelé par le gouvernement à agir comme juge-assistant de la Cour Supérieure, en remplacement de l'un des juges réguliers de cette Cour, nommé membre de la Cour spéciale formée en vertu de l'acte pour abolir les droits féodaux et les rentes seigneuriales dans le Bas-Canada.

Deux fois, dans la suite, en 1858 et en 1860, il fut honoré de la même marque d'estime par le gouvernement.

Le 7 août 1865, il était nommé juge de la Cour Supérieure de la province de Québec, en remplacement de l'honorable Augustin-Norbert Morin, décédé.

Le 11 février 1873, il était nommé juge de la Cour du Banc de la Reine pour la province de Québec.

Enfin, le 8 octobre 1875, il était élevé à l'éminente position de juge de la Cour Suprême du Canada.

Sa santé chancelante le força de résigner le 6 octobre 1878.

Le 14 mars 1887, Sa Sainteté le pape Léon XIII reconnaissait les services rendus à l'Eglise par le juge Taschereau en lui conférant le titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

L'honorable juge Jean-Thomas Taschereau mourut à Québec le 9 novembre 1893, et fut inhumé le 13 dans le cimetière Belmont.

" La mort de M. le juge Taschereau, lisons-nous dans l'*Electeur* du 11 novembre 1893, fait disparaître une des grandes figures de la magistrature de notre province.

" Ce décès rappelle à l'esprit bien des réminiscences de

la magistrature de Québec autrefois. Pendant plusieurs années, nous avons eu à la Cour de Révision sir William-Collis Meredith, sir Andrew Stuart et M. le juge Taschereau. Inutile de dire la valeur d'un tribunal ainsi composé : la Cour de Révision de Québec était certainement alors le tribunal dont les décisions avaient le plus de poids dans tout le pays. Trois magistrats de cette valeur pourraient donner de l'autorité à n'importe quel tribunal.

" Vers le même temps où la Cour de Révision était ainsi composée, la Cour d'Appel, pour des raisons sur lesquelles il est inutile de s'appesantir, était tombée dans un grand discrédit. Il se passa alors quelque chose de bien extraordinaire : la Cour d'Appel fut presque désertée, et ce fut la Cour de Révision qui en prit réellement la place. C'était devant cette dernière Cour qu'allaient tous les avocats qui voulaient avoir une bonne interprétation de la loi. C'est un malheur que nous n'ayions pas de recueil des décisions de la Cour de Révision d'alors.

" Ces trois hommes distingués, bien que si différents sous bien des rapports, faisaient un si excellent tribunal, parce qu'ils se complétaient mutuellement. Le juge Taschereau était le représentant, par les idées et les manières, de l'ancienne magistrature française ; le juge Stuart, au contraire, réalisait le type du juge anglais. On trouvait chez sir William-Collis Meredith un mélange des qualités des deux magistratures.

" Mais si ces trois magistrats distingués différaient ainsi sur bien des points, il y avait chez tous les trois des qualités communes : c'était le talent, de grandes connaissances légales, un grand esprit de travail, l'impartialité la plus scrupuleuse, une grande dignité de conduite et de maintien, et une courtoisie toute française. C'était un plaisir de plaider devant eux une cause importante. Tous trois, avant de monter sur le banc, avaient été conservateurs, mais jamais nous n'avons entendu dire qu'un libéral eût élevé un soupçon sur leur impartialité, alors même qu'ils avaient à juger des affaires d'un caractère plus ou moins politique.

" Le juge Taschereau réunissait deux qualités qu'on croit souvent, à tort, incompatibles : c'était un travailleur acharné, en même temps qu'un homme du monde des plus aimables. On a rarement vu un homme travailler comme il l'a fait et comme avocat et comme juge. Il étudiait ses causes avec un soin et une diligence infatigables. Mais, dès qu'il avait mis ses dossiers de côté, il devenait un autre homme : c'était le type de l'homme du monde accompli. Gai, affable, accueillant, causeur des plus diserts, c'était un vrai plaisir de le rencontrer en société. Et avec quelle bienveillance il accueillait les jeunes avocats ! S'il en rencontrait un qui avait montré quelque talent, il faisait tout en son pouvoir pour l'encourager. Au lieu de faire comme certains juges, qui se font un plaisir d'humilier devant ses clients l'avocat auquel ils font perdre une cause, s'il se voyait obligé de condamner les prétentions, surtout d'un jeune avocat, il le faisait en élevant aux nues le talent et les connaissances qu'il avait montrés dans la conduite de sa cause.

" Encore une fois, avec le juge Taschereau, non seulement la magistrature canadienne perd l'un de ceux qui, pendant bien des années, lui ont fait le plus d'honneur, mais la société de notre ville perd l'un de ses plus brillants ornements."

Il était à sa mort propriétaire des seigneuries de Joliet, comté de Dorchester, et de l'Augmentation de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

L'honorable Jean-Thomas Taschereau s'était marié deux fois. Sa première femme fut Louise-Adèle, fille de l'honorable Amable Dionne, conseiller législatif, et de Catherine Perrault. Le mariage eut lieu à Saint-Louis de Kamouraska, le 1er septembre 1840.

" Madame Taschereau, dit Mgr Têtu, comme toutes ses sœurs du reste, était une personne distinguée et instruite ; elle avait une voix magnifique et chantait remarquablement bien. Elle était l'une des héritières de l'esprit un peu caustique de son père, et, comme lui, elle excellait à jouer de

bons tours. On comprend qu'avec son éducation et la haute position de son mari, elle occupa un rang distingué dans la meilleure société, et il faut ajouter qu'elle était également à sa place au milieu des dames les plus charitables de Québec. Elle avait une santé très délicate, et fut une première fois dangereusement malade, en 1848, chez le docteur Ludger Têtu, qui par des soins assidus, put, cette fois, la ramener à la vie. Quelques années après, elle fut attaquée de phthisie pulmonaire, et cette cruelle maladie la conduisit au tombeau. Décédée à Québec, à l'âge de 40 ans, le 12 mars 1861, elle fut inhumée, le 15 du même mois, dans l'église des Ursulines." (1)

De ce mariage naquirent cinq enfants : I Henri-Thomas ; II Marie-Louise-Adèle ; III Louis-Alfred ; IV Marie-Eugénie ; V Marie-Léda.

En secondes noces, à Saint-Colomb de Sillery, le 23 juin 1862, l'honorable Jean-Thomas Taschereau épousa Marie-Louise-Joséphine, fille aînée de l'honorable Réné-Edouard Caron, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et de Marie-Joséphine DeBlois.

Enfants nés de cette union : VI Joseph-Edouard ; VII Antoine-Jean-Thomas-Caron ; VIII Marie-Louise-Joséphine ; IX Louis-Alexandre ; X Charles-Edmond ; XI Marie-Hélène ; XII Marie-Claire-Caroline.

I

HENRI-THOMAS TASCHEREAU

Le continuateur de la deuxième branche.

II

MARIE-LOUISE-ADÈLE TASCHEREAU

Née à Québec le 26 août 1843.

Décédée à Québec, le 10 avril 1844, et inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce.

(1) *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*, p. 540.

III

LOUIS-ALFRED TASCHEREAU

Né à Québec le 1er juin 1845.

Décédé à Québec le 4 novembre 1845, et inhumé le 6 dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce.

IV

MARIE-EUGÉNIE TASCHEREAU

Née à Québec le 10 août 1846.

Mariée, à Québec, le 12 janvier 1876, à François-Guillaume des Rivières, de Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, comté de Missisquoi.

M. des Rivières est mort à Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 20 février 1893, à l'âge de 52 ans.

Madame des Rivières demeure à Québec.

Enfants : I Joseph-Eugène ; II Marie-Louise-Joséphine ; III Henri-Auguste ; IV Marie-Claire-Berthe ; V Léon-Victor.

I. Joseph-Eugène des Rivières

Né à Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 21 mars 1879.

Etudiant en droit à l'université Laval, à Québec.

II. Marie-Louise-Joséphine des Rivières

Née à Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 20 octobre 1880.

Décédée à Québec le 9 octobre 1899. Inhumée au cimetière Belmont.

Joseph-Edouard Taschereau

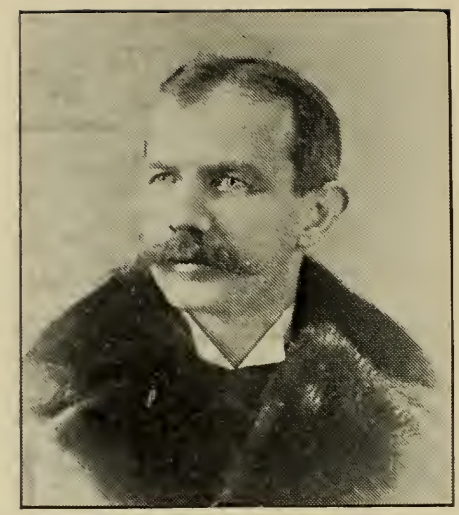

Eberhard Hecker

Ant. - Jean - Ths. - Caron Taschereau

W.-D. Baillairgé

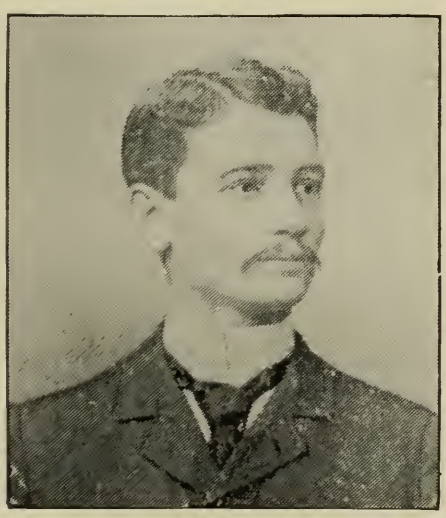

Charles-Edmond Taschereau

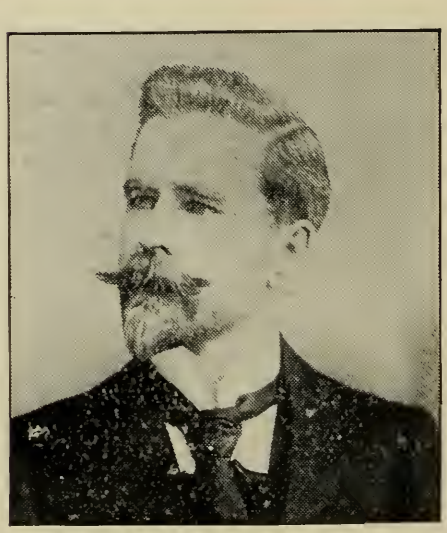

Patrick Coote

III. Henri-Auguste des Rivières

Né à Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 22 juillet 1883.

Élève au séminaire de Québec.

IV. Marie-Claire-Berthe des Rivières

Née à Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 2 janvier 1885.

V. Léon-Victor des Rivières

Né à Malmaison, Notre-Dame de Stanbridge, le 20 janvier 1888.

V

MARIE-LÉDA TASCHEREAU

Née à Québec le 20 février 1848.

Décédée à Montréal le 21 octobre 1891, elle fut inhumée, le 24, dans le cimetière Belmont, à Québec.

VI

JOSEPH-EDOUARD TASCHEREAU

Né à Québec le 18 mai 1863.

Il fit ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval.

Admis à la pratique du droit le 13 janvier 1886, il entra immédiatement en société avec MM. Montambault, Langelier et Langelier.

Il mourut à l'hôpital Roosevelt, à New-York, le 20 juillet 1891, et fut inhumé au cimetière Belmont, à Québec, le 24.

Un *Ami* écrivait dans l'*Electeur* du 21 juillet 1891 :

" Edouard Taschereau fut un des plus brillants sinon le plus brillant de sa génération.

" Lorsque la maladie grave dont il vient de mourir

s'empara de ce jeune homme, ce fut un chagrin réel chez tous ceux qui de près ou de loin l'avaient connu ou suivi dans sa carrière.

"Il y a plus de deux ans que cette maladie le minait, l'avait, au physique, rendu méconnaissable. Mais son courage, son énergie n'ont jamais faibli. Au milieu des souffrances et des tortures, il conservait sa sérénité, son âme gaie et confiante. Il bravait la mort avec un courage qui nous avait fait croire qu'il ne pouvait mourir.

" Il subit à Québec trois opérations qui devaient être, suivant nous, mortelles ; chaque fois il se relevait plus confiant.

" Et lorsqu'il partit pour New-York, dans le but d'y subir une dernière opération, nous crûmes tous qu'il en reviendrait.

" Hélas ! l'opération a réussi, mais une complication est survenue qui l'a foudroyé.

" Et notre pauvre ami est mort sur la terre étrangère, loin de nous tous.

" Cette mort sera cruelle à tous ceux qui ont connu Edouard Taschereau.

" Jamais cœur plus noble n'a su être plus digne de l'amitié de tous, jamais intelligence supérieure n'a grandi sans soulever aucune jalousie autour d'elle.

" Homme de cœur et de talent, riche, appartenant à une famille illustre, il nous semblait destiné à jouer un rôle marquant dans notre monde. Mais la mort a fait fi de toutes ses qualités et de nos espérances et elle l'a frappé impitoyablement, le torturant pendant deux ans, lui donnant des alternatives de désespoirs et d'espérances et le frappant quand il croyait avoir lutté le dernier combat.

" Pauvre Taschereau ! il nous attend maintenant dans le lieu d'où nous ne revenons pas, que ce soit plus tôt ou plus tard, nous finirons tous, comme lui, notre carrière, mais nous n'oublierons jamais cette bonne figure sympathique à tous. Son souvenir ne s'effacera pas de sitôt. La mort qui

nous l'a enlevé ne nous enlevera pas l'amitié qui nous liait."

M. Taschereau avait épousé, à Sainte-Anne de La Pocatière, le 31 mai 1887, Marie-Clara-Amélie, fille de l'honorable Elisée Dionne, conseiller législatif, et de Clara Têtu.

Enfants : I Marie-Clara-Joséphine-Marguerite ; II Jean-Thomas-Joseph.

I. Marie-Clara-Joséphine-Marguerite Taschereau

Née à Québec le 13 avril 1889.

II. Jean-Thomas-Joseph Taschereau

Né à Québec le 26 janvier 1892 (posthume).

VII

ANTOINE-JEAN-THOMAS-CARON TASCHEREAU

Né à Castel-Coucy (1), paroisse Saint-Sauveur de Québec, le 29 juillet 1864.

Il a fait ses études classiques au séminaire de Québec, et ses études de droit à l'université Laval de la même ville.

Il fut admis à la pratique du droit le 12 juillet 1887.

M. Taschereau demeure à Sainte-Marie de la Beauce où il se livre à la culture améliorée.

Il a épousé, à Québec, le 29 mai 1888, Augustine-Léonie, fille de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just et de Elisa-Eugénie Laurent.

Enfants : I Anonyme ; II Marie-Eugénie-Germaine ; III Luc-Jean-Thomas ; IV Marie-Constance-Madeleine.

I. Anonyme

Né et décédé à Québec le 7 mai 1892. Inhumé au cimetière Belmont.

(1) Castel-Coucy, résidence d'été de la famille Taschereau sur les bords de la petite rivière Saint-Charles.

II. Marie-Eugénie-Germaine Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 2 mai 1893.

III. Luc-Jean-Thomas Taschereau

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 9 janvier 1895.

IV. Marie-Constance-Madeleine Taschereau

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 mars 1901.

VIII

MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE TASCHEREAU

Née à Québec le 9 janvier 1866.

Mariée, à Québec, le 15 septembre 1890, à Eberhard-Emile-Christian Hecker, négociant de Montréal.

M. Hecker est aujourd'hui évaluateur au bureau de la douane à Québec. Il est en même temps vice-consul d'Allemagne à Québec.

Enfants : I Marie-Joséphine-Pauline ; II Marie-Emilie-Louise ; III Charles-Taschereau.

I. Marie-Joséphine-Pauline Hecker

Née à Montréal le 14 mai 1892.

II. Marie-Emilie-Louise Hecker

Née à Montréal le 30 août 1893.

Décédée à Vaudreuil le 26 juillet 1897. Inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

III. Charles-Taschereau Hecker

Né à Montréal le 20 juin 1895.

Décédé à Québec le 19 janvier 1898. Inhumé dans le cimetière Belmont.

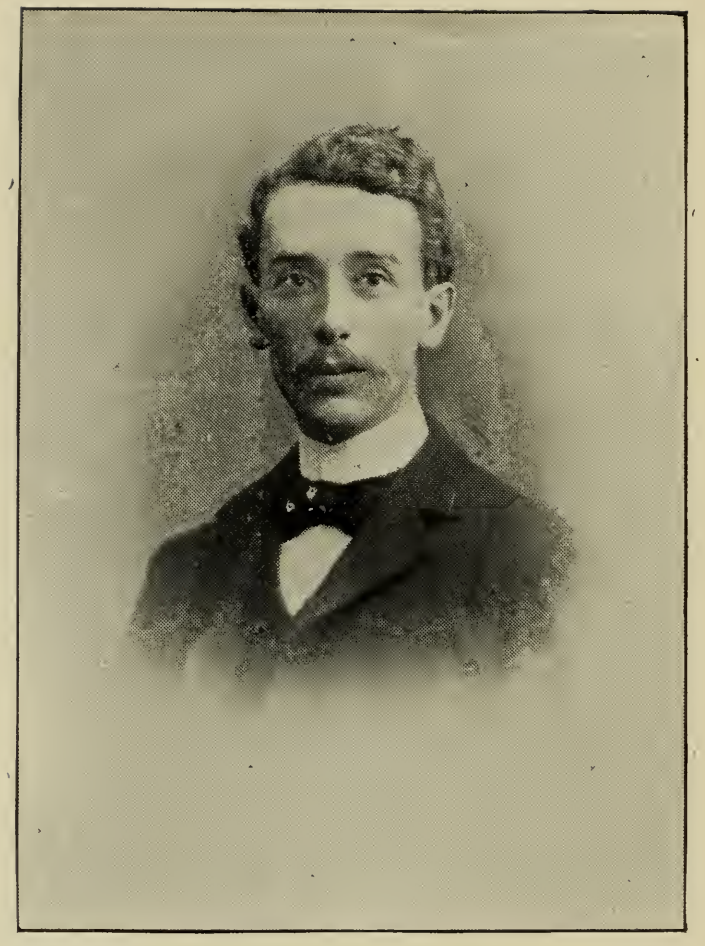

Alexandre Taschereau, M. P. P.

IX

LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

Né à Québec le 5 mars 1867.

Il a fait ses études classiques au séminaire de Québec et a suivi les cours de droit à l'université Laval de la même ville.

Admis à la pratique du droit le 4 juillet 1889, il forma d'abord une société légale avec son oncle l'honorable Charles Fitzpatrick sous le nom de Fitzpatrick et Taschereau. Cette société s'adjoignit par ordre de date M. Ferdinand Roy, l'honorable M. Parent, et M. L.-A. Cannon. Elle porte aujourd'hui le nom de Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon et possède l'une des meilleures clientèles de la ville.

Aux élections provinciales du 8 mars 1892, M. Taschereau se présentait dans le comté de Dorchester contre l'honorable M. L.-P. Pelletier. Il fut battu.

Le 7 décembre 1900, il était élu député de Montmorency à l'Assemblée législative de Québec par une majorité de 611 voix. Il avait pour adversaire M. Edouard Bouffard, avocat de Québec, et qui représentait Montmorency dans la Législature précédente.

" Issu d'une famille de juges, on peut dire que M. Taschereau a été élevé dans une atmosphère légale. Donc, rien d'étonnant à ce qu'il soit avant tout avocat. Rencontrez-le sur la rue pour la première fois, et je suis sûr que vous devinerez immédiatement qu'il est un disciple de Thémis. Je crois qu'il est avec M. I.-N. Belleau le seul avocat de Québec dont l'extérieur revèle aussi bien la profession.

" Sa manière de parler est absolument celle qui convient au Palais. Il n'ira pas noyer son argument dans un déluge de fleurs, mais l'énoncera d'une manière concise afin que la logique frappe tout d'abord. C'est sans doute le fruit de sa

longue habitude de plaider. Quoique jeune encore, il est l'un des plus brillants avocats du barreau, et s'exerce avec succès même comme criminaliste." (1)

M. Taschereau est co-propriétaire de la seigneurie Joliet, comté de Dorchester, et de la seigneurie de l'Augmentation de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

Comme son frère, feu M. Joseph-Edouard, M. Taschereau a épousé une des filles de l'honorable Elisée Dionne, conseiller législatif, et de Clara Têtu, mademoiselle Adine. Le mariage eut lieu dans l'église paroissiale de Sainte-Anne de la Pocatière, le 26 mai 1891.

Enfants : I Marie-Clara-Joséphine-Jeannette ; II Paul Elzéar-Alexandre ; III Charles-Edmond-Robert ; IV Marie-Hélène-Gabrielle ; V Roger-Charles.

I. Marie-Clara-Joséphine-Jeannette Taschereau

Née à Québec le 3 juin 1893.

Décédée à Sainte-Anne de la Pocatière le 15 août suivant. Inhumée dans l'église de cette paroisse.

II. Paul-Elzéar-Alexandre Taschereau

Né à Québec le 15 janvier 1895.

III. Charles-Edmond-Robert Taschereau

Né à Québec le 10 septembre 1896.

IV. Marie-Hélène-Gabrielle Taschereau

Née à Québec le 8 avril 1898.

V. Roger-Charles Taschereau

Né à Québec le 4 novembre 1900.

(1) *Le Soleil*, 18 février 1901.

X

CHARLES-EDMOND TASCHEREAU

Né à Québec le 8 avril 1868.

Il a fait ses études classiques au séminaire de Québec et ses études légales à l'université Laval de la même ville.

Admis à la pratique du notariat le 20 mai 1891, il ouvrit immédiatement son étude dans sa ville natale, où il n'a cessé de pratiquer depuis.

M. Taschereau représente le quartier Saint-Louis au Conseil de ville de Québec depuis le 20 février 1899.

Il est co-propriétaire avec son frère Louis-Alexandre de la seigneurie de Joliet, comté de Dorchester, et de la seigneurie de l'Augmentation de Saint-Michel, comté de Bellechasse.

M. Taschereau a épousé, à Sainte-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain, le 24 septembre 1894, Marie-Laura-Eva, fille de George-Henri Dufresne, médecin et régistrateur de Champlain, et de Eugénie Rinfret.

Enfants : I Antoine-André ; II Eva-Joséphine-Estelle ; III Marc-André ; IV Jean-Thomas-Claude ; V Lorette-Yvonne.

I. ANTOINE-ANDRÉ TASCHEREAU

Né à Québec le 1er juillet 1895.

Décédé à Québec le 4 du même mois. Inhumé au cimetière Belmont.

II. EVA-JOSÉPHINE-ESTELLE TASCHEREAU

Née à Québec le 1er octobre 1896.

Décédée à Québec le 7 octobre 1897. Inhumée au cimetière Belmont.

III. MARC-ANDRÉ TASCHEREAU

Né à Québec le 9 novembre 1897.

IV. JEAN-THOMAS-CLAUDE TASCHEREAU

Né à Québec le 13 mars 1899.

V. Lorette-Yvonne Taschereau

Née à Lorette le 5 août 1900.

Décédée à Québec le 14 mai 1901. Inhumée au cimetière Belmont.

XI

MARIE-HÉLÈNE TASCHEREAU

Née à Castel-Coucy, paroisse Saint-Sauveur de Québec, le 31 août 1869.

Mariée, à Québec, le 4 mai 1892, à William-Duval Baillairgé, ingénieur civil.

M. Baillairgé est assistant-inspecteur de la cité de Québec.

Pas d'enfants.

XII

MARIE-CLAIRE-CAROLINE TASCHEREAU

Née à Québec le 23 février 1871.

Mariée, à Québec, le 10 juillet 1894, à Patrick Coote.

M. Coote est médecin-oculiste. Il est membre de l'Association médicale britannique et de la Société ophtalmologique d'Angleterre.

Enfants : I Frank-Taschereau ; II Antoine-Charles-Ivan ; III John-Charles-Gerald.

I. Frank-Taschereau Coote

Né à Québec le 7 avril 1895.

II. Antoine-Charles-Ivan Coote

Né à Québec le 13 octobre 1896.

Décédé à Québec le 29 janvier 1897. Inhumé au cimetière Saint-Patrice.

III. John-Charles-Gerald Coote

Né à Québec le 22 décembre 1899.

Hon. Henri-Thomas Taschereau

DEUXIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Jean-Thomas Taschereau, sr.
Quatrième génération : Jean-Thomas Taschereau, jr.
Cinquième génération : Henri-Thomas Taschereau

L'HON. HENRI-THOMAS TASCHEREAU

" Né à Québec le 6 octobre 1841.

" Il fit ses études au séminaire de Québec, où il se distingua, dans les dernières années de son cours surtout, et obtint le degré de bachelier-ès-lettres en 1859.

" Son essai d'éloquence (discours d'un chef arabe au calife Omar pour le dissuader du projet de brûler la bibliothèque d'Alexandrie) fut vivement admiré, et est encore cité comme une des meilleures compositions littéraires des divers concours de l'université depuis sa fondation.

"Il eut l'avantage de faire ses études de droit à l'université Laval de Québec, sous le célèbre professeur français Aubry, dont il fut l'ami intime et l'un des meilleurs élèves.

" Admis au barreau le 5 janvier 1863, il pratiqua d'abord seul, puis en société avec M. Montambault et ensuite avec M. Taschereau Fortier. Son savoir et son application lui attirèrent en peu de temps une clientèle considérable, et il plaida avec talent et succès, devant les plus hautes cours du pays, des causes importantes.

" Elu membre du conseil de ville de Québec en 1870, il contribua puissamment à réveiller le projet de chemin de fer du Nord, parcourant avec l'honorable M. Cauchon les comtés de Champlain, Portneuf, Joliette, Bertnier et l'Assomption pour obtenir des souscriptions.

"En 1863, il se présentait contre l'honorable M. Langevin — aujourd'hui sir Hector Langevin, — dans le comté

de Dorchester, et n'était défait que par une majorité de 35 voix, après une lutte acharnée qui fit sensation dans le temps.

" Le 5 août 1872, il était élu dans le comté de Montmagny contre l'honorable M. J.-O. Beaubien.

" Le 22 janvier 1874, il était réélu par acclamation.

" Le 30 décembre 1875, M. Taschereau prononça le discours de circonstance à la séance solennelle donnée par l'Institut Canadien de Québec, à l'occasion du centenaire du siège de Québec par les Américains. Il fit admirer, dans ce discours, les aptitudes littéraires, la hauteur de vues, la finesse des aperçus et le style élégant et châtié qui en auraient fait l'un des meilleurs écrivains du pays, s'il se fût livré à la littérature.

" Comme la plupart de nos hommes de talent, M. Taschereau a passé par le journalisme ; il publia, en 1862, avec ses ressources personnelles, le journal *Les Débats*, dont les écrits furent très remarqués, et, en 1863, il fut l'un des rédacteurs de la *Tribune*. (1)

Le 7 octobre 1878, M. Taschereau était nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska.

Le 12 avril 1886, il était transféré au district de Joliette.

Enfin, le 1er décembre 1887, le gouvernement lui assignait le district de Terrebonne.

Le 10 décembre 1889, l'université Laval lui décernait le titre de docteur en droit, *ex honoris causâ*.

Le juge Taschereau réside à Montréal. D'après une législation récente, il est un des juges chargés de l'administration de la justice dans le district de Montréal, tout en gardant le district de Terrebonne, qui lui est spécialement assigné. Il est aujourd'hui le doyen des juges de Montréal.

Les célèbres procès de Cordélia Viau et de Samuel Par-

(1) L.- O. David, *L'Opinion Publique*, 7 novembre 1878.

slow (affaire de meurtre de Saint-Canut) ont eu lieu sous sa présidence.

L'honorable juge Taschereau a épousé en premières noces, à Saint-Eusèbe de Stanfold, le 22 juin 1864, Marie-Louise-Sévérine, fille de Edouard-Louis Pacaud, avocat, plus tard conseiller législatif de la division de Kennébec, et de Anne-Hermine Dumoulin.

Madame Taschereau mourut à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 29 novembre 1883, et fut inhumée à Saint-Christophe d'Arthabaska le 1er décembre.

Enfants : I Marie-Louise-Joséphine-Henriette ; II Marie-Adèle-Blanche ; III Marie-Béatrice-Hermine ; IV Marie-Henri-Thomas-Eugène ; V Marie-Alfred-Jean ; VI Marie-Robert-André-Panet ; VII Marie-Lucie-Antoinette ; VIII Marie-Attala-Berthe ; IX Marie-Marguerite-Yvonne ; X Marie-Eugénie-Jeanne.

Le 15 avril 1885, l'honorable juge Taschereau a épousé en secondes noces, à Montréal, Carolie, fille de Léon Globensky et de Angèle Limoges, et veuve de Henri Masson.

Pas d'enfants de ce mariage.

I

MARIE-LOUISE-JOSÉPHINE-HENRIETTE TASCHEREAU

Née à Québec le 27 août 1865.

Mariée, à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, le 15 octobre 1884, à Joseph Pope.

M. Pope est le fils aîné de feu l'honorable juge William-Henry Pope, de l'île du Prince-Edouard. Il est né à Charlottetown le 16 août 1854, et a fait ses études au collège Prince of Wales dans sa ville natale. En 1878, il fut nommé secrétaire de l'honorable J.-C. Pope, ministre de la marine et des pêcheries. Le 27 septembre 1882, il devenait secrétaire de Sir John-A. Macdonald et conserva cette charge de confiance jusqu'à la mort du premier-ministre le 6 juin

1891. Il avait été nommé assistant-greffier du Conseil Privé le 29 novembre 1889. M. Pope est sous-secrétaire d'Etat et sous-régistraire-général du Canada depuis le 25 avril 1896. Il a publié une *Vie de Sir John-A. Macdonald* et plusieurs autres ouvrages importants. Lors de la visite du duc de York au Canada en 1901, il a été créé compagnon (C.-M.-G.) de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George. (1)

Enfants : I Henry-John-Edward ; II Edgar-William-Michæl ; III Maurice-Arthur ; IV Harold-Wilfrid Dominic ; V Joseph-Alfred ; VI Marie-Adèle-Hélène.

I. Henry-John-Edward Pope

Né à Ottawa le 25 juin 1886.

II. Edgar-William-Michael Pope

Né à Ottawa le 29 septembre 1887.

III. Maurice-Arthur Pope

Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 29 août 1889.

IV. Harold-Wilfrid-Dominic Pope

Né à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 4 août 1891.

V. Joseph-Alfred Pope

Né à Ottawa le 29 mars 1896.

VI. Marie-Adèle-Hélène Pope

Née à Ottawa le 9 juin 1901.

II

MARIE-ADELE-BLANCHE TASCHEREAU

Née à Québec le 13 février 1867.

(1) H.-J. Morgan, *Canadian men and women of the time*, p. 826.

M.-Robert-André-Panet Taschereau

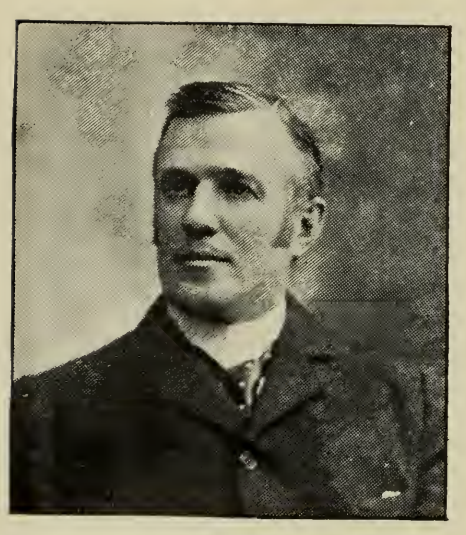

Joseph Pope

Beaufort-Henri Vidal

John-Alexander Carling

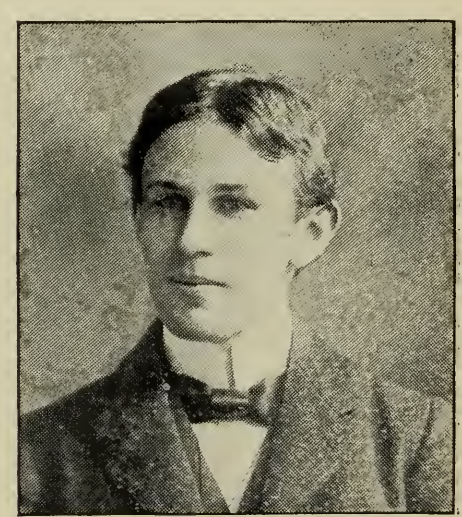

Lawrence-Maxwell Lyon

Mariée, à Montréal, le 6 juin 1894, à John-Alexander Carling, manufacturier, de London, Ontario, fils de l'honorable sir John Carling, K. C. M. G., sénateur, et de Hannah Dalton.

Enfants : I John-Cecil ; II Wilfred-Henry.

I. John-Cecil Carling

Né à London le 24 octobre 1895.

II. Wilfred-Henry Carling

Né à London le 25 mars 1897.

III

MARIE-BÉATRICE-HERMINE TASCHEREAU

Née à Québec le 6 août 1868.

Mariée, à Montréal, le 10 février 1892, à Beaufort-Henri Vidal, veuf de Kate Allen.

M. Vidal est le fils du vice-amiral A.-T.-E. Vidal. Il obtint une commission d'enseigne dans l'armée anglaise en 1862. Il a fait la campagne d'Abyssinie en 1867-68. Entré comme capitaine dans le Régiment Canadien d'infanterie en 1883, il a été promu major en 1893 et lieutenant-colonel en 1895. Il a commandé les écoles d'infanterie de Saint-Jean d'Iberville et de London.

Le 1er juillet 1901, le gouvernement du Canada a confié au lieutenant-colonel Vidal l'importante charge de député-adjudant-général des milices canadiennes. (1)

Enfants : I Maurice-Henri ; II Madeleine-Béatrice.

I. Maurice-Henri Vidal

Né à London le 22 mars 1893.

II. Madeleine-Béatrice Vidal

Née à London le 30 mars 1897.

(1) H.-J. Morgan, *Canadian men and women of the time*, p. 1041.

IV

MARIE-HENRI-THOMAS-EUGENE TASCHEREAU

Né à Québec le 31 décembre 1869.
Employé de manufacture à Grand'Mère.
Célibataire.

V

MARIE-ALFRED-JEAN TASCHEREAU

Né à Québec le 25 janvier 1872.

Décédé à Saint-Christophe d'Arthabaska le 9 août 1872, et inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

VI

MARIE-ROBERT-ANDRÉ-PANET TASCHEREAU

Né à Québec le 4 avril 1874.

Il a fait ses études classiques au séminaire de Québec et a suivi les cours de l'université Laval, à Montréal.

Admis à la pratique du droit le 1er février 1896, il fait partie de la société légale Emard & Taschereau.

Il est secrétaire du barreau de Montréal.

Le 5 octobre 1901, son Alma Mater lui accordait, après une soutenance brillante, le diplôme de docteur en droit. Nous lisons dans la *Presse* du 8 octobre de la même année :

" M. Robert Taschereau, fils de l'hon. juge Henri Taschereau et secrétaire du barreau de Montréal, a soutenu brillamment sa thèse de doctorat à l'université Laval. Le sujet était : Théorie du cas fortuit et de la force majeure dans les obligations. La lignée des Taschereau juges et jurisconsultes est longue et brillante dans notre histoire. Il est rare que le talent se perpétue avec autant de ténacité dans une famille et il nous fait plaisir de voir que les jeunes générations, à Montréal comme à Québec, en soutiennent si bien les remarquables traditions. "

M. Taschereau a épousé, à Montréal, le 25 avril 1899, Marie-Gorgiana-Gabrielle, fille de René-Auguste-Richard Hubert et de Hermine Viger.

Enfants : I Marie-Hermine-Berthe ; II Marie-Joséphine-Lucile.

I MARIE-HERMINE-BERTHE TASCHEREAU

Née à Montréal le 16 mars 1900.

II. MARIE-JOSÉPHINE-LUCILE TASCHEREAU

Née à Montréal le 2 novembre 1901.

VII

MARIE-LUCIE-ANTOINETTE TASCHEREAU

Née à Québec le 17 juillet 1875.

VIII

MARIE-ATTALA-BERTHE TASCHEREAU

Née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 16 avril 1880.

Décédée à Montréal le 20 février 1894. Inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

IX

MARIE-MARGUERITE-YVONNE TASCHEREAU

Née à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup le 29 janvier 1882.

Mariée, à Montréal, le 22 octobre 1901, à Lawrence-Maxwell Lyon, avocat, petit-fils du Très Honorable sir Henry Strong, juge en chef de la Cour Suprême du Canada.

X

MARIE-EUGÉNIE-JEANNE TASCHEREAU

Née à Saint-Patrice de la Rivière-du Loup le 31 octobre 1883.

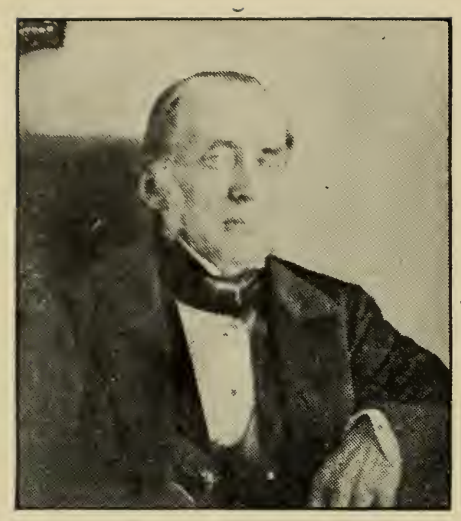

Antoine-Charles Taschereau

Antoine-Charles Taschereau

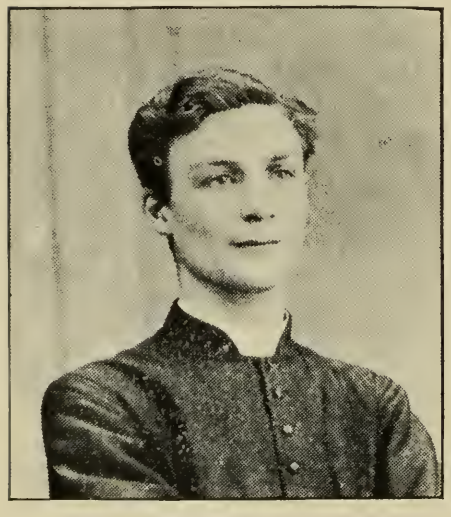

L'abbé Aurélien Angers

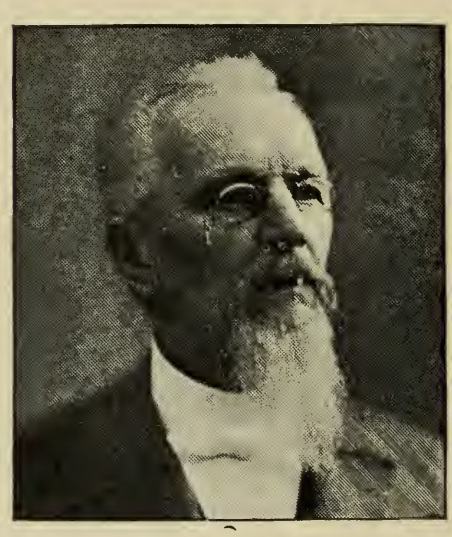

Antoine-Alexandre Marsan

Philippe-Malvine Angers

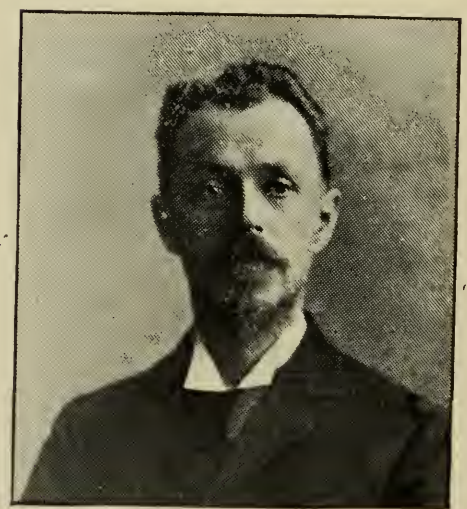

Blaise-Ferdinand Letellier

TROISIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Antoine-Charles Taschereau

ANTOINE-CHARLES TASCHEREAU (1)

Né à Québec le 26 octobre 1797.

Il fit ses études au collège de Montréal où il eut pour compagnons de classes MM. Charles-Séraphin Rodier, Charles Sabrevois de Bleury, Henri Beaubien, etc, etc.

Le 28 juin 1821, il était nommé officier préventif de la Nouvelle-Beauce, et, le 7 mai 1822, il recevait sa nomination de collecteur des douanes à Sainte-Marie de la Beauce.

M. Antoine-Charles Taschereau résida un grand nombre d'années à Sainte-Marie de la Beauce, et sut s'attirer l'estime et la confiance des électeurs de Beauce qui l'élirent leur député, le 28 septembre 1830, au Parlement du Bas-Canada. (2)

C'est lui qui, le 21 février 1834, en sa qualité de président du comité préposé à l'examen de l'état de la Province, eut l'honneur de présenter à la Chambre d'Assemblée, les fameuses 92 *Résolutions*. On sait que leur adoption fut proposée par MM. Elzéar Bédard et A.-N. Morin, et qu'elles furent votées à une grande majorité.

Sous l'Union, le 8 avril 1841, M. Taschereau fut élu député de Dorchester. Il représenta ce comté jusqu'au 24 septembre 1844.

Il fut aussi lieutenant-colonel de milice. Le 31 octobre 1827, il remplaçait son frère Jean-Thomas en qualité de lieutenant-colonel commandant du 2e Bataillon de Dorchester.

---

(1) Voir p. 41.
(2) Voir p. 85.

Nommé officier de la douane à Québec, en 1849, il remplit son emploi honorablement et à la satisfaction générale.

M. Antoine-Charles Taschereau mourut le 11 juin 1862, à Saint-Joseph de Deschambault, où il habitait depuis plusieurs années, après neuf ans de souffrances qu'il endura avec une patience admirable. Il fut inhumé dans l'église de Deschambault le 13.

Il avait épousé, à Saint-Joseph de Deschambault, le 18 janvier 1819, Adélaïde-Elisabeth, fille de Louis Fleury de la Gorgendière, seigneur de Deschambault, et de Marie-Amable Aubry.

Madame Taschereau mourut à Saint-Joseph de Deschambault le 7 novembre 1871, à l'âge de 74 ans, et fut inhumée dans l'église de cette paroisse.

De leur mariage étaient nés douze enfants : I Louis-Charles-Elzéar ; II Marie-Louise-Amable-Adélaïde (Adèle) ; III Thomas-Antoine-Fleury ; IV Sophie-Claire-Elmina ; V Narcisse-Jacques-Achille ; VI Anonyme ; VII Julie-Antoinette ; VIII Achille-Antoine-Fleury ; IX Anne-Amédine ; X Marie-Hélène ; XI George-Stanislas-Léon ; XII Jules-Réal-Choiseul.

I

LOUIS-CHARLES-ELZÉAR TASCHEREAU

Le continuateur de la troisième branche.

II

MARIE-LOUISE-AMABLE-ADELAIDE (ADELE) TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 8 janvier 1822.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 4 avril 1842, à François-Réal Angers, avocat.

Madame Angers décéda à Saint-Joseph de Deschambault le 29 août 1849, et fut inhumée dans l'église.

M. Angers décéda à Québec le 28 mars 1860, à l'âge de 47 ans, et fut inhumé dans l'église de la Pointe-aux-Trembles.

Il avait épousé, en secondes noces, à Québec, le 23 novembre 1853, Marie-Louise, fille de Charles Panet, avocat, et de Frances O'Donnell. Elle se remaria à M. J.-B. Lamère, agent de la Cie du Richelieu.

III

THOMAS-ANTOINE-FLEURY TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 23 juin 1824.

Décédé à Sainte-Marie de la Beauce, le 29 septembre 1835, il fut inhumé dans l'église paroissiale le 2 octobre.

IV

SOPHIE CLAIRE-ELMINA TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 13 février 1826.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 20 février 1843, à François-Xavier-Albert Angers, négociant de Lévis.

M. Angers mourut à Saint-Roch de Québec le 1er mars 1887.

Madame Angers décéda au même endroit le 7 janvier 1888.

Tous deux furent inhumés dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

De leur mariage naquirent : I Marie-Élisabeth Emma ; II Marie-Adélaïde-Anne-Adine ; III Marie-Flore ; IV Anonyme ; V Joseph-François-Xavier-Charles-Albert ; VI Joseph-Fleury-Choiseul ; VII Joseph-François-Xavier-Arthur ; VIII Philippe-Malvine-Taschereau ; IX Marie-Louise-Elmina ; X Joseph-Jules-Eugène-Aurélien ; XI Joseph-François-Xavier-Alfred-Albert-Robert ; XII Marie-Valentine-Fernande ; XIII Marie-Caroline-Desanges.

I. MARIE-ÉLISABETH-EMMA ANGERS

Née à Saint-Joseph de Lévis le 11 décembre 1843.

Mariée, à Saint-Roch de Québec, le 21 mai 1866, à Jean-Ephrem Proux, notaire, de Saint-François de la Beauce.

Elle mourut à Saint-François de la Beauce le 23 septembre 1881, et fut inhumée dans l'église de la paroisse.

M. Proux mourut régistrateur du comté de Beauce, à Saint-François de la Beauce, le 28 janvier 1897, à l'âge de 59 ans, et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Il avait épousé en secondes noces, à Saint-François de la Beauce, le 26 mai 1883, Mary Armstrong. (1)

Enfants issus de son premier mariage :

1. Joachim Proux né à Saint-François de la Beauce le 4 septembre 1867 ; décédé au même endroit le 23 novembre de la même année. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

2. Pierre-Albert Proux né à Saint-François de la Beauce le 10 septembre 1868 ; marié à Saint-Roch de Québec, le 28 novembre 1893, à Marie-Rosanna Vignola. Enfants :

A. Louis-Philippe Proux né à Québec le 13 septembre 1894 ; décédé à Saint-Gédéon du Lac Saint-Jean le 25 décembre 1894. Inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

B. Pamphile-Albert-Aurélien Proux né à Saint-Roch de Québec le 2 février 1896.

C. Emma-Marie-Proux née à Québec le 14 juillet 1898.

D. Octave-Pierre-Albert Proux né à Saint-Roch de Québec le 3 décembre 1899; décédé à Québec le 7 février 1901. Inhumé au cimetière Saint-Charles.

E. Jean-Marie-Léonce-Roméo-Proux né à Roberval le 4 septembre 1901 ; décédé au même endroit le 7 octobre 1901. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

3. Adine-Emma Proux née à Saint-François de la Beauce le 30 mars 1870 ; mariée au même endroit, le 22 janvier 1895, à Henri Lessard, de Saint-Joseph de la Beauce.

Enfants :

A. Anna-Marie Lessard née à Saint-Joseph de la Beauce le 22 juin 1897.

B. Philippe-Auguste Lessard né à Saint-Joseph de la Beauce le 27 mars 1899.

(1) Trois enfants naquirent de ce mariage. Une seule survit, Béatrix. Elle demeure avec sa mère à Saint-François de la Beauce

4. Elmina Proux née à Saint-François de la Beauce le 16 mai 1872 ; décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 2 janvier 1892. Inhumée à Saint-François de la Beauce.

5. Philippe-Auguste Proux né à Saint-François de la Beauce le 10 juillet 1874 ; décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 28 novembre 1898. Inhumé dans le cimetière de Saint-François de la Beauce.

6. Omer Proux né à Saint-François de la Beauce le 8 septembre 1875 ; décédé à Saint-Aubert, comté de l'Islet, le 1er décembre 1895. Inhumé dans le cimetière de Saint-François de la Beauce.

7. Pierre-Florian Proux né à Saint-François de la Beauce le 18 mai 1877. Il habite Old Town, Maine, E.-U.

8. Joseph-Aurélien Proux né à Saint-François de la Beauce le 25 avril 1880. Il demeure à Québec.

II. Marie-Adélaide-Anne-Adine Angers

Née à Saint-Joseph de Lévis le 22 janvier 1846.

Elle a fait profession religieuse au monastère des Ursulines de Québec le 8 mai 1869, sous le nom de Mère Sainte-Marie-Madeleine.

III. Marie-Flore Angers

Née à Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, le 21 décembre 1848.

Mariée, à Saint-Roch de Québec, le 8 juillet 1884, au docteur Antoine-Alexandre Marsan, de Saint-Joseph de Lévis, veuf de Marie-Hortense-Célanire LeBel.

Enfant :

Marie-Joseph-Joachim-Angers Marsan né à Saint-Joseph de Lévis le 15 mai 1885, et décédé au même endroit le 4 août suivant. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Le docteur Marsan est décédé subitement à Saint-Joseph de Lévis le 19 octobre 1900, et a été inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Quoique malade depuis plusieurs semaines, le docteur Marsan n'en persistait pas moins à aller donner les secours

de son art à ceux qui les réclamaient. Il avait toujours espéré mourir comme le soldat, sur le champ de bataille. Son désir fut accompli. Le 19 octobre, après une journée ardue, il venait de laisser sa dernière patiente, une pauvre femme qu'il essayait d'arracher à la mort, lorsqu'en mettant le pied dans sa voiture, il tomba à la renverse. Son domestique se précipita à son secours. Il était mort.

Le docteur Marsan était établi à Saint-Joseph de Lévis depuis trente-deux ans. Reçu médecin le 15 septembre 1847, il avait d'abord pratiqué à Saint-Sauveur et à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, puis à Saint-Denis de Kamouraska. En 1868, il venait s'établir à Saint-Joseph de Lévis.

Pour le docteur Marsan, la médecine était plus qu'un art, c'était un véritable apostolat. Le pauvre comme le riche avait ses soins les plus attentifs, son attention la plus délicate. Dans l'hiver qui précéda sa mort, nous avions l'honneur d'être reçu à son foyer hospitalier. Vers onze heures, alors que le docteur Marsan se préparait à prendre un repos bien mérité, on sonna à sa porte. C'était un pauvre diable qui venait le chercher pour sa femme sérieusement malade. Il résidait dans la deuxième concession de Saint-Joseph de Lévis. Au dehors la tempête faisait rage. Ce soir-là, le docteur Marsan souffrait d'un rhumatisme qui lui refusait presque l'usage de ses jambes. Il n'hésita pas un seul instant, il n'eut pas un mot de plainte. Il se fit habiller et monta en voiture. C'était un trajet de quatre ou cinq heures qu'il entreprenait à travers la tempête. Et pourtant le docteur Marsan donnait ses soins à cet individu et aux siens depuis au-delà de vingt ans sans avoir jamais reçu un sou. N'est-ce pas que, pour le docteur Marsan, la médecine était autre chose qu'un moyen de gagner de l'argent ?

IV. Anonyme

Née et décédée à Québec le 15 avril 1850. Inhumée au cimetière Saint-Louis.

V. Joseph-François-Xavier-Charles-Albert Angers

Né à Saint-Roch de Québec le 6 janvier 1852.

Décédé célibataire le 19 décembre 1890. Inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

VI. Joseph-Fleury-Choiseul Angers

Né à Saint-Roch de Québec le 25 décembre 1853.

M. Angers est agent-général à Sherbrooke.

Il a épousé, à Saint-Roch de Québec, le 12 février 1873, Marie-Anna, fille de Pierre Royer et de Marie Roussel.

Pas d'enfants.

VII. Joseph-François-Xavier-Arthur Angers

Né à Saint-Roch de Québec le 29 janvier 1856.

Il épousa, à Saint-Roch de Québec, le 3 juillet 1876, Marie-Ursule, fille de Louis Shink et de Ursule Robitaille. Elle décéda à Saint-Roch de Québec, le 13 avril 1878, et fut inhumée dans le cimetière Saint-Charles.

M. Angers épousa en secondes noces, à Saint-Sauveur de Québec, le 24 janvier 1878, Elmire Martineau.

Il mourut à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 23 juillet 1890. Inhumé au cimetière Saint-Charles.

Enfant de son premier mariage :

1. Joseph-Arthur Angers né à Québec le 7 avril 1878. Décédé le lendemain et inhumé dans le cimetière Saint-Charles.

Enfants de son second mariage :

2. Joseph-Arthur Angers né à Québec le 7 novembre 1879. Comptable chez MM. Boswell & Frères.

3. Emma Angers née à Québec le 24 août 1881.

4. Laura Angers née à Québec le 28 août 1883.

5. Pierre-Albert Angers né à Québec le 29 juin 1885.

6. Taschereau Angers né à Québec le 5 février 1887.

7. Emile Angers né à Québec le 27 novembre 1889.

VIII. Philippe-Malvine-Taschereau Angers

Né à Saint-Roch de Québec le 28 avril 1858.

Notaire. Il pratique à Saint-François de la Beauce.

Il a épousé, à Notre-Dame de Beauport, le 17 octobre 1882, Clarita-Marie-Anne, fille de Pierre Genest et de Marie-Eulalie Foisy.

Enfants :

1. Pierre-Albert-Philippe Angers né à Saint-François de la Beauce le 29 juillet 1883.

2. Carolus-Emmanuel Angers né à Saint-François de la Beauce le 13 octobre 1884 ; décédé au même endroit le 29 décembre 1887. Inhumé dans l'église.

3. Marie-Yvonne-Berthe Angers née à Saint-François de la Beauce le 4 décembre 1885 ; décédée au même endroit le 13 décembre 1887. Inhumée dans l'église.

4. Auguste-François-Gaston Angers né à Saint-François de la Beauce le 8 juin 1887.

5. Marguerite-Marie-Berthe Angers née à Saint-François de la Beauce le 12 mars 1889.

6. Marie-Rénée-Annette-Corinne Angers née à Saint-François de la Beauce le 20 août 1890.

7. François-Raoul-Joseph-Taschereau Angers né à Saint-François de la Beauce le 5 mars 1892 ; décédé au même endroit le 8 août 1900. Inhumé dans le cimetière.

8. Aurélien-Joseph-Wilfrid Angers né à Saint-François de la Beauce le 8 janvier 1894.

9. Georgette-Gertrude-Marie-Clorinde Angers née à Saint-François de la Beauce le 2 septembre 1899.

IX. Marie-Louise-Elmina Angers

Née à Saint-Roch de Québec le 29 novembre 1859.

Mariée, à Saint-Roch de Québec, le 4 juin 1889, à Blaise-Ferdinand Letellier, avocat.

M. Letellier réside et pratique à Saint-François de la Beauce depuis 1896. Aux élections générales du 7 décembre 1900, pour la Législature de Québec, il a été candidat dans le comté de Dorchester, contre l'honorable L.-P. Pelletier.

Enfants :

1. Marie-Jeanne-Emérentienne-Elmina Letellier née à Saint-Roch de Québec le 16 mars 1890.

2. Marie-Marguerite-Joséphine-Robertine Letellier née à Saint-Roch de Québec le 8 avril 1891 ; décédée au même endroit le 6 mai 1891. Inhumée au cimetière Saint-Charles.

3. Joseph-Blaise-Alexandre-Réal Letellier né à Saint-Roch de Québec le 16 juin 1892.

4. François-Félix-Luc Letellier né à Saint-Roch de Québec le 10 juin 1893 ; décédé au même endroit le 25 janvier 1896. Inhumé au cimetière Saint-Charles.

5. Maurice-Aurélien Letellier né à Saint-Roch de Québec le 28 juin 1895 ; décédé au même endroit le 20 septembre 1895. Inhumé au cimetière Saint-Charles.

6. Marie-Claire-Adélaïde-Germaine Letellier née à Saint-François de la Beauce le 28 janvier 1897.

7. Marie-Gabrielle-Irma Letellier née à Saint-François de la Beauce le 20 octobre 1899.

8. Joseph-Luc Letellier né à Saint-François de la Beauce le 15 avril 1901.

X. L'abbé Joseph-Jules-Eugène-Aurélien Angers

Né à Saint-Roch de Québec le 13 février 1862.

Il fut ordonné prêtre à Québec le 13 juin 1886.

D'abord professeur au collège de Lévis, il fut de 1886 à 1889 vicaire à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, puis de 1889 à 1891 à Saint-Augustin de Portneuf.

En février 1893, sa santé le forçait à fuir notre rigoureux climat. Il partit pour Santa-Cruz, île de Trinidad, où le cardinal Taschereau lui avait obtenu une cure. Il était accompagné de M. l'abbé Veilleux, qu'il avait choisi comme son vicaire, et d'une ménagère, madame Demers.

Les deux jeunes prêtres étaient partis pour cette mission l'âme remplie d'espoir ; tout en faisant du bien parmi ces populations ils allaient recouvrer santé et vigueur.

Vain espoir ! Ils n'avaient pas compté avec la fièvre jaune, ce fléau redoutable, qui fait chaque année tant de victimes à Trinidad. En effet, le 15 juin 1894, l'abbé Veil-

leux tombait malade et il expirait le 19 ; à son tour, le 17 juin, madame Demers prenait le lit et mourait le 22 ; enfin, deux jours plus tard, l'abbé Angers était atteint du fléau et il décédait pieusement le 27 juin.

Tous trois reposent dans le cimetière de Santa-Cruz.

" Je suis vraiment accablé par le chagrin que me cause cette perte," écrivait l'archevêque de Port d'Espagne au cardinal Taschereau, en lui annonçant la mort des deux prêtres canadiens. " Depuis leur arrivée à Trinidad, ils ont été des modèles pour notre clergé. Je ne saurais trop louer le zèle, la piété et toutes les vertus de prêtre de M. l'abbé Angers. Jamais je n'ai connu un prêtre plus pieux ou que j'aie eu en plus haute estime. Il était simplement adoré par ses paroissiens."

XI. Frère Joseph-François-Xavier-Alfred-Albert-Robert Angers

Né à Saint-Roch de Québec le 16 mai 1864.

Il est entré à la Trappe de Oka le 18 juillet 1894.

Le frère Aurélien a fait sa profession solennelle le 16 mai 1901.

XII. Marie-Valentine-Fernande Angers

Née à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 18 octobre 1866.

XIII. Marie-Caroline-Desanges Angers

Née à Saint-Roch de Québec le 9 novembre 1868.

Mariée, à la chapelle Saint-Louis de la basilique de Québec, le 19 juin 1890, à Félix-Alphonse LaRue, notaire.

Enfants :

1. Joseph-Georges-Aurélien-Félix-Albert LaRue né à Québec le 14 juillet 1891.

2. François-Alfred-Augustin-Hubert LaRue né à Québec le 21 novembre 1892 ; décédé au même endroit le 19 février 1893. Inhumé au cimetière Saint-Charles.

3. Marie-Joseph-Charles-Henri LaRue né à Québec le 27 avril 1894.

4. Marie-Marguerite-Loretta LaRue née à Québec le 9 décembre 1895 ; décédée à Sainte-Pétronille de Beaulieu,

île d'Orléans, le 25 juillet 1896. Inhumée au cimetière Saint-Charles.

5. Joseph-Antoine-Paul-Maurice LaRue né à Québec le 31 août 1897 ; décédé à Québec le 17 octobre 1898. Inhumé au cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

6. Joseph-Robert-Gustave-Eugène LaRue né à Saint-Joseph de Lévis le 5 août 1898 ; décédé au même endroit le 22 août 1898. Inhumé au cimetière de Saint-Joseph de Lévis.

7. Blanche-Marie-Thérèse-Claire de la Gorgendière LaRue née à Québec le 4 mars 1901.

V

NARCISSE-JACQUES-ACHILLE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 16 avril 1828.

Décédé au même endroit le 19 août 1828. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

VI

ANONYME

Né et décédé à Sainte-Marie de la Beauce le 19 décembre 1829. Inhumé dans l'église.

VII

JULIE-ANTOINETTE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 10 janvier 1834.

Décédée au même endroit le 10 février 1835, elle fut inhumée dans l'église le 14.

VIII

ACHILLE-ANTOINE-FLEURY TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 3 avril 1836.

M. Taschereau se mit dans le commerce d'abord à Québec, puis à Lévis et enfin aux Etats-Unis.

Il décéda à Saint-Vincent, Minnesota, Etats-Unis, le 16 septembre 1886.

Il avait épousé, à Québec, en 1858, Jane Beamish, veuve de Drummond Ross.

Madame Taschereau est morte à Saint-Vincent, Minnesota, Etats-Unis, le 19 août 1889.

De leur mariage étaient nés deux enfants : I Charles (Charlie)-Fleury ; II Adélaïde (Dottie)-Jane.

I. CHARLES (CHARLIE)-FLEURY TASCHEREAU

Né à Québec le 24 mai 1859.

Il est marchand à Spokane Falls, Washington, Etats-Unis.

Il a épousé à Victoria, C. A., le 6 septembre 1899, Isabelle, fille de Henry Atkinson et de Sara-Jane Smith.

De ce mariage est né un fils :

Fleury-Henri Taschereau né à Spokane Falls, le 12 juillet 1900.

II. ADÉLAIDE (DOTTIE)-JANE TASCHEREAU

Née à Québec le 22 juillet 1861.

Décédée non mariée à Pembina, Dakota, Etats-Unis, le 11 mars 1886.

IX

ANNE-AMÉDINE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 23 novembre 1837.

Décédée à Québec le 11 février 1853. Inhumée dans l'église de Saint-Joseph de Deschambault le 14.

X

MARIE-HÉLÈNE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 août 1839.

Mariée à Saint-Joseph de Deschambault, le 19 novembre 1860, à son cousin-germain Louis-Achille Taschereau. (1)

XI

GEORGE-STANISLAS-LEON TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 avril 1841.

Décédé au même endroit le 2 octobre 1841. Inhumé dans l'église paroissiale le 4.

XII

JULES-RÉAL CHOISEUL TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 1er mars 1843.

Décédé au manoir de Deschambault le 29 septembre 1843, il fut inhumé dans l'église paroissiale le surlendemain.

(1) Voir plus loin, quatrième branche.

TROISIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Antoine-Charles Taschereau
Quatrième génération : Louis-Charles-Elzéar Taschereau

LOUIS-CHARLES-ELZEAR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 28 janvier 1820.

Il épousa, à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 février 1840, Rosalie, fille de Jean-Baptiste L'Heureux et de Véronique Bilodeau.

Louis-Charles-Elzéar Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 19 juillet 1874. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse le 21.

Madame Taschereau lui survit. Elle réside à Sainte-Marie de la Beauce.

De ce mariage naquirent neuf enfants : I Rosalie-Olympe; II Sophie-Adine; III Antoine-Charles; IV Louis-Elzéar; V Amédée-Adolphe-Auguste; VI Alphonse-Alfred; VII Marie-Hermine-Elmina ; VIII Joseph-Auguste ; IX Achille-Alexandre.

I

ROSALIE-OLYMPE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 17 juillet 1841.

Décédée au même endroit le 2 septembre 1844. Inhumée dans l'église paroissiale.

II

SOPHIE-ADINE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 13 avril 1843.

Décédée au même endroit le 26 octobre 1865. Inhumée dans l'église paroissiale.

III

ANTOINE-CHARLES TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 20 décembre 1845.

Lorsque, en 1868, les zouaves canadiens volèrent à la défense du Saint-Siège, Antoine-Charles Taschereau fut un des premiers à s'enrôler. Il partit avec le premier détachement qui s'embarqua à New-York le 22 février 1868 et arriva à Rome le 10 mars.

Le jeune Taschereau mourut à Rome, à l'hôpital des Sœurs de la Charité, le 29 août 1869, entre les bras de la Révérende Mère Supérieure des Sœurs de la Charité, ayant à ses côtés un Père Dominicain et plusieurs de ses compatriotes et compagnons d'armes. Son corps repose au cimetière Saint-Laurent.

Un *Ami* adressait de Rome, le 2 septembre 1869, au *Franco-Canadien*, un adieu ému au jeune canadien qui avait sacrifié sa vie pour la défense de l'Eglise :

" Aime Dieu et va ton chemin."

" Il avait compris tout le mystère de notre devise, le noble compagnon d'armes que nous conduisions au cimetière, il y a deux jours.

" Oui, Charles Taschereau, dès le début, s'était pénétré du sens vraiment chrétien de ces paroles qu'il a prises pour règle de sa conduite: " Aime Dieu et va ton chemin," et pas un instant il ne s'en est écarté. Il marchait droit dans ce chemin, sans regarder, ni à droite, ni à gauche, mais fixant sans cesse ses regards vers le but. Il l'a atteint ce but à la fleur de son âge, au milieu de sa course, au moment des plus douces et des plus riantes espérances, il a vu une tombe s'ouvrir devant lui.....c'était la sienne ! ..... Il n'est déjà plus cet ami fidèle et dévoué, il n'est plus ce soldat brave, honnête, loyal, franc et sincère, il n'est plus ce jeune chrétien aux nobles aspirations, à la foi forte, robuste, aux convictions profondes, à la vertu solide, douce, entraînante. Non, il n'est plus !.....Nous regardons vainement autour de nous : sa place, au cercle, à la caserne,

est vide. Nous ne pouvons plus le retrouver que dans notre cœur, mais là il y est par les souvenirs les plus chers, et rien ne le fera jamais oublier. Oui, ami tendre et dévoué, ta place est là, là dans notre cœur, ton nom y vivra toujours comme l'emblême du véritable ami, comme le modèle du zouave pontifical ; en nous rappelant ton amour filial pour tes respectables parents ; ton dévouement sans borne à la cause de l'Eglise, tes vertus solides et sans apparat, ton nom nous encouragera à ne pas faiblir dans la vie que tu as victorieusement parcourue, et dont tu as touché si tôt le terme.

" Quelques jours avant d'être frappé de la cruelle maladie qui l'a couché au lieu où il repose, Charles Taschereau formait avec nous les plus beaux projets. Il nous parlait avec enthousiasme du bonheur qu'il éprouverait à revoir la patrie, à se retrouver au milieu de sa famille, à consoler ses vieux et vénérables parents, car l'amour filial remplissait ce noble cœur. Hélas ! ces douces espérances ne devaient pas tarder à être anéanties. La grande patrie, la patrie de tous l'a réclamé et comme il était avant tout citoyen du ciel, il s'est rendu, non sans regrets, mais avec calme et résignation à l'appel du Roi. Il est retourné vers son vrai père pour recevoir de lui les grandes récompenses promises aux grands dévouements. Il est maintenant dans les bras de sa mère, la suppliant de verser un baume consolateur dans le cœur de celle qu'il laisse ici-bas, triste, désolée.

" Oui ! Charles Taschereau est au ciel; pour lui les combats ont cessé, il entonne l'hymne de la victoire, — c'est là notre consolation, c'est là notre espérance, car la conduite de cet ami regretté a été chrétienne par-dessus tout.

"Nous aimons à nous rappeler, aujourd'hui, l'exemple touchant de piété qu'il nous donna pendant notre traversée de l'Océan. Nous étions en mer depuis huit jours, un vent favorable avait fait avancer rapidement notre navire. Nous allions bientôt toucher les rivages bénits de la vieille France, un devoir nous restait à accomplir, celui de témoigner à

Dieu notre reconnaissance pour la protection si manifeste qu'il nous avait accordée. Le premier mars, une messe fut dite à bord du *Saint-Laurent*. Une vingtaine d'entre nous s'approchèrent de la sainte table ; Charles Taschereau était du nombre, il fit sa communion avec une piété qui édifia tout le monde. Cette communion fut pour lui un engagement solennel d'être toujours ouvertement et franchement pieux. Il a été fidèle à cet engagement. Le premier, il était rendu à l'église quand un office canadien nous y appelait et il fut un des premiers aussi à se faire inscrire comme enfant de Marie, dans la Congrégation de la Sainte-Vierge que dirige l'aumônier Daniel.

" La franchise de son caractère et de son bon cœur lui avaient créé autant d'amis que de connaissances. Aussi il était beau de voir autour de son cercueil, non seulement, nous tous, ses compatriotes, avec Mgr de Montréal, M. notre aumônier, Mgr Desautels, M. Larue, mais encore presque tous les hommes de sa compagnie. Les chefs eux-mêmes du bataillon, le commandant De Saisy, le capitaine adjudant-major Vipart, le lieutenant Du Rébert, pour témoigner de la haute estime qu'ils avaient pour le noble soldat, voulurent venir prier sur sa tombe.

"Noble ami, nous aimons à regarder comme martyr, celui qui tombe sur le champ de bataille, en combattant pour la défense des droits de l'Eglise. N'avons-nous pas raison de te regarder comme deux fois martyr, toi qui est mort non pas dans les enivrements d'un combat, mais au milieu des atroces douleurs de la maladie dans un hôpital.

" Oui, nous t'honorons comme martyr de ton amour pour le vicaire de Jésus-Christ, martyr de ton incomparable dévouement à la meilleure des causes.

" Incliné sur ta tombe, moi, ton ami, je te demande d'être ce que je t'ai trouvé, depuis le jour où j'ai eu le bonheur d'être compté au nombre de tes amis.

" Adieu ! Adieu ! ou plutôt au revoir là-haut !"

IV

LOUIS-ELZÉAR TASCHEREAU

Le continuateur de la troisième branche.

V

AMÉDÉE-ADOLPHE-AUGUSTE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 13 août 1849.

Il se noya dans la rivière Chaudière, près de l'église de Sainte-Marie de la Beauce, le 20 décembre 1861. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse le 22.

VI

ALPHONSE-ALFRED TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 2 novembre 1851.

Lui aussi se noya dans la rivière Chaudière, le 2 mai 1869. Il fut inhumé dans le cimetière de la paroisse le 4.

VII

MARIE-HERMINE-ELMINA TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 11 février 1854.

Mariée, à Sainte-Marie de la Beauce, le 5 novembre 1885, à Jean-Baptiste Couturier, négociant, de Saint-Etienne de la Malbaie.

Enfants : I Jean-Charles; II Anna-Marie; III Blanche-Hélène; IV Marie-Lucienne; V Marie-Emma; VI Joseph-Antoine-Taschereau.

I. Jean-Charles Couturier

Né à Saint-Etienne de la Malbaie le 9 octobre 1887.

II. Anna-Marie Couturier

Née à Saint-Etienne de la Malbaie le 21 mars 1889.

III. Blanche-Hélène Couturier

Née à Saint-Etienne de la Malbaie le 6 juillet 1890.

Décédée au même endroit le 6 août 1890. Inhumée dans le cimetière.

IV. Marie-Lucienne Couturier

Née à Saint-Etienne de la Malbaie le 11 octobre 1891.

Décédée au même endroit le 31 décembre 1891. Inhumée dans le cimetière.

V. Marie-Emma Couturier

Née à Saint-Etienne de la Malbaie le 5 septembre 1893.

VI. Joseph-Antoine-Taschereau Couturier

Né à Saint-Etienne de la Malbaie le 19 avril 1896.

VIII

JOSEPH-AUGUSTE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 25 novembre 1856.

Décédé au même endroit le 7 août 1858. Inhumé dans le cimetière de la paroisse.

IX

ACHILLE-ALEXANDRE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 5 octobre 1860.

Il a épousé, à Sainte-Marie de la Beauce, le 26 octobre 1891, Marie-Louise-Célina, fille de Olivier Gingras et de Elisabeth Denis.

Pas d'enfants.

Ils résident à Sainte-Marie de la Beauce.

TROISIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : Antoine-Charles Taschereau
Quatrième génération : Louis-Charles-Elzéar Taschereau
Cinquième génération : Louis-Elzéar Taschereau

LOUIS-ELZEAR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 29 août 1847.

Louis-Elzéar Taschereau a épousé, à Boston, Massachusetts, Etats-Unis, le 31 mars 1872, Caroline, fille de Célestin Milot et de Charlotte Oneille.

Neuf enfants de ce mariage : I Caroline ; II Charles ; III Louis-Alexandre ; IV Charles ; V Louis ; VI Caroline ; VII Elzéar ; VIII Caroline ; IX Adèle.

I

CAROLINE TASCHEREAU

Née à Boston le 2 janvier 1873.

Décédée au même endroit le 16 juillet 1873.

II

CHARLES TASCHEREAU

Né à Boston le 8 août 1874.

Décédé au même endroit le 14 août de la même année.

III

LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

Né à Boston le 1er janvier 1876.

Décédé au même endroit le 8 septembre de la même année.

IV

CHARLES TASCHEREAU

Né à Boston le 19 janvier 1878.

V

LOUIS TASCHEREAU

Né à Boston le 6 septembre 1879.

VI

CAROLINE TASCHEREAU

Née à Boston le 31 juin 1880.
Décédée à Boston le 31 janvier 1881.

VII

ELZÉAR TASCHEREAU

Né à Boston le 7 septembre 1881.

VIII

CAROLINE TASCHEREAU

Née à Boston le 8 décembre 1883.

IX

ADÈLE TASCHEREAU

Née à Boston le 2 février 1887.
Décédée à Boston le 6 janvier 1894.

QUATRIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : George-Louis Taschereau

GEORGE-LOUIS TASCHEREAU (1)

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 26 juin 1805.

Il épousa, à Québec, le 26 juillet 1831, Eléonore, fille de Nicolas-François Mailhiot et de Marie-Marguerite Roussel.

George-Louis Taschereau décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 28 mai 1837. Il fut inhumé le 31 dans l'église.

Sa veuve se remaria, à Sainte-Marie de la Beauce, le 24 février 1840, au notaire L.-C.-A. Fleury de la Gorgendière. Elle est morte à Portneuf le 25 septembre 1884.

Du mariage Taschereau-Mailhiot naquirent : I George-Antoine ; II Louis-Achille ; III George-Gabriel-Elzéar ; IV Adélaïde (Adèle)-Eléonore.

I

GEORGE-ANTOINE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 21 mai 1832.

Décédé au même endroit le 26. Inhumé dans l'église.

II

LOUIS-ACHILLE TASCHEREAU

Le continuateur de la quatrième branche.

III

GEORGE-GABRIEL-ELZEAR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 30 septembre 1834.

Co-propriétaire de la seigneurie de Linière.

Il épousa, à Saint-Roch de Québec, le 18 septembre 1877, Marie-Joséphine-Malvina, fille de François Miller et de Anastasie Laurent.

M. Taschereau mourut à Sainte-Marie de la Beauce le 27 novembre 1887. Il fut inhumé le 1er décembre dans le cimetière de la paroisse.

---

(1) Voir p. 41.

Du mariage Taschereau-Miller naquirent : I George-Louis-Joseph-Adolphe; II Anne-Marie-Adèle; III Marie-Aimé-George-Albert; IV Joséphine-Julia-Hermine-Amélie; V Marie-Anne-Elisa-Georgiana.

I. GEORGE-LOUIS-JOSEPH-ADOLPHE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 10 avril 1879.

II. ANNE-MARIE-ADÈLE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 24 décembre 1880.

Mariée, à Saint-Pierre de Broughton, comté de Beauce, le 24 juin 1901, à Joseph Doyle, chef de la gare du chemin de fer Québec-Central à West-Broughton, Beauce.

III. MARIE-AIMÉ-GEORGE-ALBERT TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 22 septembre 1883.

IV. JOSÉPHINE-JULIA-HERMINE-AMÉLIE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 3 mars 1887.

V. MARIE-ANNE-ELISA-GEORGIANA TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 12 avril 1888.

Décédée au même endroit le 7 janvier 1889, elle fut inhumée dans le cimetière de la paroisse le surlendemain.

Madame veuve George-Gabriel-Elzéar Taschereau s'est remariée, à Notre-Dame de Lévis, le 26 novembre 1895, à Napoléon Lemieux, négociant de West-Broughton.

IV

ADÉLAIDE (ADÈLE)-ELÉONORE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 août 1836.

Mariée, au Cap-Santé, le 11 juillet 1864, au docteur Hilarion Blanchet, de Québec.

Elle mourut à Québec le 24 mars 1881, et fut inhumée dans la chapelle Sainte-Anne, à Sainte-Marie de la Beauce.

Le docteur Blanchet est décédé à Québec le 31 octobre 1896, et a été inhumé au cimetière Saint-Charles.

De ce mariage naquit un fils : Jean-François-Henri.

JEAN-FRANÇOIS-HENRI BLANCHET

Né à Québec le 13 décembre 1868.

Agent de commerce, à Québec.

QUATRIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzéar Taschereau
Troisième génération : George-Louis Taschereau
Quatrième génération : Louis-Achille Taschereau

LOUIS-ACHILLE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 19 mai 1833.

Co-propriétaire de la seigneurie Taschereau.

Il épousa, à Saint-Joseph de Deschambault, le 19 novembre 1860, sa cousine-germaine Marie-Hélène, fille de Antoine-Charles Taschereau et de Adélaïde-Elisabeth Fleury de la Gorgendière. (1)

Louis-Achille Taschereau décéda à Sainte-Marie de la Beauce le 26 octobre 1879, et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

Sa veuve mourut à Montréal le 19 décembre 1891, et fut inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

Quatorze enfants naquirent de leur union : I Hélène-Adèle ; II Louis-George ; III George-Richard-Achille; IV Marie-Anna (Annie)-Evangéline ; V Marie-Caroline ; VI Marie-Joseph-George-Elzéar ; VII Marie-George-Adolphe ; VIII Marie-George-Adolphe ; IX Joseph-Achille-George-Marie-Pierre-Paul; X Marie-Louise-Hélène-Joséphine-Cléophée-Gabrielle ; XI Marie-Raoul-Lucien-George-Tancrède-Hughes ; XII Marie-George-Louis-Gabriel-Elzéar-Joseph ; XIII Marie-Joseph-George-Charles ; XIV Marie-Joseph-Louis.

I

HÉLÈNE-ADÈLE TASCHEREAU

Née à Saint-Joseph de Deschambault le 12 novembre 1861.

---

(1) Voir p. 172.

Décédée à Sainte-Marie de la Beauce le 14 août 1871. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

II

LOUIS-GEORGE TASCHEREAU

Le continuateur de la quatrième branche.

III

GEORGE-RICHARD-ACHILLE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 15 novembre 1864.

Il a fait ses études au séminaire de Nicolet et a été reçu pharmacien le 19 avril 1894. Il est pharmacien à son compte à Montréal, au no 844, rue Cadieux.

Il a épousé à Sorel, le 3 septembre 1894, Marie-Henriette-Amélia, fille de Charles Dorion, magistrat du district de Richelieu, et de Elisabeth Mondor.

Enfants : I Marie-Hélène-Elisabeth-Amélie ; II Jean-Charles-Alfred-Richard; III Marie-Louise-Amélie; IV Marie Aimée-Elisabeth-Olivine.

I. MARIE-HELENE-ELISABETH-AMELIE TASCHEREAU

Née à Montréal le 15 juillet 1895.

Décédée à Montréal le 25 novembre 1899, et inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

II. JEAN-CHARLES-ALFRED-RICHARD TASCHEREAU

Né à Sorel le 6 octobre 1896.

III. MARIE-LOUISE-AMELIE TASCHEREAU

Née à Sorel le 9 septembre 1897.

IV. MARIE-AIMEE-ELISABETH-OLIVINE TASCHEREAU

Née à Saint-Ours le 23 août 1900.

IV

MARIE-ANNA (ANNIE)-EVANGELINE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 14 août 1866.

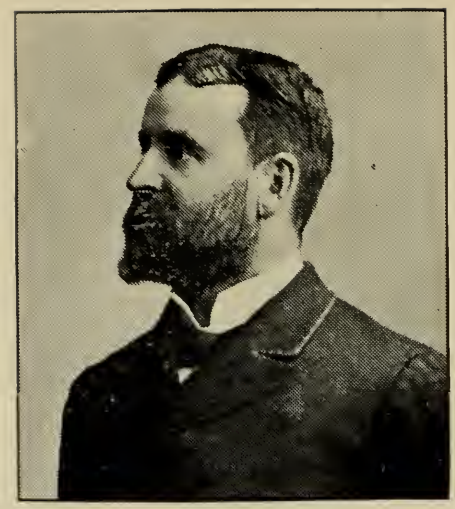

Louis-George Taschereau

Richard-Achille Taschereau

Jos-George-Elzéar Taschereau

Pierre-Paul Taschereau

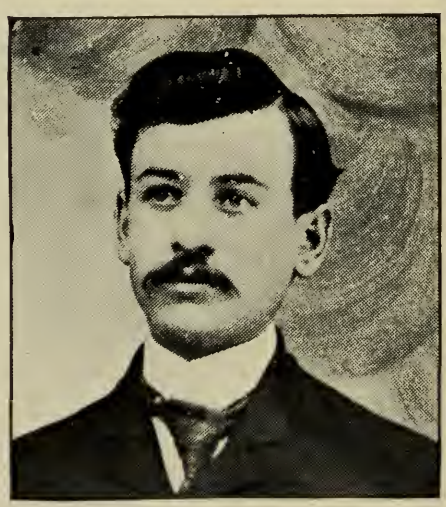

Gabriel-Elzéar Taschereau

Mariée, à Montréal, le 17 septembre 1894, à Charles-Perrault Lindsay, avocat, veuf de Amélie Taschereau. (1)

Ils résident au manoir de Sainte-Marie de la Beauce.

Enfants: I Errol-Charles-Alexandre-Georges; II Marie-Hélène-Adèle-Georgiana.

I. Errol-Charles-Alexandre-Georges Lindsay

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 17 novembre 1895.

II. Marie-Hélène-Adèle-Georgiana Lindsay

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 10 mars 1897.

V

MARIE-CAROLINE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 18 avril 1868.

Décédée au même endroit, un mois plus tard, le 18 mai 1868. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

VI

MARIE-JOSEPH-GEORGE-ELZÉAR TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 27 mars 1869.

Il réside à Saint-Ours, où il s'occupe de finances et de spéculations.

Il a épousé, à Saint-Ours, le 9 janvier 1900, Marie-Amélie, fille de l'honorable Joseph-Adolphe Dorion, conseiller législatif, et de Henriette-Amélie de Saint-Ours.

Ils ont eu un enfant :

Anonyme

Né et décédé à Saint-Ours le 17 mars 1901. Inhumé dans l'église paroissiale.

VII

MARIE-GEORGE-ADOLPHE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 14 septembre 1870.

Décédé au même endroit le 27 octobre 1870. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

---

(1) Voir pp. 37 et 92.

VIII

MARIE-GEORGE-ADOLPHE TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 18 mars 1872.

Décédé au même endroit le 23 février 1873. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

IX

JOSEPH-ACHILLE-GEORGE-MARIE-PIERRE-PAUL TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 29 juin 1873.

Non marié.

X

MARIE-LOUISE-HÉLÈNE-JOSÉPHINE-CLÉOPHÉE-GABRIELLE TASCHEREAU

Née à Sainte-Marie de la Beauce le 25 septembre 1874.

Décédée au même endroit le 6 octobre 1875. Inhumée dans la chapelle Sainte-Anne.

XI

MARIE-RAOUL-LUCIEN-GEORGE-TANCRÈDE-HUGHES TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 13 décembre 1875.

Décédé au même endroit le 21 mars 1876. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

XII

MARIE-GEORGE-LOUIS-GABRIEL-ELZÉAR-JOSEPH TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 2 mars 1877.

Non marié.

XIII

MARIE-JOSEPH-GEORGE-CHARLES TASCHEREAU

Né à Sainte-Marie de la Beauce le 12 juillet 1878.

Décédé au même endroit le 15 février 1879. Inhumé dans la chapelle Sainte-Anne.

XIV

MARIE-JOSEPH-LOUIS TASCHEREAU

Né à Sainte Marie de la Beauce le 20 février 1880.

QUATRIÈME BRANCHE

Première génération : Thomas-Jacques Taschereau
Deuxième génération : Gabriel-Elzear Taschereau
Troisième génération : George-Louis Taschereau
Quatrième génération : Louis-Achille Taschereau
Cinquième génération : Louis-George Taschereau

LOUIS-GEORGE TASCHEREAU

Né à Saint-Joseph de Deschambault le 25 juin 1863.

M. Taschereau a reçu sa commission d'arpenteur le 14 juillet 1887.

Il réside à Sainte-Marie de la Beauce.

Il a épousé, à la Rivière-Ouelle, le 13 novembre 1894, Adèle, fille de Charles Letellier de Saint-Just, seigneur de La Bouteillerie, et de Marie-Elisa Chapais.

Pas d'enfants.

APPENDICE

CHRISTOPHE TASCHEREAU

PÈRE DE THOMAS-JACQUES TASCHEREAU

Christophe Taschereau, écuyer, était fils de Pierre Taschereau et de Michelle Masson.

Il épousa, paroisse Sainte-Croix, Tours, le 1er octobre 1663, Françoise, fille de Jean Belgarde, teinturier en soie, et de Jeanne Danau Christophe.

En secondes noces, paroisse Saint-Pierre-le-Puellier de Tours, le 27 novembre 1670, il épousa Renée, fille de noble homme René Boutin, procureur, et d'Anne Terret. Elle mourut à Tours le 10 juin 1694, à l'âge de 45 ans, et fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Pierre-le-Puellier.

Christophe Taschereau décéda un peu plus d'un an après sa femme, le 19 novembre 1695. Il était âgé de 56 ans. Il fut inhumé dans l'église Saint-Pierre-le-Puellier.

Nous savons que, outre Thomas-Jacques, Christophe Taschereau eut cinq enfants :

Christophe Taschereau né à Tours le 9 avril 1669. Il mourut dans la même ville à la fin de décembre 1721.

Michel Taschereau né à Tours le 4 novembre 1678.

Jean Taschereau né à Tours le 4 novembre 1681.

René Taschereau décédé avant 1728.

Anne-Agathe-Taschereau mariée à M. Kervadeau. Elle eut un fils qui fut chevalier de Saint-Louis.

LA CHAPELLE SAINTE-ANNE OU DU DOMAINE, A SAINTE-MARIE DE LA BEAUCE

Sainte-Marie de la Beauce est une des plus belles et des plus anciennes paroisses de l'archidiocèse de Québec. Située dans une vallée superbe, elle est traversée en toute sa longueur par la rivière Chaudière, d'où la vallée elle-même a pris son nom. La voie publique longe presque partout les bords sinueux de la rivière aux ondes généralement tranquilles et lentes. Ici et là des clos verdoyants, des demeures élégantes qui se dessinent à travers les bosquets, tandis que de longues rangées d'ormes séculaires ombragent le chemin, donnent à toute la contrée un agréable aspect. En remontant la rive nord-est de la rivière, on rencontre une population plus dense à mesure que l'on approche de l'église paroissiale, et, à une distance d'à peu près un mille de l'église, on trouve une chapelle, riche en pieux souvenirs, consacrée à la bonne sainte Anne.

Deux sanctuaires plus modestes, comme il convenait aux commencements de ce nouveau pèlerinage, ont précédé celui que nous voyons aujourd'hui.

Le premier fut construit en 1778, avec la permission de Mgr Briand, évêque de Québec, et ce sur le domaine seigneurial et par la générosité de l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau et de sa mère, madame veuve Thomas-Jacques Taschereau. Cet acte de foi, en même temps qu'il répondait à la religion de madame Taschereau et de son fils, satisfaisait la piété des habitants de la Beauce qui, natifs, pour la plupart, de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans, se voyaient avec peine éloignés de leur sanctuaire vénéré de la "bonne Sainte-Anne". Cette chapelle, construite en bois, fut détruite par un incendie en 1828.

Ancienne chapelle Sainte-Anne
A Sainte-Marie de la Beauce
(1830-1890)

Quant à la deuxième, elle fut érigée en 1830, près de l'emplacement de l'ancienne, sur un terrain également fourni par un Taschereau. Elle mesurait 90 pieds sur 35 environ. D'un style très simple, elle offrait cependant un rare cachet de piété, et les pèlerins, dit-on, étaient vivement impressionnés à son aspect. La chaire, d'une belle sculpture, était, selon la tradition, un précieux débris de l'ancienne chapelle des Jésuites de Québec. Un reliquaire renfermant une relique de sainte Anne, déposé sur un autel modeste au-dessus duquel était suspendu un tableau de la sainte ; une statue du Sacré-Cœur de Jésus, une de la sainte Vierge, une de saint Joseph, une autre de sainte Anne, et enfin de nombreux *ex-voto* formaient l'ornementation du sanctuaire. (1)

Cette deuxième chapelle dura soixante ans. Quand on vit qu'elle menaçait ruine, on songea à la reconstruire encore une fois, et cette fois encore, plus solide et plus grande que l'ancienne, c'est-à-dire, par 106 pieds sur 46, et en pierre granitique.

Le 25 octobre 1891, c'était donc grande fête à Sainte-Marie de la Beauce. Les rues étaient pavoisées d'oriflammes aux joyeuses couleurs, et l'église de la paroisse richement décorée. C'est qu'on attendait une grande visite, celle d'un prince de l'Eglise, le premier que le Canada ait fourni au Sacré Collège, et dont Sainte-Marie même fut le berceau. Le cardinal Taschereau, visiblement ému, bénit la pierre angulaire et rappela les doux souvenirs qui se rattachaient pour lui à ce petit coin de terre, souvenirs de sa vie de famille et de sa vie sacerdotale. C'était en effet un de ses ancêtres qui avait fait là, quelque cent ans passés, une demeure à

(1) Le pape Grégoire XVI, en 1837, accorda indulgence plénière à ceux qui, le jour de la fête de sainte Anne, ayant communié, prieraient dans la dite chapelle, devant le crucifix d'argent béni par le même pape et emporté de Rome par MM. Charles-Maurice Juchereau Duchesnay, Olivier Perrault et Jean-Thomas Taschereau, et dont ils firent présent à la dite chapelle—J.-M. LeMoine, *Album du touriste*, p. 165.

sainte Anne; c'est là que lui-même, tout jeune écolier, il était venu, surtout aux jours de pèlerinages, assister avec sa famille au saint sacrifice ; c'est là que, plus tard, chaque année, pendant les vacances, prêtre, archevêque, cardinal, il venait de nouveau célébrer la sainte messe et prier pour les âmes que le Seigneur lui avait confiées.

Le 20 octobre 1892, la chapelle fut ouverte au culte, et le cardinal vint encore présider la fête, comme c'était son droit à tant de titres.

C'est une persuasion commune chez les habitants de la Beauce que la contrée a été mainte fois préservée par sainte Anne des graves accidents que semblait devoir causer la crue énorme et soudaine de la Chaudière. Cette rivière qui porte vers le Saint-Laurent ses ondes limpides et calmes, dans son lit peu profond, a parfois des crues effrayantes. Dans quelques heures, ses eaux se gonflent de plusieurs pieds et débordent sur les rives à deux, trois pieds de hauteur, jusqu'à une distance de dix arpents et plus de chaque côté, selon que les côteaux sont plus ou moins éloignés. Cette rivière mesurant, dans les temps ordinaires, à peine trois cents pieds d'une rive à l'autre, prend alors, en certains endroits, l'apparence d'un fleuve.

Dans les deux allocutions qu'il prononça à l'occasion des fêtes que nous venons de dire, le cardinal Taschereau n'eut garde d'oublier un fait qui avait si souvent mis en exercice la maternelle protection de sainte Anne. Il raconta que, en une de ces circonstances, une vieille dame, sa grand'-tante, voyant les flots monter rapidement, s'était dirigée pleine de confiance vers la chapelle, et avait crié très fort en ouvrant la porte : " Bonne sainte Anne, mais voyez donc: si vous n'arrêtez pas l'inondation, l'eau va certainement noyer tout à l'heure votre chapelle !"

La tradition rapporte que, dès ce moment, l'eau cessa en effet de monter. (1)

(1) R. P. Paul-Victor Charland, *Le culte de sainte Anne en Amérique* ou *Sainte-Anne de Beaupré et sa filiation dans le nouveau monde*, pp. 133 et seq.

TABLE DES PRINCIPAUX NOMS CITES DANS CET OUVRAGE

Angers, François-Réal 162
— Joseph-François-Xavier-Alfred-Albert-Robert 170
— Joseph-François-Xavier-Arthur 167
— Joseph-François-Xavier-Charles-Albert 167
— Joseph-Fleury-Choiseul 167
— L'abbé Joseph-Jules-Eugène-Aurélien 169
— Marie-Adélaïde-Anne-Adine 165
— Marie-Caroline-Desanges 170
— Marie-Elisabeth-Emma 163
— Marie-Flore 165
— Marie-Louise-Elmina 168
— Marie-Valentine-Fernande 170
— Philippe-Malvine-Taschereau 167
Aubry, Jérémie-Marcel 62
Baillairgé, William-Duval 152
Beard, Frank 104
Blanchet, Hilarion 182
— Jean-François-Henri 182
Bouchette, George-Victor-Joseph-Albert 36
— Joseph-Simon-McTavish 37
— Marie-Amélie-Clara-Adélaïde 36
— Marie-Caroline-Alexandra 37, 43
— Robert-Errol 36
— Robert-Shore-Milnes, sr 35
— Robert-Shore-Milnes, jr 36
Bouthillier, Charles 117
Carling, John-Alexander 157
Charlton, Paul-John 76
Chouinard, Honoré-Julien-Jean-Baptiste 128
Coote, Patrick 152
Couterot, Hubert 19

Couturier, Jean-Baptiste 177
Delorme, Charles-Emile 45
— Gustave-Maurice 45
— Louis 44
— Marie-Louis-Richard 44
— Marie-Zéphirine-Anna 45
Des Rivières, François-Guillaume 144
Doyle, Joseph 182
Duchesnay, Adèle-Caroline-Agnès 127
— Charles-Edmond 127
— Charles-Maurice 38
— Elzéar-Edmond 39
— Hon. Henri-Elzéar 39, 119
— Henri-Jules 123
— Henri-Olivier 39
— Louise-Amélie 35, 39
— Marie-Louise-Isabelle 128
— Marie-Louise-Suzanne 126
— Maurice-Elzéar 124
— Sophie-Corinne 126
Dumoulin, Philippe-Benjamin 75
Fiset Elzéar-Lucien-Gilbert 124
Fortier, François-Elzéar-Achille-Taschereau 37, 43
— Gabriel-Narcisse-Achille 43
— George-Emile-René 46
— Joseph-Elzéar 46
— Joseph-Richard-Jules-Arthur 46
— Julie-Olympe-Hermine-Léda 44
— Marie-Charles-Emile-Edgar 47
— Marie-Elisa-Yvonne 44
— Marie-Félix-George 47
— Marie-Julie-Anna 44
— Marie-Julie-Eugénie 47
— Marie-Julie-Joséphine-Anna 47
— Marie-Louise-Antoinette-Joséphine 47
— Marie-Pierre-Joseph-Arthur 47
— Marie-Richard-Achille-Joseph-Hughes 43, 74
— Marie-Richard-Alphonse-Tancrède 43, 74
— Marie-Thomas-Emile-Massue 44, 74
— Narcisse-Edmond-Emile-Hughes 44
— Richard-Achille 42
— Rodolphe-Albert-Auguste-Raymond 44
Hamel, Gustave 123

Hecker, Eberhard-Emile-Christian 148
Kilkelly, Charles-Edward 116
Kimber, René 40
LaRue, Félix-Alphonse 170
Laterrière, Charles-Edmond de Sales 126
— Marie-Elzéar-Marc-Paschal-Edmond de Sales 127
Léry, William Brouage Chaussegros de 36
Lessard, Henri 164
Letellier, Blaise-Ferdinand 168
Lindsay, Charles-Alexandre 35, 39
— Charles-Perrault 37, 92, 185
— Clara 35
— Crawford-William-Augustus 78
— Edouard 37
— Errol-Boyd 35
— George-Errol 37
— Julie-Caroline 37
Lyon, Lawrence-Maxwell 159
Marsan, Antoine-Alexandre 165
McCord, L'hon. Thomas 37
McDonald, Donald-Ronald-Rodrigue 124
Molson, Herbert 78
Panet, Alphonse-Eugène 105
Pentland, Charles 77
— Charles-Andrew 77
— Henry-Thomas de Montarville 78
— Elisabeth-Zoé 78
— Zoé-Jane-Maria 78
Perrault, Claire-Charlotte 38
— Georges-Charles 39
— Jacques-Nicolas 39
— L'hon. Jean-Baptiste-Olivier 31
— Julie 39
— Marie-Charles-Zina 34
— Marie-Charlotte-Cordelia 34
— Marie-Louise 35
— Olivier-Joseph-Elzéar 34
— René-Marie-Albert 35
— Suzanne-Ursule 40
— Victoria-Arline-Marie 35
— Zoé-Charlotte 40
Pope, Joseph 155
Proux, Jean-Ephrem 163

Routh, Edward-John 115
— Ellen-Adèle 117
— Francis-Alexander 117
— Louisa-Isabel 115
— Mary-Blanche 119
— Mary-Virginie 115
— Sir Randolph-Isham 113
— Théodore-Ernest 116
— Thomas-Alfred 117
— Virginie 119
Ryan, L'hon. Thomas 35
Sills, William-Bernard 117
Smyth, Edward-Saint-George 35
Taché, Louis-H 103
Taschereau, Achille-Alexandre 178
— Achille-Antoine-Fleury 171
— Adélaïde-Adèle-Eléonore 182
— Adélaïde (Dottie)-Jane 172
— Adolphe-Robert-Elzéar 102
— Agnès 137
— Alphonse-Alfred 177
— Amable-Elzéar 89
— Amédée-Adolphe-Auguste 177
— Anne-Amédine 172
— L'abbé Antoine-Auguste 103
— Antoine-Charles 41, 161
— Antoine-Charles (zouave) 174
— Antoine-Jean-Thomas-Caron 147
— Arthur de Montarville 105
— Auguste-François-Xavier 63
— Caroline-Alexandrine-Amanda 63
— Catherine-Zoé 77
— Charles-Antoine 21
— Charles (Charlie)-Fleury 170
— Charles-Edmond 151
— Charles-Elzéar de Montarville 106
— Charles-Philippe 79
— Charlotte 19
— Charlotte-Claire 20
— Charlotte-Claire 40
— Christophe 15, 189
— Claire-Caroline 129
— Elisabeth-Suzanne 119

Taschereau, Son E. le cardinal Elzéar-Alexandre..... 130
— Eugène-Arthur..... 90
— Eulalie-Joseph..... 25
— Françoise..... 54
— Françoise-Rachel..... 76
— L'abbé Gabriel-Elzéar..... 30
— L'hon. Gabriel-Elzéar.....25, 27
— George-Antoine..... 181
— George-Gabriel-Elzéar..... 181
— George-Louis..... 181
— George-Richard-Achille 184
— Gustave-Olivier 55
— Hélène-Adèle..... 183
— Hémédine-Amélie.....37, 92
— L'hon. Henri-Elzéar.....5, 89, 95
— L'hon. Henri-Thomas.....143, 153
— Henry-Victor-Antoine..... 76
— Jean-Baptiste-Xavier... 41
— L'hon. Jean-Thomas, sr.....40, 107
— L'hon. Jean-Thomas, jr.....129, 139
— Joseph-Achille-George-Marie-Pierre-Paul... 186
— L'hon. Joseph-André..... 50
— Joseph-Edouard..... 145
— Joseph-Ernest de Montarville..... 61
— Jules-Jacques..... 58
— Léonce-Edouard..... 93
— Linière-Alfred..... 61
— Louis-Achille.....181, 183
— Louis-Alexandre (M. P. P.)..... 149
— Louis-Alexandre..... 179
— Louis-Alfred..... 144
— Louis-Charles..... 20
— Louis-Charles-Elzéar.....162, 173
— Louis-Elzéar.....177, 179
— Louis-George.....184, 187
— Louis-Horace-Linière 84
— Louis-Joseph..... 20
— Louise-Gilles 19
— Louise-Joséphine 55
— Louise-Julie..... 42
— Marie..... 18
— Marie-Adèle-Blanche..... 156
— Marie-Alfred-Jean..... 158

Taschereau, Marie-Anna (Annie)-Evangéline.....38, 184
— Marie-Anne-Louise..... 24
— Marie-Anne-Zoé-Stella-Linière..... 72
— Marie-Attala-Berthe..... 159
— Marie-Béatrice-Hermine..... 157
— Marie-Blanche-Allison-Linière..... 72
— Marie-Célanire..... 61
— Marie-Claire-Caroline..... 152
— Marie-Clara-Zoé..... 73
— Marie-Elisa-Anna.....43, 74
— Marie-Eugène de Lotbinière.....104
— Marie-Eugénie..... 144
— Marie-Eugénie-Jeanne..... 159
— Marie-Georges-Louis..... 61
— Marie-George-Louis-Gabriel-Elzéar-Joseph . 186
— Marie-Hélène..... 152
— Marie-Henri-Thomas-Eugène..... 158
— Marie-Henriette-Corinne..... 105
— Marie-Hermine-Elmina..... 177
— Marie-Jean-Thomas-Ernest-Linière..... 72
— Marie-Joseph-Arthur-Léonce..... 94
— Marie-Joseph-Charles-Alleyn-Linière..... 72
— Marie-Joseph-Eugène-Olivier..... 57
— Marie-Joseph-George-Elzéar..... 185
— Marie-Joseph-Gustave-Arthur..... 57
— Marie-Joseph-Louis..... 186
— Marie-Joseph-Thomas-Jacques..... 75
— Marie-Joseph-Zéphirin-Thomas-Jacques.... 59
— Marie-Joséphine-Amanda..... 62
— Marie-Joséphine-Amélie-Harwood..... 104
— Marie-Joséphine-Henriette..... 75
— Marie-Léda..... 145
— Marie-Louis-Alphonse..... 73
— Marie-Louise..... 31
— Marie-Louise..... 113
— Marie-Louise-Adèle..... 143
— Marie-Louise-Adèle..... 59
— Marie-Louise-Amable-Adélaïde (Adèle).... 162
— Marie-Louise-Hémédine..... 103
— Marie-Louise-Hermine..... 75
— Marie-Louise-Joséphine..... 148
— Marie-Louise-Joséphine-Henriette..... 155
— Marie-Lucie-Antoinette..... 159

Taschereau, Marie-Marguerite-Yvonne 159
— Marie-Philippe-Alphonse 61
— Marie-Virginie Julie 75
— Marie-Robert-André-Panet 158
— Philippe-Albert 60
— Pierre-Adolphe 89
— Pierre-Elzéar 50, 85
— Pierre-François 23
— Rosalie-Olympe 173
— Sophie-Adine 173
— Sophie-Claire-Elmina 163
— Taucrède-Auguste 90
— Thérèse-Julie 41
— Thomas-Alexandre 61
— Thomas-Antoine 53
— Thomas-Jacques 15
— Thomas-Jacques 18
— Thomas-Jacques (N. P.) 54
— Thomas-Jacques de Montarville 62
— Thomas-Linière 63
— L'hon. Thomas-Pierre-Joseph 31, 49
— Thomas-Victor 19
Vidal, Beaufort-Henri 157

Universitas
CANADIANA
Ottaviensis

FINI D'IMPRIMER LE 10 DÉCEMBRE 1901

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

161-163

P.E.B.
25 SEP. 1991
MORISSET

24 SEP. 1991

P.E.B.
22 JUIL. 1994
MORISSET

11 AOUT 1994

DEC 1 0 1999

JUN 29 1999

AOUT AUG 04 2001

JUL 26 2001

NOV 27 2004

DEC 08 2004

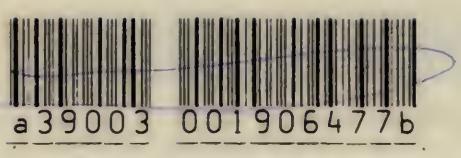
a39003 001906477b

CS 90 .T38R 1901
ROY, PIERRE GEORGES.
FAMILLE TASCHEREAU.

CA CS 0090
.T38R 1901
C02 ROY, PIERRE FAMILLE TASC
ACC# 1052275

U D / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 09 08 02 10 8